

# Pour une Économie libérée

LOUIS BAUDIN  
DANIEL VILLEY - ANDRÉ MARCHAL - ~~LOUIS~~ PIERRE FROMONT  
PIERRE BENAERTS - RENÉ COURTIN  
PAUL NAUDIN - HENRI SOLENTE  
CHARLES RIST

INTRODUCTION  
DE  
JACQUES LACOUR-GAYET

═══════════════════════ SPID ════════════════════════



*POUR UNE ÉCONOMIE LIBÉRÉE*

Cet ouvrage est publié dans la collection du  
**COMITÉ D'ACTION ÉCONOMIQUE ET DOUANIERE**

*DANS LA MÊME COLLECTION :*

*Économie de Guerre des États-Unis,*  
par HAROLD CALLENDER et ANDRÉ ISTELE.

*Économie de Guerre de la Grande-Bretagne,*  
par GERALD NORMAN et ANTOINE GOLDDET.

*Économie de Rye (Novembre-Décembre 1944),*  
par ERNEST MERCIER.

*La Coopération économique en Europe libérée,*  
par HERVÉ ALPHAND.

*Nationalisations,*  
par EDMOND GISCARD D'ESTAING.

*Qu'est-ce qu'une Nationalisation?*  
par LOUIS BAUDIN.

*France et Occident européen,*  
par HENRY H. HELBRONNER.

*Belgique et Occident européen,*  
par PAUL VAN ZEELAND.

*La reconstruction économique aux États-Unis,*  
par ROGER PICARD.

*L'évolution du dirigisme, nous la connaissons : par la suppression des notions de liberté contractuelle et de profit, par l'asservissement progressif de la personne humaine, elle conduit à la dictature.*

En inaugurant le cycle de conférences « Pour une Economie libérée » organisées par le Comité d'Action Economique et Douanière avec le concours de M. Louis Baudin, professeur à la Faculté de Droit de Paris, M. Jacques Lacour-Gayet, vice-président délégué du Comité, a prononcé l'allocution suivante :

*Le Comité d'Action Economique et Douanière, qui est, comme son nom l'indique, un groupement d'action, ne vous convie pas aujourd'hui à un exercice d'école. En demandant à M. Louis Baudin, professeur à la Faculté de Droit, d'organiser, avec son expérience et son autorité, une série de conférences sous le titre « Pour une Economie libérée » et de prendre lui-même la tête de la pléiade d'orateurs qu'il a brillamment groupés, nous ne nous proposons ni d'entreprendre dans l'abstrait le procès souvent plaidé du dirigisme et du libéralisme, ni même de dénoncer, au prix d'applaudissements faciles et sans lendemain, les impuissances et les tares du régime économique qui est présentement le nôtre. Notre but était plus restreint, plus précis et peut-être plus audacieux. En octobre dernier, un homme politique, dont la sincérité de conviction et la hauteur de vues n'ont jamais été contestées par ceux mêmes qui relèvent certaines de ses erreurs, faisait cette déclaration : « Aucun de vous ne peut penser de bonne foi que le travail de reconstruction (il s'agit du travail de reconstruction de la France) puisse s'accomplir sous le régime de la vieille école libérale, par le jeu de la loi de l'offre et de la de-*

*mande, des initiatives et des concurrences privées. » Nous prétendons le contraire et nous prétendons être de bonne foi.*

*Nous croyons fermement que la France, en ne se détachant pas à temps des doctrines dirigistes et interventionnistes implantées par l'occupation ennemie, tourne le dos aux méthodes qui la sauveraient. Nous croyons que la liberté d'entreprendre, conférée au plus grand nombre possible, avec la faculté de réussir ou le risque d'échouer, apporterait à la collectivité française plus de chances heureuses que les pleins pouvoirs conférés au maître d'un plan, ce dictateur fût-il omniscient, impartial et incorruptible. Nous croyons que l'heure est venue de chercher si un régime économique de réglementation outrancière qu'on veut en dernier ressort justifier par la pénurie, n'est pas justement la cause qui prolonge indéfiniment cette pénurie et si les abus passagers d'une liberté économique retrouvée ne seraient pas moins redoutables pour notre pays que les déchéances matérielles et morales accumulées par un régime de contrainte. Telle est l'enquête que nous ouvrons et que nous entendons mener à bien.*

*Sans nous attarder sur le terrain des doctrines, nous devons, au départ, nous poser la question traditionnelle : De quoi s'agit-il ? « Servitude ou liberté économique ? », telle est l'alternative que M. Louis Baudin va dès aujourd'hui examiner devant vous. Nous voyons où nous ont déjà menés ces habitudes paresseuses de penser et de sentir, que Frédéric Hayek, dans son livre courageux, *The Road of Serfdom*, « la route de la servitude », dénonçait comme typiquement allemandes, la déification de l'Etat, la croyance irraisonnée aux bienfaits du « planisme », l'acceptation fataliste et sans discussion d'évolutions soi-disant inévitables. L'évolution du dirigisme, nous la connaissons : par la suppression des notions de liberté contractuelle et de profit, par l'asservissement progressif de la personne humaine, elle conduit à la dictature. En économie libérale, remarque*

*Hayek, un manœuvre peut changer de travail ou de résidence, occuper ses loisirs comme bon lui semble, répandre les opinions qui lui plaisent : il est plus libre que le patron national-socialiste ou le directeur d'un trust soviétique. Inversement nous admettons fort bien, avec le même auteur, qu'un régime de libre concurrence n'est pas incompatible avec la répression de la fraude, la limitation de la durée de travail, l'institution de services sociaux. Ces principes élémentaires, que je m'excuse de rappeler devant un auditoire comme le vôtre, comment s'appliquent-ils à la situation présente de l'économie française ? M. Louis Baudin, qui n'avait pas besoin de l'expérience des temps contemporains pour bien connaître le dirigisme — il l'a prouvé par ses magistrales études sur l'empire des Incas — vous le dira dans quelques instants avec son talent coutumier.*

*L'économie dirigée ne conduit-elle pas présentement à l'avilissement des caractères et à la corruption des mœurs ? Voilà une autre question que nous aimerions bien voir discuter devant vous et, si vous le voulez bien, par vous. Le divin Platon, qui, le premier, édicta dans le détail toutes les règles que nous voyons appliquer aujourd'hui à la conduite de l'économie, ne voulait légiférer que pour des hommes vertueux, frugaux, formés à la pratique du bien. Où sont aujourd'hui ces sages et ces héros ? L'abus de la réglementation, de la restriction, de la défense, engendre, comme une réaction naturelle, le goût et l'habitude de la fraude. La violation de la loi n'est pas déshonorante ; elle devient méritoire. Les contacts répétés entre agents de la puissance publique et administrés pervertissent également, vous le savez, les uns et les autres. Le glissement monétaire fait le reste, tuant l'esprit d'épargne, favorisant, sous ses formes les plus basses, le lucre et la spéculation. Et que deviendront, chez des générations habituées à remplir des questionnaires, à faire la queue, à stationner dans les antichambres, à sacrifier des libertés foncières pour des sécurités illusoires, l'esprit d'initiative, le goût du risque,*

*l'activité créatrice, le caractère tout court ? Ce n'est pas aujourd'hui que moralistes et économistes cherchent à définir les limites et les contacts de leurs disciplines respectives. M. Daniel Villey, professeur à la Faculté de Droit de Poitiers, a bien voulu embrasser pour nous ce redoutable problème : la santé morale et intellectuelle de la France peut-elle se rétablir sous un régime de contrainte économique ?*

*Ce libéralisme, auquel vous restez bien inutilement attachés, entendons-nous dire souvent, a été condamné par les faits et à une date toute récente : vous avez voulu le maintenir après la première guerre mondiale : il a donné pendant vingt ans la preuve de son impuissance ; incapable à la fois d'assurer la guérison de la crise économique et la préparation de la guerre, il s'est effondré de soi-même ; c'est une défroque que vous ne ranimerez pas. A ce raisonnement, nous pourrions répondre par le mot bien connu : « L'économie dirigée veut le bourreau, l'économie libérale veut la faillite ». Or, le régime hybride que nous avons connu entre les deux guerres rejetait, par le protectionnisme, par le renflouement, par l'intervention systématique, les sanctions des lois naturelles. L'Etat, qui ne pensait pas encore au bourreau, ne voulait plus de la faillite. Ce pseudo-libéralisme des années 1929 à 1939, M. André Marchal, professeur à la Faculté de Droit de Paris, en démontrera devant vous les ressorts. Nous ne vous proposerons pas en modèle cette machinerie faussée.*

*Par ces trois discussions liminaires, nous espérons débayer le terrain fondamental de nos travaux : comment reconstruire la France sous un régime de liberté économique ? Des spécialistes aussi éminents que MM. Pierre Fromont, Pierre Benaerts, René Courtin, Paul Naudin, Henri Solente, nous diront comment ils conçoivent, en une économie française libérée, le sort de l'agriculture, du commerce, de la monnaie, de la consommation, de la reconstruction industrielle. Prenant l'un après l'autre tous les supports de la vie économique, nous n'esquiverons aucune difficulté,*



nous n'éluderons aucune objection, nous ne nous réfugierons en aucun empyrée doctrinal.

Qu'est la liberté économique reconquise entre les frontières d'un Etat, si elle ne s'accompagne pas d'une liberté plus grande des échanges internationaux, d'une disparition progressive de l'autarcie, prodrome et séquelle de l'état de guerre ? Problème infiniment plus complexe encore que les précédents, puisque le régime de libre concurrence entre nations met en opposition des Etats inégaux par leurs matières premières, leur industrialisation, leur niveau de vie, leurs besoins et même leurs ambitions. Un maître comme M. Charles Rist, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, nous fera l'honneur de nous exposer, à la veille de la Conférence économique internationale des Nations Unies, dans quelles conditions le commerce mondial peut espérer renaître. Cette conférence capitale clôturera le 12 avril le cycle de nos débats.

Je dis à dessein débats, plutôt qu'études, car nous ne sommes pas, Messieurs, de ces hommes qui réclamons pour nous la liberté de propagande, en vertu de nos principes, et la refusons à nos adversaires, en vertu des leurs. Nous avons invité à ces réunions des hommes d'opinions diverses qui n'ont pas jusqu'ici partagé nos convictions. Nous espérons qu'ils voudront bien, à l'issue de chaque exposé, nous faire part de leurs remarques, de leurs objections, de leurs critiques. Nous souhaitons ces contradictions, même — vous l'avouerez-je en toute simplicité ? — si elles nous amenaient à rectifier notre doctrine. Notre bonne foi n'a d'égal que notre désir ardent de voir, par une meilleure compréhension de tous ses enfants, la France meurtrie, harassée et découragée, reprendre, après une trop longue halte, « la tête de la colonne humaine » !



LOUIS BAUDIN

## SERVITUDE OU LIBERTÉ ÉCONOMIQUE?

*L'on crie haro sur le libéralisme avec une totale inconscience et une parfaite ingratitude, car on ignore les possibilités qu'il recèle et l'on oublie les bienfaits qu'il a apportés.*

« Vive la liberté ! Mort au libéralisme ! » Tel est le cri paradoxal qui résume l'opinion d'un grand nombre de nos compatriotes. Est-ce là le visage de la liberté retrouvée ? Et devons-nous nous complaire dans cette contradiction ?

J'entends bien la réponse : nous voulons la liberté politique, non la liberté économique. Singulière ligne de démarcation ! L'histoire contemporaine nous enseigne qu'un haut degré de corrélation existe entre les régimes politiques et les structures économiques. Ainsi une direction économique exige une autorité forte et stable capable de dresser et d'appliquer le plan, un système socialiste suppose un organisme central qui règle la production et la consommation et qui établisse l'équilibre de l'une et de l'autre; comment cet organisme ne serait-il pas politiquement puissant, lui qui tient à sa disposition les sources de la vie ? Un des reproches adressés aux trusts n'a-t-il point trait au pouvoir politique que leur force économique est susceptible de leur conférer ? En vérité, des liens étroits unissent la politique et l'économique. La liberté est une.

Donc, qu'on le veuille ou non, nous sommes à la croisée des chemins. Nous devons choisir. Le monde nous regarde sans indulgence. Nous n'avons même pas le temps d'hésiter, car la vie est impérative.

Nous savons que le titre de cette conférence à quelque chose d'incroyable. Après quatre ans d'occupation, qui oserait répondre « non » à l'appel de la liberté ? Pourtant il en est ainsi, et nous prenons déjà la mesure de l'étendue du désordre.

En cette séance inaugurale, nous nous demanderons d'abord si les Français suivent le bon chemin, c'est-à-dire, puisque toute économie repose sur des fondements psychologiques, si notre régime est conforme aux données permanentes de notre psychologie nationale. Puis, ayant reconnu la direction à prendre, nous indiquerons quels aménagements nous devons apporter à la route choisie afin de la rendre plus accessible et mieux adaptée à notre situation actuelle. Vous le presentez, cette voie dans laquelle nous vous invitons à vous engager, ce ne sera pas la plus aisée, mais ce sera celle où souffle le vent de la liberté.

## I

Quelles sont ces valeurs éternelles à quoi nous devons nous référer pour apprécier notre économie ? Les observateurs, nationaux et étrangers, sont d'accord pour discerner trois caractéristiques psychologiques que certains ont groupées en affirmant que le Français est un « jardinier ». Le mot est dit aussi bien par le Docteur Curtius et par Keyserling que par notre Péguy.

La première caractéristique est l'individualisme. Le jardin n'est pas un domaine aux vastes horizons où mûrit l'épi destiné au consommateur lointain, c'est un enclos bien isolé, cerné de haies ou de murs, où le propriétaire construit son « cher petit bonheur », suivant l'expression de Ludwig Bauer.

La deuxième caractéristique est le sens de la durée. L'horticulture, comme l'agriculture, est le métier de l'an qui vient. Tout doit être calculé sur de longs intervalles de temps, le jardinier doit se plier au rythme des saisons, il

a le sens et le goût de la continuité. Il est traditionaliste et le poète a raison de voir en lui un produit historique. Notre pays est un vieux pays, mais cette épithète n'a rien de péjoratif. Chacun de nos villages est profondément ancré dans l'histoire et c'est pourquoi il est si personnel, si vivant et fréquemment si émouvant.

L'expression de cette continuité, c'est la famille, notre « cellule sociale », et c'est l'épargne, qui s'obstine à survivre à tous les coups qui lui sont assésés.

La troisième caractéristique est la modération. Si les périodes de prospérité ne brillent pas d'un vif éclat, les périodes de dépression n'entraînent guère de catastrophes, et ceux qui raillent notre prudence pendant les premières l'envient pendant les secondes. Mais cette modération n'a rien d'un renoncement ni d'une médiocrité. Notre peuple si peu expansif est celui qui s'universalise le mieux et dont le rayonnement est le plus grand. Nous sommes un foyer d'idées et parmi elles, au premier plan, se situe l'idée de liberté. Ne l'oublions pas : la liberté chez les peuples étrangers a pris le visage de la France, et c'est amoindrir la France que de renier la liberté.

Telle est l'infrastructure solide et durable de notre économie, celle qui a été le fondement de notre grandeur. Mais deux ordres de phénomènes se sont récemment produits qui nous ont entraînés loin de cette base.

L'un de ces phénomènes consiste dans la croissance de la « masse ». Sous l'influence à la fois de l'évolution économique qui a mécanisé les individus, de l'évolution sociale qui a agglutiné les hommes en groupements souvent hostiles les uns aux autres, de l'évolution technique qui a mis à notre disposition des instruments nouveaux, tels que le cinéma et la radio, l'homme s'est fréquemment « dépersonnalisé ». La radio, par exemple, est devenue pour beaucoup un substitut de la pensée, elle épargne la peine de réfléchir, elle fournit des idées toutes faites comme ailleurs

l'on distribue des rations de matières grasses ou de pâtes alimentaires.

L'individu, absorbé ainsi dans le milieu, remonte la pente d'une longue évolution et retourne à l'état de membre de la tribu. Il obéit aux lois de la masse : à la loi du conformisme — toute pensée libre est une hérésie, toute action libre est une dissidence — et à la loi de l'inertie, car la masse ne saurait être créatrice, elle est conduite par des chefs émanés d'elle, instinctifs, imprévoyants comme elle, s'adressant à la passion plutôt qu'à la raison, et que l'on nomme des meneurs.

Il n'y a pas de place pour la liberté dans la masse qui ronge et détruit les caractéristiques psychologiques que nous venons d'énumérer.

Le second phénomène est l'influence germanique. Rien de plus opposé à notre psychologie que celle de nos voisins de l'Est. En face de notre statique, de notre prudence traditionnelle, le Reich s'est dressé, dynamique et téméraire. Pour l'Allemand, l'univers c'est le Reich en expansion, et le temps c'est un perpétuel devenir. Un problème posé par un Germain n'est jamais complètement résolu, il est en état de résolution. L'homme lui-même n'a point de limites précises, il s'intègre dans un ensemble : là aussi la masse apparaît, mais coordonnée et dirigée. La nouvelle doctrine de l'« universalisme » invite à envisager cet ensemble pour édifier l'économie. Contraste saisissant avec nous. Goethe l'avait bien compris déjà : quant le second Faust s'unit à l'Hélène grecque, cette union ne peut qu'engendrer un monstre.

Il va de soi que dans une telle conception aussi la liberté est l'ennemie. Depuis Fichte jusqu'à Hitler, l'Allemand avance vers le totalitarisme et il trouve pour féconder son effort l'appui décisif du marxisme, car Marx, ne l'oublions pas, est un enfant de la Germanie. C'est de la plaine rhénane que le socialisme marxiste est parti à la conquête de la France, comme les armées du Kaiser et du

Fuehrer, mais plus heureux qu'elles, il n'a pas été repoussé. Hayek l'a bien noté, dans ce livre désespéré qu'il vient de faire paraître et dans lequel il montre que les Allemands n'ont pas réussi à envahir le territoire britannique, mais qu'ils ont conquis les esprits au point que ses compatriotes cherchent à instaurer un régime analogue à celui qu'ils ont combattu chez leurs ennemis.

Ces tendances à la socialisation ont trouvé en France un terrain favorable pendant la guerre et l'occupation. En ces temps troublés, l'unité d'action et l'autorité sont aussi nécessaires dans le domaine civil que dans le domaine militaire. Les économies de guerre sont totalitaires. Nous avons bien essayé en France d'instituer un régime corporatif en ménageant les étapes : l'économique, le social, la liaison de l'économique et du social, mais des déviations se sont produites rapidement tant dans l'industrie où l'O.C.R.P.I. a joué le rôle d'instrument de direction que dans l'agriculture où le ministre a fini par se placer lui-même à la tête de la corporation. En fait, il a fallu recourir à des plans d'aménagement, à des programmes de fabrication, à la taxation, au blocage, au rationnement et bientôt sont apparues toutes les séquelles de l'économie dirigée : la bureaucratie, l'inertie, l'imprévoyance, le marché noir... Mais parce que les circonstances ont obligé d'accepter cette direction, il ne faut pas en conclure que celle-ci soit normale. moins encore qu'elle soit souhaitable. Il est curieux d'observer qu'un tel système dont nous avons si douloureusement souffert puisse encore être proposé pour idéal. Nous avons connu l'économie de préparation à la guerre (*wehrwirtschaft*), celle du temps de guerre (*kriegswirtschaft*), voici maintenant l'économie de guerre en temps de paix. Et l'on crie haro sur le libéralisme avec une totale inconscience et une parfaite ingratitude, car on ignore les possibilités qu'il recèle et l'on oublie les bienfaits qu'il a apportés.

Les manifestations actuelles de la tendance à la socialisation se multiplient à l'ombre de vocables nouveaux. Le

droit de propriété individuel et l'épargne sont frappés non seulement par la voie des impositions, si perfectionnées que le contribuable est bien souvent réduit à s'adresser à des spécialistes pour arriver à les comprendre, des dévaluations, des inflations, des limitations et amputations légales de toutes sortes, mais encore par ces armes nouvelles que sont les réquisitions et les nationalisations. Les réquisitions se sont poursuivies à une telle cadence qu'il a fallu un arrêté du 29 décembre 1944 pour modérer le zèle des fonctionnaires de la région parisienne. Quant aux nationalisations, c'est le *deus ex machina* de nos dirigeants et nous ne saurions les passer sous silence car elles sont à la mode. Elles présentent le grand avantage de n'être pas définies, de donner l'illusion d'une remise à la Nation de biens qui doivent normalement lui appartenir, de permettre au cours des débats l'introduction de mesures spoliatrices dont les membres de l'assemblée ne semblent même pas s'apercevoir. Non seulement elles détruisent la propriété privée, mais encore elles favorisent l'établissement d'un certain genre de socialisme qui n'est même pas national, qui est collectif, afférent à des groupes déterminés. En effet, les adversaires du libéralisme distinguent avec soin la nationalisation et l'étatisation. La première consiste dans un transfert de la propriété et de la gestion des entreprises à la Nation, la deuxième dans ce même transfert à l'Etat. La tactique des socialistes consiste à définir la Nation par certaines catégories de population seulement, ce qui est déjà arbitraire, en éliminant les épargnants et en n'admettant les usagers ou consommateurs que sous forme d'une minorité. Restent le personnel et l'Etat. Alors les arguments fournis par les libéraux contre la gestion étatique sont invoqués de manière à assurer la prédominance au personnel. La forme de socialisme à laquelle on risque ainsi d'aboutir est ce que les économistes nomment l'appropriationnisme qui se traduit par la formule : la mine aux mineurs, la terre aux paysans, l'usine aux ouvriers.



Devons-nous croire que sous de tels coups le libéralisme a été détruit ? Beaucoup le pensent en prenant leurs désirs pour des réalités : les lois de l'économie politique les gênant, ils affirment : il n'y a pas de lois ; le libéralisme leur déplaît, ils ricanent : le libéralisme est mort. Mais c'est le cas de dire avec le poète : les gens que vous tuez se portent assez bien.

Naïf est celui qui pense qu'une doctrine peut mourir ; elle peut décliner, disparaître, mais elle demeure à l'état latent, dans la pénombre, parfois en cheminant d'esprit à esprit, et elle ressurgit un jour au moment où les circonstances lui redeviennent favorables. Souvent elle en profite pour recomposer son visage et le rajeunir ; il existe une série de « néos... » : néo-socialisme, néo-mercantilisme, néo-saint-simonisme, et nous allons parler précisément d'un néo-libéralisme.

## II

Le chemin conforme à nos valeurs traditionnelles et que nous nous proposons de prendre, c'est donc celui du libéralisme. Nous devons d'abord le débayer, car il est encombré, comme le sont toutes les avenues de l'économie, par des vocables ternis et usés : on confond libéral et anarchiste, ce qui assure aux adversaires du libéralisme de faciles victoires, et l'on mélange les doctrines au point d'aboutir à un « socialisme libéral » contradictoire en ses termes.

Rappelons d'abord en quelques mots la position du libéralisme orthodoxe. Le libéral est un réaliste : il envisage l'homme tel qu'il est, bon ou mauvais, quelconque, sans parti pris, sans arrière-pensée, et il constate que cet homme est mû le plus souvent par son intérêt personnel. Il sait bien que d'autres mobiles agissent sur lui, mais l'intérêt personnel est celui qu'il rencontre principalement dans le domaine économique. Il n'a pas à apprécier, il ne louange

ni ne blâme. Il observe encore toutefois que cet intérêt doit être regardé plutôt comme familial que comme individuel : tout un cercle affectif entoure chacun de nous et nous travaillons et épargnons pour ceux qui le composent. L'égoïsme est seulement la forme abusive de cet intérêt et c'est une erreur que de le confondre avec lui comme on le fait de nos jours, non sans malice. Aristote avait déjà prononcé sur ce sujet des jugements excellents.

C'est en partant de cet intérêt personnel ainsi compris que l'économie se construit d'elle-même. En effet, dans une société d'échanges, l'homme se spécialise dans la production qui convient à sa capacité, à son habileté, mais il ne produit pas ce qui lui plaît, il produit ce qui plaît aux autres afin d'obtenir ensuite ce qui lui manque par la voie de l'échange. Il cherche quelle est la marchandise désirée par autrui et s'ingénie à l'améliorer et à la multiplier, car il sait que son bénéfice sera fonction de son initiative. Il se fait le serviteur avisé d'autrui dans un but intéressé. S'il y réussit, il verra accourir les acheteurs, pourra élever son prix et son profit grandira.

Mais pour accroître et maintenir ce profit, il s'efforcera d'acquérir un monopole. Alors, et toujours sous l'impulsion du même intérêt personnel, d'autres chercheront à suivre son exemple pour obtenir les mêmes bénéfices, ils fabriqueront le même produit. C'est la concurrence. La marchandise désirée se multiplie, son prix baisse, le monopole naissant est arraché des mains de son détenteur et le grand bénéficiaire est le consommateur, c'est-à-dire tout le monde. L'intérêt général est satisfait.

Ainsi se réalise le progrès et s'établit un ordre spontané, que nul n'a voulu, que nul n'a prévu, qui a frappé de surprise ses premiers observateurs, et qui les a fait rêver d'un ordre divin.

Tel est le schéma sommaire du libéralisme classique. Chaque individu cherche sa propre satisfaction et, sans le désirer, aboutit à combler les souhaits de tous. Comme dans

un monument gothique, les poussées se compensent et permettent d'obtenir un grandiose équilibre.

Doctrine dure, certes, puisque chacun est responsable de son sort et n'a qu'à s'en prendre à lui-même s'il échoue; doctrine juste puisque chacun est récompensé suivant ses mérites. Toutefois, elle repose sur plusieurs hypothèses : d'abord l'individu est supposé avoir une connaissance exacte de son intérêt et une volonté suffisante pour le suivre; ensuite, comme les liens entre les hommes se nouent librement au moyen de contrats, un minimum de moralité est nécessaire pour assurer le respect de ces engagements — et l'on voit ainsi que, contrairement à des affirmations souvent répétées, la morale est impliquée dans le jeu du système libéral — enfin qui dit liberté, dit hasard. On ne saurait éliminer, à moins d'instituer une tyrannie, cet élément mystérieux, imprévisible qui donne à la vie variété et fantaisie, mais qui distribue souvent par caprice des biens et des maux injustifiés.

L'Etat est présent, mais demeure pour ainsi dire à l'extérieur du système, il se borne au rôle de magistrat et de gendarme.

Cette forme de libéralisme a fait place de nos jours à une autre que nous voulons esquisser, bien qu'il y ait de notre part de la témérité à le faire. En effet, le néolibéralisme est encore au berceau, nous ne disposons guère que de son acte de naissance : un simple agenda de quelques lignes adopté à la dernière séance d'un colloque réuni à Paris en 1938 sous la présidence de Walter Lippmann, l'auteur de *The Good City* (traduit sous le titre : *La cité libre*). Prenaient part à ce colloque, pour ne citer que des noms étrangers, certains des économistes les plus réputés de notre époque : Mises, qui écrivit sa classique *Gemeinwirtschaft* (traduit sous le titre : *Le socialisme*) et qui vient de publier un petit livre à grand succès : *Bureaucracy*, Hayek, dont tout le monde a lu « *La route de la servitude* », Robbins, de Londres, Røepke, de Genève, etc.

Déjà, avant la guerre, les néo-libéraux ont commencé d'agir. En bons stratèges, ils ont compris que le meilleur moyen de se défendre, c'est d'attaquer. Jusqu'alors, les libéraux orthodoxes ont adressé aux socialistes des critiques devenues banales à force d'avoir été répétées : atteintes portées à la propriété individuelle et à la liberté, disparition de l'esprit d'initiative et de l'esprit de prévoyance, destructions des classes moyennes, multiplication des fonctionnaires, etc. Quelques-uns, comme Schaeffe et Bourguin, ont réussi à brosser le tableau d'une société socialisée, ce que Karl Marx s'était bien gardé de faire et ce qui n'est guère rassurant. Mais ces arguments et ces descriptions ne persuadent ou n'émeuvent aujourd'hui que bien peu de lecteurs ou d'auditeurs. Aussi est-ce d'autres méthodes que les néo-libéraux emploient : d'abord, ils invitent leurs adversaires à se démasquer, ils leur demandent : Qui êtes-vous ? et l'on entend formuler autant de définitions du socialisme qu'il existe de partisans de cette doctrine, la majorité d'entre elles restant dans le vague.

Ensuite, les néo-libéraux passent à la contre-attaque : ils prouvent que la planification intégrale est irréalisable, à moins d'une régression économique que nul ne peut souhaiter. On sait depuis plus d'un siècle, grâce à l'expérience de Robert Owen, que le système marxiste ou collectiviste fondé sur la valeur-travail n'est pas viable. Il n'en va pas de même pour une planification totale qui pourrait être appliquée avec succès dans une société primitive très simple, mais notre société moderne est complexe et mouvante. Or le chef d'entreprise doit effectuer un « calcul économique » afin d'obtenir un résultat optimum en coordonnant les facteurs de production. Pour y parvenir, il se référera aux prix, à la condition que ces prix soient libres, c'est-à-dire jouent leur rôle classique d'enregistreurs et d'orienteurs. Vaut-il mieux utiliser la houille noire ou la houille blanche ? Recourir à un transport par eau ou par voie ferrée ? Accroître l'outillage ou augmenter le personnel ? Autant de problèmes

qui sont résolus immédiatement par un examen des prix. Mais dans une société planifiée, ceux-ci n'existent plus ou, n'étant pas libres, perdent toute signification. Dès lors, le chef de service, qui remplace dans une telle société le chef d'entreprise, devra procéder par tâtonnements et en conséquence se livrera à un inévitable gaspillage.

Sans doute théoriquement conçoit-on que cet entrepreneur puisse effectuer le calcul économique en réunissant toutes les données, mais le nombre d'équations à résoudre serait de l'ordre de plusieurs centaines de mille et encore faudrait-il les rectifier chaque jour pour tenir compte des variations incessantes de ces données.

Nous nous rendons compte ainsi de l'importance capitale que revêt le mécanisme des prix. Nous avons accoutumé de l'utiliser au point que nous ne prenons plus garde à son ingéniosité. Le prix nous présente sous forme d'un seul chiffre une prodigieuse synthèse d'un nombre considérable d'éléments et d'influences qui échappent à notre analyse. On comprend qu'il soit la clef de voûte de tout le système libéral. Si au lieu d'être formé spontanément, il avait été créé par un homme de génie, nul doute que les peuples reconnaissants auraient élevé une statue à ce bienfaiteur. La brochure récente d'un ingénieur, M. Allais, est particulièrement instructive à cet égard. La démonstration mathématique, y lisons-nous, établit l'impossibilité d'atteindre l'optimum de gestion dans une économie à planification centrale et la nécessité par conséquent de recourir à une économie de concurrence qui fournira la solution expérimentale. Comprendons que les mathématiciens eux-mêmes reconnaissent l'impuissance des mathématiques. Ne soyons pas plus royalistes que le roi et admirons le courage des dirigeants qui prétendent dicter leur volonté à toute une économie. On comprend l'exclamation de M. Rist au Congrès des Economistes de langue française de 1933 : « Je me demande quel est le génie parmi les hommes qui pourrait sans trembler déclarer : moi, je dirige l'économie ! »

Il est entendu que la question de la propriété et de la répartition reste entière. Mais si théoriquement nous pouvons concevoir l'organisation concurrentielle d'une économie totalement collectivisée, pratiquement nous ne voyons pas comment la réaliser. Le chef de service dépendant de supérieurs hiérarchiques et disposant de deniers publics devrait agir comme s'il était indépendant et s'il avait engagé ses propres fonds dans l'affaire. Une pareille substitution de mentalité apparaît incroyable et nous nous perdons dès lors dans les subtilités que certains économistes britanniques ont brillamment développées : pseudo-concurrence, marchés artificiels, prix fictifs.

Les néo-libéraux ne se contentent pas de contre-attaquer, ils construisent, mais en revisant certaines notions anciennes. On sait que les Physiocrates ont confondu deux idées bien distinctes, celle de l'existence d'un ordre naturel conforme au jeu des lois économiques élémentaires, et celle de l'excellence de cet ordre en raison de son caractère divin. Ils ont subi à la fois l'influence de Descartes et celle de Saint-Thomas. Ainsi tout en acquérant aux yeux de la postérité l'immense mérite d'avoir fondé l'économie politique en tant que science, ils ont déposé dans son berceau des germes de mort. Les néo-libéraux rejettent le caractère apologétique qui dérive de la deuxième idée. Ils font au contraire acte de modestie. Ils prétendent offrir la moins mauvaise solution et non la meilleure qui se puisse imaginer. La relativité devient leur règle. Ils dépouillent l'absolutisme et l'universalisme, dogmes propres au XVIII<sup>e</sup> siècle : ils n'entendent parler que pour un lieu et pour un temps déterminés. Ce qui était bon au moyen âge ne l'est pas forcément aujourd'hui et ce qui vaut pour des Slaves ou des Asiatiques ne vaut pas forcément pour des Français.

De même ils repoussent la formule « laissez-faire, laissez-passer » que les adversaires du libéralisme ont insidieusement mise en relief en lui donnant un caractère anarchiste qu'elle n'a jamais eu — car, historiquement, elle signifie : laissez

travailler les hommes, laissez circuler les marchandises, autrement dit : supprimez les règlements corporatifs, faites disparaître les douanes intérieures — formule révolutionnaire s'il en fût que l'on a pris plaisir à caricaturer. « Laissez-faire, laissez-passer », déclarait un délégué allemand au Congrès international des économistes en 1937, c'est aussi « laissez-souffrir ». Nous pourrions lui répondre aujourd'hui en prenant son pays pour exemple : « Faire faire, faire passer, c'est aussi faire souffrir ».

Nous avons vu qu'un Etat existe en régime libéral, mais qu'il demeure passif. Dans le système néo-libéral, il devient actif, car il est chargé de créer ou de reviser l'ordre légal qui se situe à côté de l'ordre naturel et qui est formé par les institutions : régime des contrats, statut des associations, formes monétaires, etc.

Une institution est une chose vivante ; elle naît, grandit, se transforme, décline, meurt, et rien ne nous garantit *a priori* que celles qui existent à un moment donné sont les plus susceptibles de sauvegarder la liberté. C'est à l'Etat à les remettre à jour, s'il y a lieu, de manière à constituer le cadre le mieux approprié au mécanisme des prix.

L'Etat prend ainsi un aspect nouveau ; il ne se présente ni avec l'indifférence de son ancêtre du dix-huitième siècle, ni avec l'insolence de son prédécesseur du vingtième siècle : il se moralise, il est saisi pour ainsi dire par l'esprit de sacrifice, il devient agent de libération. Construisant le système qui lui permettra de s'effacer, il est un souverain qui prépare sa propre abdication.

On comprend dès lors qu'il puisse pécher par insuffisance d'intervention aussi bien que par excès d'intervention, ce que les anciens libéraux n'auraient pas admis. Quand le système d'auto-défense joue mal, quand des circonstances extérieures le détériorent, quand l'évolution de la technique en modifie certains aspects, l'Etat doit intervenir, mais toujours en vue de rétablir le régime de liberté. Par exemple, il est légitime de réformer le régime de nos sociétés ano-

nymes qui remonte à 1867 et prête à des abus; incriminer le libéralisme parce que ces institutions fonctionnent mal est une absurdité; les sociétés anonymes sont des créations de la loi et il suffit de modifier celle-ci pour remédier à une telle situation. De même lorsque des monopoles s'installent et que la concurrence ne se développe pas normalement, l'Etat a mission d'intervenir si le monopoleur cherche à rançonner le consommateur; il n'y a pas de plus grand adversaire des trusts que le libéral puisque les trusts risquent de fausser le mécanisme des prix.

Enfin, si l'Etat intervient en deçà du marché, il intervient aussi au delà. La réalisation de l'ordre peut comporter des sacrifices, la concurrence fait parfois des victimes, le hasard risque d'engendrer des injustices. L'Etat est là pour recueillir, restaurer, reclasser. A lui, les chômeurs involontaires, les incapables, les demi-ouvriers, les vaincus de la vie.

En résumé, les néo-libéraux nous invitent à construire le libéralisme. On voit l'erreur que commettent ceux qui regardent cette doctrine comme désuète et périmée. En vérité, elle est toute jeune, elle est à l'aube de son existence.

Le tour d'horizon que nous venons de faire est évidemment très sommaire, mais notre exposé d'aujourd'hui n'est qu'une préface, un lever de rideau. Dans les conférences qui suivront et dont M. le Président vous a donné la liste, les diverses activités économiques seront examinées successivement.

Alors nous verrons plus clair. Rien ne nous contraint de suivre le chemin de la servitude, car il n'existe pas de fatalité dans l'Histoire.

« Le destin, par une ironie assez effrayante, écrit Jules Romains, s'est amusé à broder le mot de liberté sur les bannières de toutes les armées qui allaient à la victoire. On n'a même plus le courage d'en rire. Déjà avant la guerre, nous étions à travers le monde quelques centaines de millions de candidats à l'esclavage nourri, chauffé et blanchi.



La terreur, la mort, la faim et le froid ont ramassé les rancœurs à la pelle et ont achevé de mater ceux qui s'obstinaient à attacher du prix à ce futile ornement qu'est la liberté de l'homme. »

Paroles à méditer. Nous sommes de ceux qui s'obstinent à marcher sous ces bannières décriées. Sur les champs de bataille de la pensée comme sur ceux de notre terre en 1940, les Français ont d'abord connu la défaite ; sur les premiers comme sur les seconds, nous savons que toutes les libérations sont possibles !

LOUIS BAUDIN,  
*Professeur à la Faculté de Droit  
de Paris.*



DANIEL VILLEY

## ÉCONOMIQUE ET MORALE

*L'économie libérale fait les hommes libres, et les hommes libres sont des hommes moralement supérieurs.*

Le sujet qui m'a été proposé n'est pas de ceux qui savent allécher d'emblée un économiste. L'économiste se sent toujours quelque peu embarrassé, gêné, mal à son aise, dès lors qu'on lui parle de morale. Le moraliste est un personnage qu'il redoute : avec lequel il ne parvient point aisément à trouver un langage commun.

Il y a à cela de vieilles et profondes raisons. Jadis, les premières notions d'économie furent élaborées par des moralistes. C'est pour trancher des problèmes de justice qu'Aristote et les canonistes du moyen âge se sont les premiers penchés sur l'analyse de la monnaie, des prix, de l'intérêt du capital. En un sens, l'économie politique est donc fille de la morale. Mais, fille ingrate, elle n'a pas tardé à se prétendre émancipée. Elle a revendiqué son autonomie ; ce n'est point sans peine qu'elle l'a obtenue. Et cette autonomie fraîchement conquise lui est encore fréquemment contestée. L'économie politique se trouve un peu, vis-à-vis de la morale, dans la situation d'une colonie trop récemment affranchie pour pouvoir considérer sans quelque relent de méfiance son ancienne métropole. Et celle-ci a fréquemment des retours d'impérialisme — auxquels ne manquent point sur place les complicités.

Pourtant la pensée de l'économiste et celle du moraliste parviennent difficilement à se rejoindre. La morale

postule la liberté psychologique ; l'économiste est habitué à considérer les phénomènes sociaux — qui sont des composés d'actes humains — sous l'angle de la détermination. La morale a une optique téléologique ; l'économiste est adonné à la recherche des causes. Le moraliste scrute les intentions, l'économiste les résultats. La morale est une chose essentiellement individuelle ; l'économie politique s'arrête à des résultats globaux, comme le prix ; à des phénomènes de masse comme la conjoncture. Comment, dans ces conditions, trouver un terrain commun pour s'affronter ou pour s'entendre, en tout cas pour s'expliquer ?

Si nous ajoutons à cela que la morale varie selon les moralistes non seulement par son contenu mais encore quant à sa définition essentielle, et que, d'autre part, il y a au moins autant de conceptions diverses de la science économique que d'économistes même, nous imaginerons aisément combien il apparaît difficile — et qu'il est peut-être vain — de prétendre poser en termes généraux le problème des rapports de la science économique avec la morale.

Faudra-t-il donc, après tant de premiers chapitres de manuels qui ne satisfont ni les économistes, ni les moralistes, que je m'aïlle livrer devant vous, moi aussi, à ce périlleux exercice ? A vrai dire, je ne pense pas que ce soit cela que vous attendiez de moi. Vous seriez déçus si je me bornais à dresser quelque parallèle épistémologique entre les deux disciplines intellectuelles et à analyser leurs relations réciproques.

Dans le cadre de cette série de conférences, il convient plutôt sans doute que je m'efforce d'éclairer les aspects moraux du problème qui nous tient à cœur, celui du retour de la France à une économie libre.

\*  
\*\*

Pour croire, en 1946, au retour d'une économie libre, il faut, à défaut de beaucoup de naïveté, une certaine dose

de foi. En effet, de tous côtés fusent présentement les attaques contre le libéralisme. On le présente comme historiquement dépassé, comme économiquement insoutenable, comme moralement scandaleux.

Les objections d'ordre historique, inspirées d'un marxisme très primarisé et teinté de romantisme — qu'eût très probablement répudié Karl Marx — affirment la fatalité du planisme. Elles font état d'une orientation universelle et à sens unique que manifeste l'histoire économique récente. Elles reposent sur une extrapolation de la courbe de l'évolution des structures au cours des dernières années. Elles sont troublantes certes, mais non pas à mon avis décisives. A bien observer les faits, il n'apparaît point évident que l'économie libérale soit celle du passé, et l'économie planifiée celle de l'avenir. Peut-être bien s'opposent-elles plutôt comme l'économie de l'Est et celle de l'Ouest. La Russie n'est point capitaliste; mais elle ne l'a jamais été. Les Etats-Unis l'ont toujours été; ils le resteront sans doute encore. Dans quelle mesure les contraintes qui depuis quinze ans ont été instaurées outre-Atlantique affectent-elles l'armature profonde du régime ? Elles n'ont pas, en tout cas, semble-t-il, ébranlé là-bas l'idéal individualiste. Une grande partie d'entre elles s'expliquent par la guerre, et se présentent comme des mesures de mobilisation industrielle. Nous avons appris à sourire de la trop célèbre formule « la mobilisation n'est pas la guerre ». Pourquoi la paix ne serait-elle pas la démobilisation ? L'économie planifiée ne serait-elle pas l'économie de la guerre et l'économie libérale celle de la paix ? Et la paix, nous l'espérons bien, ce n'est pas seulement le passé, c'est aussi l'avenir. Méfions-nous de faire de l'histoire à vol d'oiseau. L'histoire ne connaît pas de ligne droite, et toute extrapolation historique est périlleuse. L'histoire est la science du passé, et non pas une diseuse de bonne aventure. On ne saurait être assuré qu'elle condamne le libéralisme.

Celui-ci serait-il économiquement impossible, comme

on se plaît à l'affirmer ? décidément incapable de mener à bien la reconstruction du monde et d'éviter le retour périodique de déséquilibres d'une gravité pour lui fatale ? décidément inapte à assurer le plein emploi ? Il se faut entendre, Mesdames et Messieurs, sur ce qu'on entend par libéralisme. Bien que les circonstances l'aient situé à Cambridge en réaction contre une certaine école libérale, je serais personnellement très disposé à lui annexer lord Keynes et nombre de ses disciples. Demander une politique de la conjoncture, des investissements d'Etat pour amorcer les reprises économiques, une politique avisée de manipulations monétaires, et une politique du taux de l'intérêt, ce n'est point là faire du planisme ! Ce n'est point briser l'armature du régime ! C'est entendre surveiller, et de temps en temps réparer ou guider la machine : non point la détruire ni la remplacer. L'interventionnisme de Keynes est un interventionnisme de fonctionnement par opposition à ce qu'on appelle l'interventionnisme de structure. L'intransigeance de certains néo-libéraux dogmatiques ne sert point, à mon avis, le libéralisme. L'orthodoxie monétaire en particulier a plus d'une fois joué de fort mauvais tours à l'orthodoxie économique. La liberté économique a payé cher l'obstination avec laquelle de 1931 à 1935 nous sommes restés rivés à ce que l'on appelait la politique du « bloc-or ». Dès lors que l'on élargit un peu les frontières du libéralisme, il devient beaucoup moins vulnérable aux assauts que lui lancent les théoriciens de la conjoncture.

Mais il reste une autre catégorie d'objections que l'on élève contre le retour à l'économie libre. Ce sont les objections d'ordre moral. Ce sont les plus répandues et les plus tenaces, ne nous y trompons pas. L'immense majorité de nos concitoyens considère la liberté économique comme radicalement immorale. Elle les scandalise au sens le plus plein du mot. Elle révolte ce qu'il y en eux de plus sincère et de plus noble. Il ne suffit pas de répondre que cette vertueuse indignation procède le plus souvent d'une paresseuse igno-

rance de l'économie politique. Certes, beaucoup condamnent le profit qui ne sauraient le définir, ni décrire les mécanismes de sa formation, et qui n'ont pas la moindre idée des fonctions économiques qu'il remplit. Certes, beaucoup s'indignent contre la spéculation, qui ne savent absolument pas ce que l'on fait dans une Bourse de commerce ou dans une Bourse de valeurs et quel est le rôle des opérations de Bourse dans la formation des prix. Certes, beaucoup de ceux qui couvrent d'invectives l'économie capitaliste ne font que projeter en anathèmes péremptoires la nostalgie qu'ils éprouvent inconsciemment d'une économie archaïque pré-capitaliste : plus à l'échelle de l'homme sans doute, mais qui le condamnerait à la misère, et dont l'ère est bien révolue quel que soit le régime qu'adopte l'économie de demain. Cela ne suffit pas à nous permettre de négliger leurs sentiments. D'abord l'ignorance n'est pas toujours le fait de la paresse. Et puis beaucoup s'en faut que tous les censeurs du capitalisme soient des ignorants. Enfin, chez beaucoup de nos contemporains la condamnation du capitalisme a des racines très profondes, que n'ébranlerait pas une meilleure connaissance de l'économie politique.

La croyance à l'immoralité du régime libéral n'est d'ailleurs pas seulement le fait des adversaires du capitalisme. Beaucoup de ses partisans plaident coupable. Ils n'ont pas bonne conscience. Ils élaborent pour se justifier eux-mêmes une sorte d'apologie honteuse. Si les hommes étaient meilleurs, disent-ils, on pourrait instaurer le socialisme et ce serait beaucoup mieux. Mais les hommes ne sont pas parfaits... Nous nous efforcerons à dépasser cette geignarde dialectique du souhaitable et du possible, ce pénible jeu de la thèse et de l'antithèse.

La condamnation morale du libéralisme économique revêt deux formes différentes. Elle est, pour mieux dire, à deux étages. L'économie libérale, objecte-t-on d'abord, est sordide, injuste, spoliatrice, exploiteuse. En un mot, elle

est immorale. Nous devons donc nous poser, en premier lieu, le problème de *la valeur morale de l'économie libre*.

Mais ses adversaires ajoutent : quand bien même le libéralisme ne conduirait point à des résultats immoraux, il resterait qu'il sépare radicalement la vie économique de la morale. Il affranchit le monde des affaires de toute subordination par rapport à la politique, laquelle est guidée par des notions morales. Il exclut, par définition, du domaine économique, toute préoccupation de justice. En somme, on ne reproche plus à l'économie libérale d'être immorale, mais bien d'être *amoral*. Nous devons examiner cette seconde objection dans une deuxième partie, au cours de laquelle nous examinerons quelle place ont *les valeurs morales dans une économie libre*.

\*  
\*\*

Que reproche-t-on à l'économie libre ? On lui reproche essentiellement trois choses : d'abord l'immoralité du mobile qu'elle assigne à l'activité économique : l'intérêt personnel. En second lieu, l'injustice des résultats sociaux auxquels aboutissent, en économie libre, les mécanismes de la répartition. En troisième lieu, le scandale de ce que l'on appelle le « règne de l'argent ».

Il importe d'examiner — aussi loyalement que le permettent les limites du temps dont nous disposons — chacun de ces griefs.

On reproche d'abord au libéralisme d'assigner comme moteur à l'activité économique un mobile immoral : celui de l'intérêt personnel. Et, tout d'abord, je me demande vraiment si le mobile de l'intérêt personnel est immoral. En quoi vous semble-t-il scandaleux qu'un homme cherche à gagner de l'argent, à mieux vivre, à accroître son bien-être et celui des siens ? Vouloir son propre bien, c'est le premier acte par lequel s'affirme une personnalité. Le premier devoir, c'est l'amour de soi-même — et non pas tou-



jours le plus facile à pratiquer. Il faut d'abord beaucoup s'aimer soi-même, pour ensuite beaucoup aimer son prochain en l'aimant comme soi-même. D'autre part, est-il exact que l'intérêt personnel soit spécifique du régime libéral? Sous tous les régimes, l'homme qui produit, qui dirige, qui entreprend, travaille pour autrui en ce sens que ce sont les autres qui consommeront les fruits de son activité; et il travaille pour lui en ce sens que, de son activité économique, il entend bien retirer un revenu dont il disposera personnellement. En régime libéral, il est tout à fait permis à un entrepreneur de se reconforter à la pensée qu'il rend service aux consommateurs de ses produits. En régime d'économie planifiée, il ne faut pas croire qu'un exploitant soviétique, par exemple, ne retire aucun avantage personnel de son activité. Il est payé et souvent payé proportionnellement au résultat de sa production; et, d'autre part, s'il conduit bien son affaire, il sera récompensé par de l'avancement, des décorations, toutes sortes d'honneurs et de privilèges. Il est possible qu'en régime libéral il soit fait davantage appel à la cupidité; et en régime d'économie planifiée davantage à la vanité et à l'ambition. Cela n'est pas certain. Je vous laisse en tout cas à décider lequel de ces deux ordres de mobiles est moralement le plus élevé.

En réalité, c'est à tort que l'on enseigne fréquemment que l'économie libérale a pour mobile essentiel l'intérêt personnel, et l'économie socialiste le service social. Ces deux mobiles jouent conjointement dans les deux systèmes. Ce qui les oppose est bien autre chose. Qui va décider qu'un individu a rendu service à la société et mesurer la récompense auquel il aura droit de ce fait? Sera-ce le marché où s'expriment les goûts spontanés des consommateurs? Ou bien sera-ce une autorité souveraine qui jugera plus ou moins arbitrairement de l'utilité de tel ou tel autre produit, des mérites de telle ou telle gestion? Qui va proportionner le revenu individuel au service rendu? un mécanisme automatique ou une autorité sociale? Là surtout gît

la différence entre l'économie libre et l'économie planifiée.

Mais justement l'on prétend que le régime libéral ne proportionne pas de façon satisfaisante le revenu à la productivité. La répartition capitaliste n'assurerait pas à chacun l'honnête équivalent du service qu'il a rendu. Il y a très longtemps que l'on reproche plus précisément à la liberté d'engendrer une exploitation de travailleurs.

Pour en savoir décider, il faudrait pouvoir résoudre le très difficile problème que les économistes appellent le problème de l'imputation. Quelle est, dans la valeur d'un produit donné, la part de valeur que l'on peut imputer au travail, aux facteurs naturels, au capital ? Le problème n'est pas seulement difficile à résoudre. Il l'est même à poser. Il semble toutefois, que la théorie économique démontre de façon assez satisfaisante que la répartition libérale tend à accorder à chaque facteur une rémunération proportionnée à sa productivité spécifique. C'est-à-dire que le salaire correspond à la productivité spécifique du travail. Chaque travailleur reçoit la valeur qu'il a créée. Est-ce à dire qu'il reçoit toute la part à laquelle il a droit ? Est-il légitime que cette partie de la valeur du produit qui est imputable au capital soit versée sous forme d'intérêt au propriétaire du capital, alors qu'il n'a fourni aucun travail ? C'est là poser tout le problème de la légitimité de la propriété individuelle : un très vieux problème, aux résonances très vastes et que je ne saurais trancher au cours d'une réunion comme celle-ci. Je crois personnellement que la propriété individuelle se légitime par les garanties d'autonomie qu'elle confère aux individus les uns contre les autres et contre l'Etat. Elle assure une division de la richesse et en neutralise les dangers. Cela dit, il est bien évident que la répartition de la propriété à laquelle conduisent les mécanismes de l'économie libérale est arbitraire. Mais toute répartition de la propriété est arbitraire. Une répartition égalitaire le serait-elle moins ?

On fait souvent grief à l'économie libérale d'engendrer l'inégalité. Il est hors de doute qu'au XIX<sup>e</sup> siècle les classes

ouvrières ont connu en Angleterre et en France des conditions de vie tout à fait inhumaines. Lorsque la Russie, entre les deux guerres, a fait, elle aussi, avec près d'un siècle de retard sur nous, sa révolution industrielle, elle a de même réduit les masses libérales à la portion congrue, afin de consacrer la plus grande partie des forces productives à l'accumulation d'outillages massifs, à la constitution d'un équipement économique. Actuellement c'est aux Etats-Unis que les classes ouvrières connaissent le niveau de vie le plus élevé, et la Russie est un des pays où leur condition est la moins favorable. Cela ne va point à dire que la misère n'existe pas aux Etats-Unis. La misère est un scandale du point de vue moral. Vous vous souvenez de cette page célèbre de « Jean Coste », où Péguy compare la misère à l'enfer, et s'efforce de définir cette limite qui sépare la misère de la pauvreté et qui sépare aussi bien, dit-il, l'économie de la morale. C'est le devoir de tous ceux qui le peuvent, et celui de l'Etat de faire cesser la misère. Est-il bien sûr que des réformes égalitaires soient le moyen d'y parvenir ? L'égalité n'est pas économiquement féconde, les inégalités stimulent la production. Les Russes l'ont fort bien compris et c'est pour cela sans doute qu'il existe en Russie des inégalités de revenus plus accentuées que partout ailleurs, même aux Etats-Unis.

Certes, cette inégalité des revenus ne se double pas, en Russie comme aux Etats-Unis, d'une inégalité des fortunes, puisqu'en régime d'économie socialiste, il n'y a plus ou presque plus de fortunes privées. L'inégalité des fortunes est-elle moralement choquante ?

Ne nous hâtons pas trop de l'affirmer. L'inégalité crée entre les hommes une diversité de conditions, de mœurs, de genres de vie qui enrichit l'expérience de l'humanité et rend plus complexes les rapports humains. Une société où tous les hommes auraient le même revenu et la même fortune, ce serait un peu comme un tableau à une seule couleur, comme un morceau de musique à une seule note : quelque chose de morne et de terne. Au-dessus de ce niveau qui

sépare la misère de la pauvreté, et qui seul permet une vie véritablement humaine, les inégalités sont un élément de diversification qui enrichit moralement chaque homme en même temps que l'humanité tout entière.

Cela ne va pas à dire que l'inégalité ne présente pas de graves dangers : parce que le plan économique n'est pas sans communications avec d'autres plans. Du point de vue de leur dignité profonde, de leurs droits essentiels, de la valeur de leur vie, tous les hommes se valent. On ne saurait dire qu'ils sont égaux, mais qu'ils sont incommensurables ; les inégalités économiques, si elles sont trop accentuées, si elles sont trop stables, si elles sont trop aisément acceptées, risquent de faire méconnaître ce plan supérieur où il n'est point de hiérarchie entre les hommes. C'est pourquoi il y aura toujours, c'est pourquoi il est souhaitable qu'il y ait toujours une protestation contre les inégalités économiques, parmi ceux qui sont au bas de l'échelle. L'inégalité économique est, je crois, un bien parce qu'elle donne à l'humanité un relief supplémentaire, une dimension de plus. Mais il faut qu'il y ait sans cesse des témoignages et des forces en lutte contre les inégalités ; car l'inégalité économique, si elle n'était contrebattue par des pressions révolutionnaires, risquerait de nous faire oublier qu'il y a en chaque homme une valeur infinie. L'inégalité économique trop aisément admise risquerait de déborder dangereusement sur d'autres plans que le plan économique.

Et c'est précisément ce que l'on veut dire lorsqu'on accuse le libéralisme d'imposer le règne scandaleux de l'argent.

Quelquefois, sans doute, on entend dénoncer par là le fait que le calcul économique capitaliste s'exprime sous la forme d'une comptabilité en monnaie. Mais cela n'est point propre au régime libéral. Dès lors que les échanges économiques atteignent un certain degré de complexité, il devient nécessaire d'utiliser ce langage abstrait qu'est le langage monétaire. On le fait aussi bien dans une économie planifiée

que dans une économie libre. Prétendre, sous prétexte de revenir au concret et à l'humain, substituer une comptabilité en nature à la comptabilité en monnaie, ce serait faire un grand pas dans le sens du retour à la barbarie économique, et vers la barbarie tout court. La monnaie, c'est une des grandes conquêtes, l'un des grands symboles, l'un des grands instruments de la civilisation. La monnaie, cela signifie un pouvoir d'achat indéterminé, et donc, la liberté pour chacun de consommer ce qu'il veut, c'est-à-dire d'agir comme il l'entend. « La monnaie, comme a dit Dostoïevski, c'est de la liberté frappée. » Rien n'est plus faux et sacrilège qu'un certain mépris de l'argent.

Mais, le plus souvent, lorsqu'on dénonce le règne de l'argent, ce n'est point au rôle prépondérant de la monnaie dans l'économie moderne que l'on entend s'attaquer, mais bien à l'influence décisive que confère à certains états-majors économiques la possession ou la gestion de capitaux très importants. Le règne de l'argent, c'est donc le règne des hommes d'argent, c'est la ploutocratie. On ne saurait contester que le régime libéral, sous sa forme moderne — sous sa forme de capitalisme concentré — ne présente ici de graves dangers et de graves abus. Mais enfin, ce royaume de l'argent que l'on dénonce reste malgré tout un royaume divisé contre lui-même. Il y a plusieurs puissances d'argent. L'Etat, peut-être, vaut mieux qu'un trust; mais, à mon sens, deux trusts valent sûrement mieux que l'Etat. N'avoir pas de maître, c'est une chimère nihiliste; en avoir un, c'est l'esclavage; en avoir plusieurs, après tout, c'est peut-être cela la liberté. Et le capitalisme, si on le définit très concrètement comme le régime qui existait en 1939 en France, en Angleterre, aux Etats-Unis et dans quelques autres pays, se caractérise essentiellement comme un pluralisme. En régime capitaliste il y a certes une certaine influence des puissances d'argent, mais aussi d'autres forces qui limitent celles-ci. D'abord et surtout l'influence du syndicalisme ouvrier, qui est très importante et qui constitue, à

mon avis, le contrepoids essentiel à la menace ploutocratique. Il y a l'autorité de l'Etat, qui conserve tout de même une certaine indépendance vis-à-vis des puissances d'argent. Il y a la Presse, il y a l'Université, il y a l'Eglise : un grand nombre de forces qui interviennent et s'opposent les unes aux autres sans qu'aucune soit constamment prédominante ; un équilibre s'en dégage tant bien que mal.

Et certes, cela ne veut point dire qu'il n'y ait aucun abus à craindre. Mais on peut s'opposer aux puissances d'argent en militant dans le syndicalisme ouvrier, en instaurant une presse indépendante, en votant pour les partis hostiles aux trusts. Je crois toutefois que ce serait une solution bien radicale que de vouloir supprimer la libre gestion des capitaux. Ne serait-ce point tomber de Charybde en Scylla ? et, pour éviter certains abus de pouvoirs privés, instaurer infailliblement la dictature sans appel de l'Etat ?

\*  
\* \*

Car enfin, le capitalisme sans doute ne supprime pas les abus. Il ne ferme pas la porte à toutes les exactions. Il ne ménage point aux hommes les tentations. Mais la contrepartie en est un épanouissement positif des individus. Il ne suffit pas de montrer que le libéralisme n'est pas contraire aux principes du droit naturel, il faut encore mettre en lumière qu'il a une valeur éducatrice. L'économie libérale fait les hommes libres et les hommes libres sont des hommes moralement supérieurs. L'économie libre fait des hommes qui ont le goût du risque, le sens de l'aventure, l'habitude des responsabilités, des hommes qui vont de l'avant, qui ne sont pas paralysés par la prudence, qui affrontent les obstacles naturels, au lieu de tout attendre de la grâce de leurs supérieurs hiérarchiques. Le type du bourgeois paralysé par le souci de la sécurité, routinier, pusillanime et engoncé dans le confort, c'est beaucoup plus celui du fonctionnaire que multiplie l'économie dirigée que celui de l'entrepreneur capitaliste.

Et la liberté économique ne saurait être seule sacrifiée. La liberté, comme la paix, est indivisible. On ne peut séparer la liberté économique de la liberté personnelle, qui implique celle de la consommation et celle du travail et qui est exclusive de l'inquisition policière. La liberté économique est liée aussi bien à la liberté politique ; un Etat démocratique, nous nous en apercevons quelque peu, est impropre à réaliser la planification. Toute direction économique autoritaire implique une certaine irresponsabilité de l'autorité directrice, qui n'est pas compatible avec le contrôle parlementaire. Aucun pouvoir qui vient d'en bas ne peut vraiment diriger l'économie ; cela n'est point un hasard si l'économie planifiée a toujours été de pair avec la dictature.

Certes, la liberté économique conduit fréquemment à des abus ; il y a la corruption de la richesse, il y a la corruption de la puissance. Mais les régimes que l'on oppose à l'économie libérale sont-ils moins corrupteurs ? L'économie dirigée a pour corollaire nécessaire la généralisation de la fraude ; elle avilit le prestige de la loi, elle émousse la valeur infâmante des peines, elle implique la délation généralisée, elle répand les simplismes et les mensonges de la propagande. Elle tend à avilir la personne humaine.

Je suis persuadé que, dans une économie libre, la dignité ouvrière est encore beaucoup mieux sauvegardée que dans une économie totalitaire ; l'ouvrier y peut prendre des décisions individuelles et libres dont dépendent son avenir et sa vie : décision de s'embaucher dans telle usine ou dans telle autre, d'entreprendre tel apprentissage, de changer librement de profession ou de région ; il est maître de sa vie beaucoup plus que dans une économie dirigée où toute son activité est réglementée par l'autorité supérieure. Et, d'autre part, l'économie libre est le seul climat dans lequel puisse vivre un syndicalisme ouvrier indépendant, qui présente vraiment le caractère d'un mouvement spontané. Pour que le syndicalisme soit vivant, il faut que les

conditions de travail soient discutées entre patrons et ouvriers, et non point déterminées par les décisions unilatérales d'une autorité supérieure. Il faut que s'opposent des intérêts de classe, au lieu qu'une solution toute faite soit imposée au nom d'un prétendu intérêt commun. Dans un livre récent, M. Navel dit « qu'il y a une certaine tristesse ouvrière dont on ne guérit que par la participation politique ». L'activité syndicale, la lutte au sein des syndicats pour l'amélioration du sort de la classe ouvrière, c'est la forme privilégiée de cette participation qui peut apporter à l'ouvrier ce réconfort, cette confiance en sa propre cause que la misère des temps ne lui rend pas facile.

J'entends cependant l'objection : il est possible, me dit-on, que l'économie libre fasse des hommes moralement supérieurs. Mais ces hommes, moralement supérieurs, elle n'en a que faire, car il n'y a pas de place pour la morale dans une vie économique abandonnée à des mécanismes automatiques et totalement inhumains. Nous devons maintenant, pour répondre à ce nouvel aspect de la thèse antilibérale, nous demander quelle est la place des valeurs morales dans l'économie libre.

\*  
\*\*

Ce second aspect de l'objection va peut-être plus profond que le premier. Le moraliste préfère qui l'affronte à qui l'ignore. Plus encore que d'être immorale dans ses résultats, il tient rancune à l'économie libre d'être amoral dans son principe. Et cette seconde objection rejoint un peu celle que le moraliste oppose à l'existence même d'une science économique et dont nous parlions en commençant. Non point qu'il faille identifier la science économique et le libéralisme, comme le faisaient les libéraux du XIX<sup>e</sup> siècle, et comme le font encore certains néolibéraux un peu sophistes, du genre de Ludwig von Mises; non point que la science économique impose



le capitalisme ou qu'il n'y ait de science économique que du régime capitaliste. Seulement, le capitalisme réalise dans les faits ce que l'économiste poursuit dans le domaine de la science : l'autonomie du domaine économique par rapport aux autres aspects de la vie sociale. L'économiste a-t-il le droit de penser la vie économique en dehors de toute préoccupation morale ? Le régime libéral a-t-il le droit d'instaurer un monde économique où n'auraient point leur place les préoccupations morales ? Le problème est un peu le même.

Le moralisme est dans la tradition des écoles françaises. De même que le socialisme français apparaît préoccupé de questions morales, en face du marxisme qui les prétend ignorer, de même notre école libérale du XIX<sup>e</sup> siècle est moraliste par opposition au mécanisme de l'école anglaise. Et cela donne au libéralisme français un aspect quelque peu boiteux, logiquement moins rigoureux, en apparence, que son confrère britannique. En effet, de deux choses l'une : ou bien chacun, poursuivant son propre intérêt, réalise en fait le maximum de bien-être pour tous ; et alors on ne voit pas pourquoi la recherche de l'intérêt personnel aurait besoin d'être tempérée par des intentions morales (au contraire, il semblerait que tout sacrifice consenti aux dépens de l'intérêt personnel, pour des fins morales, soit antiéconomique et diminue le bien-être de tous). Ou bien, au contraire, il n'est pas vrai que chacun, en recherchant son intérêt personnel réalise le bien de tous ; et alors, on se demande quel tempérament de caractère moral pourrait excuser ou justifier une économie fondée sur l'intérêt personnel.

Il apparaît donc assez malaisé de faire une place quelconque aux préoccupations morales dans une économie que l'on abandonne à des mécanismes automatiques et autonomes. Quel rôle peut bien rester dévolu à la morale en un tel régime ?

Il paraît ici nécessaire de nous demander non seulement

quelle est la morale de l'économie libre, mais un peu quelle est sa métaphysique.

Je pense que Dieu voit tout à la fois. Le bien, pour Lui, est un et homogène et ne se sépare point du vrai ni du beau. Mais, pour nous, pour notre intelligence limitée et dans le monde fini où s'exerce notre activité, le bien apparaît sous une forme essentiellement fragmentaire. Il est fait d'une série de fins diverses, hétérogènes, irréductibles les unes aux autres et qui, nécessairement, entrent en conflit les unes avec les autres, parce que, dans notre monde, il n'y a pas assez de place. Par exemple, l'éthique et l'esthétique, la justice et l'ordre s'opposent nécessairement. Il y a des choses belles qui sont immorales et des laideurs qui font du bien. On ne pourra jamais accorder une justice parfaite avec un ordre parfait. Les différentes fins sont en opposition les unes avec les autres. Entre elles, il n'y a pas, à notre niveau, de conciliation possible; sont seulement possibles des compromis, qui sacrifient partiellement chacune des fins à toutes les autres, des compromis qui ne nous satisfont point, qui ne nous peuvent et ne nous doivent pas satisfaire, mais que nous sommes forcés d'accepter parce qu'ils sont nécessaires. Il n'y a pas une solution juste; toute solution est juste en ce qu'elle fait droit à des fins légitimes, injuste en ce qu'elle ne leur fait droit que partiellement. Dans ces conditions, je ne dois point avant d'agir me demander: « Où est le bien que je le fasse ? » mais bien plutôt: « Dans cette pièce qui se joue et où s'affrontent de nombreux interlocuteurs nécessairement rivaux, quel est mon rôle, pour que je le joue ? » Je jouerai mon rôle de tout mon cœur, mais je ne croirai pas que mon rôle soit le seul qui doit être joué. J'ai besoin que d'autres me donnent la réplique. Que chacun joue son rôle et la pièce sera réussie.

Dans l'économie planifiée, une seule autorité définit l'intérêt général et ordonne les efforts de tous à sa poursuite. Il n'en va pas de même dans l'économie libérale. A ce complexe jeu des fins qui constitue l'essence de l'histoire,

selon que nous le disions à l'instant, correspond un jeu de forces qui s'opposent les unes aux autres et entre lesquelles se dégage un équilibre. Par exemple, l'entrepreneur incarne, lui, la fin économique ; son rôle est de porter à son maximum l'excédent de la valeur créée sur la valeur dépensée, que mesure le profit ; telle est la fonction de l'entrepreneur. Il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui représente cet effort vers la plus grande productivité. Quelqu'un qui dise comme Christophe Colomb dans le livre de Claudel : « Périssent l'équipage, pourvu que soit découverte l'Amérique ».

Seulement, dans la pièce que constitue l'économie libérale il y a d'autres rôles que celui de l'entrepreneur. L'entrepreneur qui poursuit le maximum de profits, la création d'un maximum de valeur, rencontre sur son chemin des obstacles. Il rencontre des coûts qui reflètent la rareté du capital, celle du travail, celle en général des facteurs de la production. Mais d'autres coûts, d'autres obstacles peuvent refléter des préoccupations morales. Par exemple lorsque l'Etat interdit d'employer des enfants au-dessous d'un certain âge, lorsqu'il interdit d'abaisser les salaires au-dessous d'un certain taux, il dresse des obstacles que rencontre l'entrepreneur dans l'accomplissement de sa fonction. La législation sociale, d'inspiration morale, n'est nullement incompatible avec le libéralisme ; elle n'en atteint pas le mécanisme, elle modifie seulement les données du problème que doit résoudre l'entrepreneur.

L'entrepreneur capitaliste ne rencontre pas seulement en face de lui la résistance de l'Etat, mais aussi celle du syndicalisme ouvrier. Le syndicalisme ouvrier constitue à mon avis un élément essentiel et indispensable de l'économie libre ; tandis que le patron représente la fin économique, l'ouvrier représente les revendications d'humanité. Tandis que le patron incarne la fin productive, le syndicalisme ouvrier veille à la moralité des moyens. Les syndicats ouvriers disent au patron : « Vous pouvez remplir votre fin économique, mais non pas au détriment de ma santé, de

ma dignité, de mon droit à avoir des enfants ». Deux points de vue qui s'opposent nécessairement, et entre lesquels il faudra trouver un compromis. Les conventions collectives réalisent cet équilibre.

\*  
\* \*

Est-ce à dire que la morale n'apparaît, en régime libéral, que comme un obstacle à la réalisation des fins économiques ? Est-ce à dire qu'elle n'ait aucune part dans l'activité économique même ? Je n'en crois rien.

Un fort amusant petit livre que vient d'éditer l'armée américaine à l'intention des G. I. analyse 112 griefs que nos alliés formulent fréquemment contre les Français, et s'efforce d'y répondre. En particulier, le soldat américain se plaint que les femmes françaises ne soient point suffisamment bon marché. « Les prix, répond l'auteur de l'ouvrage, résultent de l'offre et de la demande. Ceux dont il s'agit ici sont donc en raison directe de la vertu française, et en raison inverse de la vôtre ». Ainsi, les idées morales des acheteurs et des vendeurs, leur degré de moralité, commandent les prix et l'orientation de la production. Est-ce là exclure la morale de la vie économique ?

Mais la morale ne s'arrête pas au seuil du mécanisme économique, elle n'influe pas seulement sur les données du problème économique, sur les offres et sur les demandes. Le marché, pour se former, implique des hommes qui aient une certaine mentalité, une certaine orientation morale favorable à l'établissement de la concurrence loyale. Dans les foires arabes, beaucoup d'acheteurs et de vendeurs se trouvent réunis, mais il ne se forme pas un marché au sens économique du mot, un prix unique n'arrive pas à s'établir; chaque vendeur s'isole avec un acheteur et l'un et l'autre discutent interminablement sans ouvrir les yeux sur les étalages voisins. Il faut donc certaines dispositions psychologiques et morales pour que se forme un marché, pour que

fonctionne la concurrence. Certainement les conceptions en vogue sur le secret des affaires sont contraires à la moralité du régime libéral. Un état d'esprit de concurrence loyale est nécessaire. L'incompréhension qu'a souvent montrée le patronat français vis-à-vis du syndicalisme ouvrier a quelque chose de tout à fait contraire aux conditions morales du bon fonctionnement d'un régime libéral. Pour que l'économie libérale fonctionne, il faut des hommes qui acceptent la règle du jeu, des concurrents et des adversaires qui évitent les coups bas, qui jouent leur rôle, mais sans prétendre supprimer le concurrent ou l'antagoniste, et qui assouplissent les mécanismes en les humanisant et en mettant de l'huile dans les rouages.

L'économie libre implique des hommes qui soient dignes d'elle, et cela veut dire des hommes libres, et cela veut dire des hommes moraux.

\*  
\*\*

Telle est, à mon avis, Mesdames et Messieurs, la place de la morale dans une économie libre. J'ai tenté, au cours de cette causerie, de montrer que la morale, à tout prendre, se pouvait sans doute accommoder du régime libéral plus facilement que d'aucun autre; j'ai tenté d'esquisser une réhabilitation morale de l'économie libre, parce que rien ne serait, à mon avis, plus funeste à la France que de s'engager sur la voie de l'économie libre avec une mauvaise conscience. Il ne faut pas que le libéralisme demeure le refuge des cyniques et des désabusés. Parce qu'il grandit l'homme, il faut qu'aillent à lui tous ceux qui croient en l'homme, en tous les hommes. Tous ceux qui aiment l'homme, tous les hommes. Mais je serais pourtant fâché si je vous avais laissé penser que tout en régime libéral est, à mes yeux, moralement pour le mieux dans le meilleur des mondes. Non plus que l'on ne pourra jamais accorder Jésus avec Caïphe, ni avec Hérode, ni avec Pilate, ni avec César — même et surtout

peut-être avec le plus moral des Césars — je n'entends ici réconcilier Dieu et Mammon, selon la formule chère à Keynes et qui peut-être témoigne, chez ce très grand économiste, d'une assez courte philosophie. Il subsistera toujours, entre les aspirations diverses et inconciliables des hommes, des tensions douloureuses et insolubles. Parce que c'est la noblesse de l'homme d'aspirer à plus de choses qu'il n'est ici-bas possible d'en réaliser à la fois. Et c'est aussi bien le mérite capital de la liberté, de laisser ces tensions s'exprimer franchement, de les laisser se déployer, s'épanouir et chercher tant bien que mal leur résultante spontanée dans un équilibre toujours provisoire et sans cesse mobile. Au lieu de les étouffer brutalement comme d'aucuns le voudraient faire. Au lieu d'imposer brutalement une harmonie artificielle et forcément menteuse, et, sous prétexte de faire descendre sur la terre le Royaume qui n'est pas de ce monde, d'y instaurer l'ordre des cimetières.

DANIEL VILLEY,  
*Professeur à la Faculté de Droit  
de Poitiers.*

ANDRÉ MARCHAL

*LES DIFFICULTÉS  
DU LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE  
DE 1929 A 1939*

*L'hésitation de nos gouvernements successifs entre la liberté et l'autorité pourrait à la longue, devenir mortelle si nous n'y prenions garde, si la France, pays de la mesure, devenait le pays de la demi-mesure.*

Du 26 au 30 octobre 1938, se tint à Paris un colloque réunissant un certain nombre d'économistes français et étrangers, parmi les plus lucides et les plus courageux, attachés au libéralisme. Outre Walter Lippmann, qui donna son nom à cette réunion, y participèrent, entre autres, Von Mises, Hayek, J. Rueff, L. Baudin, Rougier, Marlio, Detœuf, etc.

Quel était donc leur but ?

Ils partageaient d'une constatation, qu'étant données les transformations de structure du régime capitaliste, l'automatisme décrit par les économistes classiques avait perdu de sa rigueur et de sa spontanéité. L'économie du XIX<sup>e</sup> siècle, composée de petites unités de production d'importance sensiblement égale, dont aucune ne visait au monopole et n'exerçait d'influence prépondérante sur les autres, donc sur le marché, comportait en elle-même le principe de son rééquilibre par les ajustements constants et imperceptibles qui, à tout instant, s'effectuaient. Mais la formation de grandes sociétés, de groupes puissants, d'ententes de producteurs, visant à la conquête d'une situation de monopole et à la

domination du marché, qui caractérise l'économie du XIX<sup>e</sup> siècle, ne permet plus de réactions aussi rapides et aussi efficaces : le mécanisme est désormais grippé. Que cette modification capitale de structure soit due à une évolution naturelle ou à l'intervention de l'Etat, notamment sous forme de protection douanière, peu importe : le fait est là. Il s'agit d'en dégager la leçon.

C'est à cela que s'emploient ces économistes qui s'efforcent de poser quelques principes capables de suppléer à la défaillance des mécanismes classiques. Ils élaborent un néo-libéralisme qui les rapproche du dirigisme puisque, loin de repousser toute intervention de l'Etat, ils la sollicitent. Un retour pur et simple à la liberté ne leur paraît ni possible, ni souhaitable. Aussi se tournent-ils vers l'Etat.

Mais — et ceci les sépare des doctrines dirigistes — ils assignent à l'Etat un but précis qui, par là-même, fixe des limites à son action. Il doit aider au rééquilibre qui ne se fait plus spontanément ou du moins se fait difficilement et avec retard. Il doit s'efforcer de rétablir les conditions d'une saine concurrence par l'organisation de cadres juridiques et administratifs et par une action dans le domaine économique ayant pour but de dégripper les facteurs bloqués de l'équilibre économique sans compromettre la libre compétition et le rôle régulateur des prix.

D'accord ou à peu près sur les principes, les participants ne le furent pas toujours sur les modalités de l'intervention. Ils restèrent volontairement dans le vague et se bornèrent à établir un « agenda du libéralisme ». Néanmoins le principe du néo-libéralisme était dégagé, qui pouvait permettre de rechercher des solutions logiques aux questions qui se posaient alors.

Les questions à résoudre étaient en effet d'importance dans cette période 1929-1939, marquée au début par la crise économique et à la fin par la guerre.

Ce fut d'abord la crise de 1929-1930, caractérisée par



une intense surproduction, l'accumulation des stocks, la longueur et la profondeur de la dépression, les multiples faillites de grands établissements industriels et financiers, le retard de la reprise à se manifester.

Ce fut ensuite la crise sociale de 1936, caractérisée par l'ampleur inaccoutumée du chômage. Elle marque le fond de la dépression et se développe au milieu d'une agitation politique intérieure qui oppose deux idéologies.

Ce fut enfin la menace de plus en plus imminente de la guerre. Tous les pays se préparaient à cette éventualité qui apparaissait de plus en plus probable. La France, plus que toute autre Nation, en raison de sa position géographique, se devait de prendre des mesures efficaces.

En fait, nous savons que la politique adoptée a finalement échoué. Dans certains milieux on en a rendu responsable le libéralisme. Or, entendons-nous bien. Le libéralisme, qui a été pratiqué en principe au XIX<sup>e</sup> siècle, est sans doute responsable en partie — car cette responsabilité, il la partage avec le progrès technique et le machinisme qu'il a, sinon engendrés, du moins favorisés — de la transformation de structure du capitalisme, de son caractère associationniste et monopoleur.

Mais peut-on aller plus loin et voir en lui la véritable cause de la lenteur avec laquelle la crise économique s'est liquidée, des difficultés sociales que nous avons connues, de l'impréparation à la guerre ? En toute logique, en toute honnêteté on ne peut l'admettre, au moins en ce qui concerne le libéralisme conçu comme l'abstention de l'Etat dans le domaine économique ou social. Mais peut-on l'admettre en ce qui concerne le néo-libéralisme ? L'Etat, en d'autres termes, est-il intervenu de 1929 à 1939 selon les principes mêmes de cette doctrine ?

Pour répondre en pleine connaissance de cause à la question ainsi posée, il faut — ce que je vais tenter de faire objectivement — confronter la politique suivie pour résoudre la crise économique, pour remédier à la crise sociale,

pour mener à bien l'effort de guerre indispensable, avec la politique, sinon préconisée par les néo-libéraux, du moins déduite des principes posés par ceux-ci.

## I

La crise qui s'est déclenchée aux Etats-Unis en 1929 et qui a atteint la France en 1930 est, au moins par sa date (10 ans environ après la crise de 1920), une crise du type courant dont, comme l'a dit Lucien Brocard, « le XIX<sup>e</sup> Siècle a inauguré la fâcheuse tradition ». Pourtant, son intensité, son ampleur parurent anormales. En France, la chute des prix de gros atteignit 40 %. Les émissions de valeurs industrielles s'effondrèrent de 22 milliards de francs en 1930 à 1 milliard seulement en 1936. Dans le même temps, le volume du commerce extérieur français se réduisait de 60 %. Or, dans le passé, jamais de tels chiffres n'avaient été atteints. Cette exceptionnelle violence des événements qui se succédèrent tient en grande partie à la politique suivie par les groupements de producteurs. Ceux-ci se sont efforcés tout à la fois de maintenir ou même d'accroître la production afin de comprimer le prix de revient par unité produite, et de s'opposer à la baisse des prix de vente, grâce au monopole qu'ils détenaient en fait. Ils se trouvèrent en outre dans la quasi-impossibilité de comprimer les coûts de production, la baisse des salaires et la diminution des charges fixes s'avérant matériellement ou psychologiquement très difficiles.

Est-ce là la seule cause de la gravité de la crise ? L'Etat n'a-t-il pas, lui aussi, une part de responsabilité ? Qu'a-t-il fait et qu'aurait-il dû faire pour adopter une solution conforme aux principes du néo-libéralisme ?

Etant donné leur point de départ : le rétablissement, par l'intervention, du mécanisme faussé du rééquilibre, les néo-libéraux pouvaient assigner à l'Etat, trois objectifs :

diminuer la production, réduire les prix de vente, comprimer les coûts.

Diminuer la production en s'abstenant de soutenir et de renflouer les entreprises en difficultés. Celles-ci, produisant à coûts trop élevés, auraient disparu du marché, réduisant par là-même le volume de la production.

Réduire les prix de vente, en obligeant les chefs d'entreprise à consentir une baisse des prix maintenus artificiellement à un niveau trop élevé nullement en rapport avec l'offre alors excessive.

Comprimer les coûts, sinon par la baisse des salaires qui aurait risqué de provoquer des remous sociaux, du moins par la baisse du taux de l'intérêt.

Or, l'Etat, tirillé en tous sens par trop d'intérêts divergents, prit une série de mesures dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles eurent un effet directement contraire à celui qu'on recherchait.

Il suivit une politique de soutien des cours, principalement des prix des produits agricoles et des produits dérivant de l'agriculture. Il en fut ainsi pour le blé, pour le sucre, pour le vin, pour l'alcool. Comme, le plus souvent, l'Etat fut incité, non seulement à contrôler les prix, mais en outre — l'exemple de l'Office du blé est significatif à cet égard — à se porter acquéreur des produits taxés, il en résulta que les agriculteurs, assurés qu'ils étaient de vendre cher et de vendre tout, augmentèrent leur production dans de très fortes proportions. De là, le double résultat : maintien des prix et accroissement de la production, également contraires au but poursuivi.

La politique économique eut également pour but de renflouer certaines grandes compagnies privées qui, livrées à elles-mêmes, auraient disparu. Citons seulement la Transatlantique et l'Aéropostale. Le résultat fut d'empêcher l'assainissement du marché par la disparition des entreprises les plus faibles.

Enfin, il y eut recrudescence du protectionnisme allant

jusqu'à l'autarcie. Mais le protectionnisme a pour effet, et d'ailleurs pour raison d'être, l'élévation des prix intérieurs. Cette hausse des prix, constitua encore un obstacle à la liquidation des stocks, condition *sine qua non* de la reprise économique.

Ajoutons à cela les demandes incessantes de crédit de la part de l'Etat, dont le résultat fut un accroissement de 18 % du total de la dette publique et le maintien d'un intérêt trop élevé grevant d'autant les prix de revient industriels.

Les mesures prises qui ne sont en rien des mesures néolibérales, n'avaient pas réussi à conjurer les effets de la crise et notamment le chômage. Une crise sociale profonde allait poser aux gouvernements successifs de nouveaux problèmes.

## II

En février 1936, malgré les efforts accomplis, 500.000 chômeurs étaient inscrits au fonds de chômage, sans préjudice d'un nombre important de chômeurs partiels. Cette situation coïncida, aux élections de 1936, avec la rupture de l'équilibre des forces au profit de la classe ouvrière. Sans doute, depuis la guerre, les salaires avaient augmenté par rapport aux autres revenus; bien plus, en comparaison du coût de la vie, ils s'étaient revalorisés : les salaires réels avaient donc haussé. En 1930, l'indice des salaires était de 883; en 1935, il était de 826. Quant au coût de la vie, il était tombé de 581 à 478. La baisse des salaires était donc en moyenne de 10 % environ, alors que le coût de la vie avait diminué de 17 % — et même de 31 % si l'on se réfère à l'indice des 13 articles de ménage. Mais il faut noter que l'ouvrier ressent vivement toute diminution de son salaire nominal et qu'il conçoit mal ce qu'est son salaire réel. De plus, en raison du chômage total et partiel, la masse des salaires distribués avait déchu.

Ces difficultés, la situation politique créée par les événements de février 1934 et la prise du pouvoir par le Front Populaire aboutirent en mai et juin à un vaste mouvement de grèves affectant le caractère nouveau de « grèves sur le tas » ou avec occupation d'usines.

Le diagnostic le plus couramment admis est que cette situation était due — au moins en ce qui concerne l'aspect économique et social — au fait que l'industrie française produisait à coûts trop élevés, ce qui la mettait en état d'infériorité vis-à-vis de l'étranger, entraînait une crise des exportations, et finalement provoquait le marasme des affaires et la recrudescence du chômage.

Pour être d'accord avec leurs principes, les néo-libéraux se devaient de préconiser — et ils étaient tous d'accord sur ce point — la compression des coûts de production et la baisse des prix de vente. Ils préconisaient une rigoureuse politique de déflation, de réduction des dépenses publiques et privées qui, par la diminution du coût de la vie, aurait permis la baisse des salaires, principal élément du prix de revient. Certains d'entre eux — Lippmann et Louis Rougier notamment — combattus d'ailleurs par les autres (et c'est pourquoi sans doute le colloque n'en fait pas état) étaient partisans de manipulations monétaires. La dévaluation, combinée à une sévère politique de déflation serait alors un remède à ce déséquilibre des prix français et étrangers, cause partielle des difficultés sociales.

La solution adoptée ne peut guère être imputée au néo-libéralisme. Sans doute, on recourut à la dévaluation monétaire. Mais nous venons de constater que la dévaluation est repoussée par la plupart des néo-libéraux. D'ailleurs elle combina la dévaluation à une politique dite du « pouvoir d'achat » qui, elle, allait à l'encontre de la doctrine libérale.

Cette dévaluation, réalisée le 1<sup>er</sup> octobre 1936, avait pour but, en abaissant les prix-or français, de les mettre au niveau des prix-or étrangers. Mais il aurait fallu, pour que

ce but fût atteint, que la politique suivie par ailleurs n'eût pas pour effet de provoquer leur hausse. Ce fut pourtant ce qui arriva. Partant de l'idée que la crise était due à une insuffisance du pouvoir d'achat ouvrier, les Pouvoirs publics s'efforcèrent, par l'augmentation de ce dernier, de stimuler la consommation, donc, de provoquer la reprise économique et de faire disparaître le chômage. D'où une politique de salaires et une politique de crédits.

On s'efforça d'augmenter les salaires, directement à la suite des accords Matignon qui décrétèrent un relèvement général des salaires de 7 à 15 %, à réaliser dans les conventions collectives futures. Indirectement, trois lois aboutirent au même résultat : celle du 20 juin instituant les congés annuels payés, celle du 21 juin, instituant la semaine de 40 heures, celle du 31 décembre organisant une procédure obligatoire d'arbitrage, basée sur l'idée, sans doute atténuée, de l'échelle mobile.

Cet ensemble de mesures provoqua la hausse des prix, le maintien et même l'aggravation du chômage, la paralysie du commerce extérieur.

Hausse des prix, car le salaire n'est pas seulement un pouvoir d'achat ; il est aussi un élément important du coût de production. On estimait officiellement qu'en moyenne, les salaires entraient pour un tiers dans les prix de revient. En fait, dans l'industrie du matériel électrique, la main-d'œuvre représente 32 % du prix de revient ; dans les articles de ménage, 52 %.

Les petites et moyennes entreprises, dont les réserves étaient faibles, connurent très vite une situation intenable. Les prix de vente s'élevèrent. L'indice pondéré des 13 articles de ménage atteste, de juin 1936 à janvier 1938, une hausse de 50 %. Tous les salariés n'ayant pas obtenu une élévation de salaire de 50 % au moins se trouvèrent par là-même moins favorisés qu'avant. La hausse des prix était d'autant plus inévitable qu'elle résultait d'une augmentation du pouvoir d'achat de la classe ouvrière qui se porta

non sur des objets de luxe, mais sur des produits de première nécessité, dont l'offre est très peu élastique.

Contre toute attente, le chômage ne diminua pas. On avait escompté, dans les sphères officielles, que la réduction de la durée du travail à 40 heures, aurait pour effet l'embauchage de nouveaux travailleurs. Sans doute, les statistiques du chômage total, indiquent une baisse légère : 487.000 en février 1936, 412.000 en février 1938. Mais ces chiffres doivent être corrigés du fait que la loi militaire de deux ans retint sous les drapeaux, dès octobre 1936, 100.000 jeunes gens, et que l'Exposition de 1937 provoqua une utilisation exceptionnelle de main-d'œuvre. Quant au chômage partiel, il était de 5 % en octobre 1936, il atteignait 9 % en janvier 1938.

Que s'était-il passé ? C'est que les petites et moyennes entreprises n'avaient pu procéder à des embauchages nouveaux devenus trop coûteux. Il y avait eu seulement glissement de main-d'œuvre des petites et moyennes vers les grandes, mais nullement résorption du chômage. D'ailleurs, le chômage atteignait surtout les simples manœuvres. La réduction de la durée du travail, portant sur des techniciens ou des ouvriers qualifiés ne pouvait donc créer d'emplois nouveaux pour ces chômeurs. Ainsi s'explique que, même au cours de cette période, l'immigration d'ouvriers étrangers qualifiés continua.

Enfin, tout ceci rend compte du marasme persistant du commerce extérieur. Autant qu'on puisse tirer des enseignements sûrs des statistiques, il semble que, si la dévaluation avait réussi à ramener les prix français au niveau des prix étrangers, la hausse dont nous venons d'expliquer le mécanisme les ramena très rapidement au-dessus dès le mois de décembre. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'il n'y eût aucune reprise dans les exportations françaises.

Quant à la politique d'expansion des crédits qui devait

faire repartir le mécanisme économique, et par là résorber progressivement le chômage, elle n'eut pas plus de succès.

Ces crédits pouvaient prendre en effet trois directions différentes :

Ils pouvaient être utilisés d'abord par la production. Mais la production, ne trouvant pas de débouchés pour écouler ses produits, utilisa ces crédits pour essayer de survivre, pour conserver des stocks, pour attendre des temps plus favorables. Les crédits qui prirent cette voie eurent alors pour effet de maintenir, sur le marché des entreprises qui, économiquement, n'étaient pas viables. Ils empêchèrent, en un mot, l'assainissement du marché.

Les crédits pouvaient être utilisés ensuite par la consommation et ils le furent très largement. Ils eurent pour effet d'accroître le pouvoir d'achat de la population qui fut incitée à augmenter sa demande, ce qui entraîna, cette fois encore, la hausse des prix.

Les crédits, enfin, pouvaient être utilisés par la spéculation. Grâce à eux, les spéculateurs provoquèrent de brusques mouvements boursiers qui contribuèrent à désorganiser le marché et à créer au profit de certains un pouvoir d'achat artificiel, générateur, lui aussi, de hausse des prix.

L'échec fut donc total. Mais les bruits de guerre, les difficultés internationales d'alors détournèrent l'attention de l'opinion publique vers un nouveau problème, celui de l'effort de guerre.

### III

Bien que les menaces de guerre soient apparues d'une façon très générale dans tous les pays d'Europe, la France, plus menacée pourtant que la plupart, engagée qu'elle était dans la crise économique puis dans la crise sociale, ne s'en préoccupa qu'assez tardivement.

La solution libérale, définie lors du colloque Lippmann par M. Rueff, était « d'introduire dans le système de répar-



tition des moyens de production, des facteurs de déformation qui orientent les activités productrices vers des fins militaires ». Que devait alors faire l'Etat?

D'abord se procurer des ressources par l'impôt et par l'emprunt; le premier n'est limité que par le maximum de prélèvements possible; le second doit déterminer le citoyen à se priver pour venir en aide à l'Etat.

Celui-ci, grâce aux ressources ainsi accumulées, agit comme client des usines d'armement, qui satisferont ses demandes de préférence à celles des autres clients dans la mesure du profit qu'elles espèrent retirer de leurs satisfactions. L'Etat a ainsi la possibilité, sans intervenir dans l'organisation ou dans le fonctionnement des entreprises, d'orienter leur activité dans le sens désiré.

Or, l'Etat adopta une politique toute différente. Bien tardivement, encore préoccupé de liquider la crise et d'améliorer la condition des travailleurs, il hésita à assouplir la loi des 40 heures. Il ne le fit qu'à partir de 1938. Des décrets autorisèrent la récupération des heures perdues, fixèrent des dispositions spéciales pour les industries saisonnières, réglèrent l'attribution d'heures supplémentaire pour surcroît de travail. Ces heures supplémentaires devinrent pratique courante dans les entreprises travaillant pour la défense nationale. Enfin l'Etat procéda à la nationalisation de certaines usines de guerre.

La guerre déclarée montra l'impréparation de la France, tant sur le plan économique que sur le plan militaire.

Sur le plan économique, l'industrie n'était pas suffisamment orientée vers la production de guerre. L'effort tenté avait été tardif et timide. Les stocks étaient insuffisants ou inexistants. On ne procéda au rationnement que lorsqu'il fut trop tard, et on trouvait de bon ton en France de critiquer les nations qui dès le début y avaient eu recours.

Sur le plan militaire, la théorie des prototypes s'avéra désastreuse. Estimant que le progrès technique et scientifique est trop rapide pour qu'à l'avance on se mette à fabri-

quér par grandes masses des types d'avions ou de chars qui risqueraient d'être démodés lors du déclenchement des hostilités, les milieux compétents s'attachèrent exclusivement à l'amélioration des prototypes. Mais cette politique, valable quand on est décidé à faire la guerre et à la déclencher au jour dit, devenait critiquable du jour où — et c'est le cas de la France — on voulait se cantonner dans la défensive.

De cette triste histoire de la période 1929-1939 que faut-il conclure?

D'abord, et cela résulte de ce que je vous ai dit, que le libéralisme ou le néo-libéralisme ne peut être tenu pour responsable de ce qui s'est passé, alors qu'à peu près rien de ce qu'il préconisait n'a été suivi. Aurait-il fait mieux? Peut-être. J'incite ici certains milieux libéraux à un examen de conscience. N'ont-ils pas été les premiers à réclamer le renflouement de certaines entreprises touchées par la crise, à demander des droits de douane protecteurs, des primes, etc. ? Mais l'intervention de l'Etat qu'ils sollicitaient était comme l'épée de Damoclès. Quand l'Etat intervient, il ne rétablit jamais la liberté et tend à élargir toujours plus le domaine de son intervention.

On peut se demander si, en ce qui concerne la crise économique, le libéralisme tint un compte suffisant du chômage et de la misère ouvrière; si, en ce qui concerne l'agitation sociale de 1936, il mesura le danger des mouvements populaires et leur caractère autant politique que social; si, enfin, en ce qui concerne l'effort de guerre, il eut une pleine conscience de la nécessité d'agir vite et fort et de la faiblesse de toute politique destinée à exercer une action à longue échéance.

Mais, encore une fois, on ne peut accuser le néo-libéralisme puisque ses conseils sont restés sans écho.

La politique adoptée relève-t-elle alors du dirigisme? Il ne le semble pas. Les mesures appliquées l'ont été sans plan d'ensemble, sans aucune coordination. L'Etat se trouva aux prises avec une série de difficultés successives: crise

économique, crise sociale, crise politique qu'il résolut au jour le jour, à mesure qu'elles se présentaient. D'ailleurs, faute d'expérience antérieure, faute de renseignements statistiques suffisants et coordonnés, il lui était difficile d'élaborer un plan. La méthode suivie fut une méthode purement empirique, une suite d'improvisations hâtives, une politique opportuniste. L'Etat — et c'est là le principal reproche qu'on peut lui adresser — sous l'influence de causes qu'il ne m'appartient pas de rechercher ici, a agi à la façon de l'âne de Buridan. Ayant à se prononcer entre deux solutions qui, l'une et l'autre, pouvaient se défendre par de solides arguments, il n'a pas su ou pas pu se décider à faire un choix. Il a péché par manque de courage et nous a finalement conduits là où nous sommes.

Or, il ne me paraît pas indifférent de mesurer cet échec, par manque de courage, d'un gouvernement placé en face des problèmes de surproduction et de chômage, à l'heure où nous assistons à la crise d'un autre gouvernement qui, instruit pourtant par l'expérience, paraît aussi indécis en face des problèmes de la pénurie. Cette hésitation de nos gouvernements successifs entre la liberté et l'autorité, pourrait à la longue devenir mortelle, si nous n'y prenions garde, si la France, pays de la mesure, devenait le pays des demi-mesures. M. Rueff l'a dit avec force : « Soyez libéraux, soyez socialistes, mais ne soyez pas menteurs. »

La première solution qui se présente est le retour pur et simple au libéralisme. Mais bien des libéraux conviennent que, dans l'état de pénurie et d'incertitude où nous nous trouvons, l'entière liberté économique doit engendrer l'injustice et, par là, le désordre. Les non-libéraux ne se limitent pas à cette critique de circonstance; ils reprochent au libéralisme de construire la société et de fixer la place de l'homme dans cette société, en fonction d'une donnée considérée comme intangible, qui est le fait économique. Car le libéralisme subordonne le social à l'économique.

Les socialistes, au contraire, subordonnent l'économique

au social. Mais leurs solutions sont souvent idéales, ou alors nous les voyons déviées, déformées dans des régimes qui, se prétendant au service de l'homme, se retournent finalement contre l'homme.

Une troisième solution — car il y a toujours une troisième solution — nous est proposée par nos voisins d'Outre-Manche. Cette solution s'efforce de faire la synthèse de l'économique et du social, en reconstruisant toute l'économie en fonction cette fois du travail et des besoins humains. Tel est la conception de W. Beveridge qui relègue la déesse Finance au rôle de servante de l'économie, l'économie étant elle-même orientée par les problèmes sociaux. « Le budget, dit W. Beveridge, doit être basé non plus sur l'argent, mais sur le potentiel humain disponible ». Cette conception, sans doute, effarouchera les tenants de l'économie classique, qui ne croient pas que l'Etat puisse dépenser plus qu'il ne reçoit par l'impôt, et qui crieront à l'utopie. Mais n'oublions pas que nos amis Anglais sont et demeurent des réalistes. Tant que l'Angleterre était la Nation riche par excellence, elle est demeurée attachée au système libéral, avec tous les ressorts qu'il comporte (intérêt, profit, libre concurrence, initiative privée, libre échange, etc.). Aujourd'hui l'Angleterre fait figure de nation pauvre en face de l'Amérique. Conservant un sens très réel de ses intérêts les plus élevés (et on ne peut que l'en admirer) elle s'oriente d'instinct vers une solution « idéaliste » plus conforme à sa mission présente.

Et c'est ainsi que lorsque nous comparons ces deux pays à demi-ruinés, la France et l'Angleterre, nous voyons celle-ci déjà toute tendue vers la reconstruction matérielle et économique, tandis que la France, selon l'image saisissante de M. Siegfried, semble encore une maison effondrée devant laquelle on ne songe plus qu'à partager les restes entre les survivants.

La riche Amérique reste fidèle à la solution libérale, l'Angleterre s'efforce de repenser son système économique et

de donner à des problèmes nouveaux une solution nouvelle. Seule, la France d'aujourd'hui, comme celle d'avant 1939, tout en se proclamant révolutionnaire, demeure hésitante et timorée dans son action.

Manque d'audace dans les conceptions, défaut de vue d'ensemble, voilà ce qui met actuellement la France en péril, et je ne suis pas éloigné de croire qu'une solution — fût-elle mauvaise selon notre cœur — mais appliquée hardiment et avec continuité vaudrait mieux que cet infécond empirisme.

Il vous appartient, Messieurs — qui souhaitez demeurer dans le cadre du libéralisme — d'étudier et de proposer une solution néo-libérale neuve et courageuse, qui tiendra compte des enseignements de l'histoire et en particulier de ce proche passé de 1929 à 1939 que nous avons retracé brièvement, ainsi que les réalités sociales, économiques et politiques d'aujourd'hui.

ANDRÉ MARCHAL,  
*Professeur à la Faculté de Droit  
de Paris.*



PIERRE FROMONT

## L'AGRICULTURE EN ÉCONOMIE LIBÉRÉE

*L'économie dirigée s'est constamment exercée dans le sens des restrictions : en cas d'abondance, c'est la production qu'elle s'efforce de réduire ; en cas de disette, c'est la consommation qu'elle comprime... l'économie dirigée a la nostalgie des bas fonds.*

L'énoncé même du sujet proposé au conférencier demande quelques éclaircissements. Quelques mots de commentaire sur chacun de ses composants fera ressortir l'intérêt du problème et en même temps nous introduira au cœur même de la question.

Est-ce un signe des temps actuels de disette que de voir l'agriculture ouvrir le cycle des conférences consacrées à l'organisation des grandes branches de l'activité économique nationale? Est-ce au contraire la conséquence d'un jugement d'ensemble porté sur les intérêts permanents de l'économie française? De toute façon, on ne peut que se réjouir de constater de telles préoccupations.

En effet, nous croyons, nous autres Français, être un peuple traditionnellement ami de l'agriculture parce qu'un éloge infatigable du paysan fait partie de notre littérature politique et sociale. Mais cet éloge est conventionnel, froid, et d'ailleurs dépourvu de tout esprit critique. Il n'est accompagné d'aucune chaleur de sentiments, d'aucune sympathie active et s'accommode parfaitement de la plus grande indif-

férence pour le sort de l'agriculteur quand ce n'est pas du plus complet mépris. Nous sommes des Latins qui aimons la vie de société, la conversation, toutes choses qu'on ne rencontre qu'à la ville. L'urbanité, voilà une qualité que nous plaçons parmi les premières et à juste titre; mais son étymologie même (*urbs*) ne montre-t-elle pas que nous y voyons essentiellement une création de la ville? Par notre langage même, nous trahissons une hiérarchie de valeurs nettement défavorable aux campagnes. Cette attitude instinctive des Français devait être rappelée dès le seuil de cet exposé pour en comprendre les développements.

Nous devons essayer de réagir contre elle. Les raisons qui militent pour un effort courageux de notre part sont multiples. Nous laissons de côté les raisons idéologiques qui, pour être à nos yeux décisives, nous entraîneraient trop loin. Nous évoquerons seulement quelques constatations matérielles qui ne devraient jamais être oubliées. L'importance des productions agricoles est de celles-là. A la veille de 1914, la valeur de notre production charbonnière atteignait 676 millions, et celle de l'avoine, céréale bien modeste, un milliard. A la veille de la crise de 1930, notre production automobile représentait une valeur de 6 milliards; elle se révélait ainsi à peine égale à celle de la pomme de terre (6 à 8 milliards), nettement inférieure à celle du vin (9 à 10 milliards), moitié de celle du blé (12 milliards). Faut-il rappeler que nos travailleurs agricoles (employés et employeurs réunis) représentent 33 % environ de la population active totale? Il est vain d'espérer une prospérité pour l'industrie et le commerce français si le tiers de leurs clients n'ont pas atteint le même degré d'évolution que les deux autres, à la fois dans leurs besoins et dans leur pouvoir d'achat.

C'est donc d'une branche capitale de notre économie que nous avons à traiter ici. Elle vit actuellement sous un régime de direction étatique. Peut-on concevoir pour elle un régime de liberté? C'est la question qui nous est posée.



Pour essayer d'y répondre, il faut d'abord préciser le sens que nous donnons à cette expression « économie libérée ». Libérée de quoi? Nous répondons: « des hommes et des choses ».

## I

Des hommes d'abord, la chose va de soi. C'est ce qu'on appelle communément la liberté. Mais le mot porte avec lui tant de connotations qu'ici encore une définition s'impose dont va dépendre tout le système que nous proposons. On a maintes fois accolé l'épithète de « naturel » à cette liberté; on a voulu représenter la liberté comme étant le régime de l'homme vivant à l'état de nature; c'est la société qui, avec son organe politique, l'Etat, aurait supprimé cette liberté originelle. Dans cette conception, l'Etat est considéré comme l'ennemi de la liberté; toute extension de son activité est représentée comme une atteinte à la liberté; dès lors, une agriculture est libre dans la mesure où l'Etat s'abstient d'agir, et seulement dans cette mesure.

C'est une conception toute opposée que nous adopterons. L'état de nature (et nous pouvons encore aujourd'hui l'observer dans le domaine international) est dominé par le fait de l'inégalité des individus: certains sont faibles et d'autres sont forts; ceux-ci sont courageux, ceux-là sont des poltrons; les uns sont habiles, les autres maladroits. Une observation maintes fois répétée montre que les forts finissent toujours par abuser de leur force pour opprimer les faibles, c'est-à-dire par supprimer la liberté de ces derniers. Seule l'intervention d'une autorité supérieure aux parties en présence peut obliger les forts à respecter la liberté des faibles. Pratiquement, cette intervention se manifeste par la proclamation du principe de l'égalité des droits, et l'organisation d'un service public, la Justice. Loin que toute activité de l'Etat constitue une atteinte à la liberté, on peut dire en propres termes que la liberté est une création de l'Etat.

Mais le respect des droits est très vite apparu comme n'apportant qu'une liberté dérisoire à l'individu. Qu'importe au vigneron le droit de vendre ou de ne pas vendre sa récolte dès la vendange, s'il ne dispose pas de futaille pour la loger ou de capitaux liquides pour assurer la satisfaction de ses besoins présents? Si l'Etat intervient pour lui fournir ce logement, ou lui avancer des fonds, il rend immédiatement possible l'exercice d'une liberté qui jusqu'alors restait toute formelle; en un mot, il fait naître la liberté du choix chez cet individu, parce qu'il lui a conféré un pouvoir qu'il ne possédait pas. Et pour que le pouvoir ne devienne pas un instrument de domination, mais reste un instrument d'émancipation, l'Etat doit veiller à ce qu'une certaine égalité des pouvoirs soit réalisée, il doit renforcer les pouvoirs de ceux qui sont naturellement faibles.

Mais le producteur agricole risque encore plus d'être l'esclave des choses que l'esclave des hommes. Continuellement aux prises avec les forces écrasantes de l'être vivant, plante ou animal, avec celles des éléments, la terre, l'eau et le ciel, il ne peut qu'adopter une attitude de résignation et de soumission. C'est celle du paysan traditionnel, travaillant dur pour obtenir des récoltes maigres et incertaines. Ici encore, la liberté est absente; l'effort physique à fournir est trop rude et trop prolongé pour permettre une activité spirituelle; la production obtenue est trop médiocre pour donner à l'homme autre chose que la satisfaction de ses besoins élémentaires les plus impérieux. Aucune liberté de choix n'apparaît, pas plus dans le domaine des activités que dans celui des consommations. Seule fera naître cette liberté une efficacité accrue de l'effort producteur qui procurera à la fois des loisirs et des revenus plus copieux. Dès lors, toute méthode qui augmente l'emprise de l'homme sur la nature est véritablement créatrice de liberté. Dans la mesure où l'emploi de la méthode comporte un aménagement collectif auquel contribuent les Pouvoirs publics, l'Etat apparaît encore comme une source de liberté.

Ces analyses théoriques étaient indispensables pour asseoir notre thèse qui est la suivante : l'Etat n'est pas nécessairement un agent d'oppression, il peut être un facteur de libération. Une agriculture libérée n'est pas nécessairement une agriculture où l'Etat se contente de s'abstenir, une telle abstention peut conduire à la suppression de toute liberté effective aussi sûrement que certaines interventions. Une agriculture libérée est celle où chaque exploitant dispose d'une gamme étendue de choix possibles : l'existence de cette gamme peut être le résultat d'une générosité de la nature, d'un effort de l'individu, d'une initiative de l'Etat. Son absence peut être imputée à l'avarice de la nature, à la négligence de l'individu, à une intervention de l'Etat.

Essayons d'appliquer ces notions théoriques à la réalité, et d'abord au passé. Si elles nous permettent d'interpréter correctement ce dernier et d'en tirer des leçons, nous serons mieux à même d'envisager l'avenir.

Tout le monde connaît les grandes lignes de la politique française en matière agricole au XIX<sup>e</sup> siècle. Le gouvernement de la Restauration introduisit, pour la première fois dans notre histoire, la protection douanière des produits agricoles. Cette protection fut retirée en 1860 par Napoléon III ; la libre introduction des blés étrangers ne semble pas avoir affecté le sort de l'agriculture française. Celle-ci était entrée après 1850 dans une période de prospérité, liée, semble-t-il, à un mouvement de hausse générale des prix ; la prospérité continua. Mais elle fit place, à partir de 1875, à un état de gêne de plus en plus accusé, qui semblait la conséquence de deux faits nouveaux et parallèles : une baisse générale de tous les prix, une entrée massive de produits agricoles d'outre-mer provoquée elle-même par l'application de la vapeur aux transports maritimes et la baisse du fret qui s'ensuivit. Les agriculteurs demandèrent et obtinrent le rétablissement d'une protection douanière qui commença en 1885 par un droit de 3 fr. sur tout quintal de blé importé et devint, par une loi de 1892, un ensemble organisé.

Les choses restèrent en l'état jusqu'en 1929, époque à laquelle se renouvelèrent les deux phénomènes constatés précédemment : baisse profonde des prix, marée montante des importations. La réaction des milieux professionnels et des Pouvoirs publics fut la même ; protection de plus en plus renforcée et prenant des formes multiples, dont la plus courante fut le contingentement.

Comme il apparut assez vite que l'offre, même réduite à la production indigène, dépassait la demande, on s'efforça de réduire cette production indigène elle-même par des interdictions de planter de la vigne ou de la betterave, par des conseils et des ordres d'arrachage ; la législation du blé, du vin, de la betterave est encore présente à toutes les mémoires.

Comment juger une telle politique d'après les principes que nous avons dégagés ?

Le protectionnisme limite manifestement la liberté de choix du consommateur. Sans doute, la production nationale offrait sensiblement les mêmes produits que la production étrangère écartée ; mais le protectionnisme et le malthusianisme agissaient nécessairement comme facteurs de hausse des prix, ou tout au moins comme frein à la baisse. La dépense du consommateur s'en trouve accrue, absolument ou relativement. La part de son revenu qui reste disponible pour les satisfactions extra-alimentaires s'en trouve diminuée. C'est ce qu'on exprime plus simplement en disant que la hausse des prix restreint le pouvoir d'achat.

Mais, dira-t-on, en contrepartie, le producteur en acquiert une plus grande liberté de choix. On écarte de lui une concurrence qui risquait de le ruiner. On lui permet, dans le domaine de la consommation, de conserver le même revenu et les mêmes possibilités de dépenses ; dans le domaine de la production, de continuer les mêmes cultures que par le passé, sans lui enlever pour cela la faculté d'en entreprendre de nouvelles. Le raisonnement est exact ; il explique la remarquable persistance du protectionnisme. Ceux qui en profitent ne ressentent à aucun degré l'impression d'être

des privilégiés; ils considèrent que l'Etat assure de cette façon une de leurs libertés les plus élémentaires, celle d'exercer leur profession conformément aux usages nationaux.

Mais ici comme ailleurs, il faut distinguer soigneusement l'effet immédiat et l'effet lointain, et dans le domaine économique plus qu'ailleurs ils sont généralement de sens contraire. Si, dans le présent, le protectionnisme et le malthusianisme d'Etat apportent la liberté au producteur, ils lui apportent aussi la suppression de la concurrence. Le second cadeau ne vaut pas le premier. Notre constitution psychologique est telle que la plus grande partie des hommes ne cherchent à perfectionner leurs méthodes que sous une pression extérieure. La concurrence s'est révélée jusqu'à présent la plus efficace de ces pressions. Privé de ce stimulant, le producteur devient indifférent au progrès. Ses techniques tendent à se figer au niveau qu'elles avaient alors atteint. Par là, le producteur arrête son effort d'émancipation vis-à-vis des choses et se trouve privé de tout ce que cette émancipation apporte de liberté de choix. Sa situation cesse de s'améliorer. Et si, tout autour de lui, ses compatriotes continuent leurs propres efforts de perfectionnement, il finit par se trouver en retard par rapport à eux. La productivité de son travail reste inférieure à celle des autres et, par une conséquence aussi juste que rigoureuse, son revenu présente la même infériorité.

Ainsi s'explique en grande partie le niveau de vie du paysan français. Il apparaît tellement bas aux habitants des villes que ceux-ci préfèrent courir les pires dangers plutôt que de s'y soumettre. Le risque de bombardements aériens pendant la guerre, la pénurie alimentaire qui les accable depuis cinq ans, tout leur paraît préférable à vivre dans l'obscurité et dans la boue, sans eau, sans chemin, dans des pièces surpeuplées et presque sans meubles.

Quelle politique eût-il fallu adopter pour éviter un tel décalage entre le niveau de vie du producteur agricole et

celui des autres producteurs ? Une ligne de conduite cohérente était la seule chance de réussite.

On pouvait pratiquer l'abstentionnisme. Les produits étrangers, comme le blé et la viande, seraient entrés librement. Les prix auraient baissé, ce qui eût accru la liberté de choix du consommateur. Les producteurs, pour maintenir la marge de leurs bénéfiques, auraient dû reviser leurs méthodes. On aurait assisté, à partir de 1880, à un effort de rénovation technique comparable à celui qu'a fait naître en Angleterre la suppression des *corn laws* en 1849. L'agriculture française eût pris un nouveau visage, elle eût vu peut-être un certain nombre des siens l'abandonner, mais ceux qui seraient restés aux champs eussent gardé un niveau de vie comparable à celui du reste de la Nation.

Une telle solution eût été économiquement correcte. On pouvait l'écarter pour des raisons sociales ou des raisons politiques. On pouvait vouloir conserver à la France une production indigène puissante pour toutes les denrées alimentaires de base, blé, viande, sucre, produits laitiers. Une attitude protectionniste vis-à-vis de l'étranger s'imposait alors. Mais il **fallait en reconnaître** de bonne foi le point faible, l'élimination du facteur le plus efficace du progrès, la concurrence. Et il fallait essayer d'y suppléer par une intense activité de l'Etat qui se serait fait le grand metteur en œuvre du progrès. L'Etat ne l'a pas fait. Nous avons accouplé deux politiques d'inspiration contraire : interventionniste envers l'extérieur, abstentionniste à l'intérieur, et nous avons cumulé les inconvénients des deux politiques.

## II

Les erreurs du passé nous indiquent la direction à suivre.

Et tout d'abord, quel but suprême nous assigner ? Nous répondons sans hésiter : le progrès. Seule une politique novatrice est assurée de servir le pays, seule elle est assurée

du succès ; une expérience maintes fois répétée enseigne qu'une politique conservatrice ne fait naître aucun élan, n'inspire aucun dévouement, pas même chez ceux dont elle ambitionne de sauvegarder les intérêts. Seule une recherche passionnée du progrès suscite les enthousiasmes nécessaires. C'est précisément une grosse lacune de l'économie dirigée actuelle que de s'être toujours désintéressée du progrès. L'économie dirigée s'est constamment exercée dans le sens des diminutions et des restrictions ; en cas d'abondance, c'est la production qu'elle s'efforce de réduire ; en cas de disette, c'est la consommation qu'elle comprime. Dans les deux cas, ce sont les mêmes méthodes de blocage, de rationnement et de répartition. L'économie dirigée a la nostalgie des bas-fonds, et elle s'y enlisera. Veillons à ne pas y rester avec elle, et regardons vers les sommets. En cas d'abondance, c'est la consommation que nous chercherons à développer, et, en cas de disette, c'est la production. C'est toujours d'expansion et jamais de resserrement que nous devons nous préoccuper.

Pour cette œuvre, nous comptons sur l'initiative de l'individu, parce que c'est seulement à son niveau que la décision peut être prise sur place et au moment voulu ; à tout autre niveau, elle est prise loin des faits par un cerveau qui demande à un « dossier » de les lui faire connaître. Le meilleur dossier du monde ne vaut pas le contact avec la réalité, sans compter que sa constitution demande nécessairement un délai assez long qui retarde la décision ; le décalage dans l'espace entraîne un décalage dans le temps ; double raison pour que la décision soit inopportune : les estomacs parisiens en savent actuellement quelque chose.

Mais cet individu n'agira efficacement que s'il possède une grande liberté de choix ; pour qui connaît l'histoire de nos campagnes et leur état actuel, il ne fait aucun doute que seule une aide de l'Etat peut lui assurer cette liberté. Entrons dans quelque détail et montrons comment nous

concevons cet effort de l'Etat pour rendre l'individu libre et à l'égard des choses et à l'égard des hommes.

Vis-à-vis des choses, le producteur ne peut se conduire en maître que s'il en connaît les lois. Instruire le paysan des conditions de vie de la plante et de l'animal, de leurs exigences en éléments nutritifs, en chaleur, en lumière, voilà la première tâche; la connaissance est l'arme principale du producteur. L'agriculteur qui est au courant des possibilités que lui apporte la science moderne jouit dans le choix de ses cultures et de ses élevages d'une latitude dont le priverait leur ignorance; telle plante peut maintenant être cultivée parce qu'on sait lui apporter tel élément dont l'absence dans le sol rendait sa culture impossible.

Dans un domaine voisin, il faut doter l'agriculture d'un équipement biologique de qualité. Ses véritables machines, ce sont les plantes et les animaux; et elles sont plus ou moins perfectionnées. Telle variété de betteraves donne 10 % de sucre et telle autre 5 %. Telle variété de porc a besoin de 600 kg. d'orge pour produire 100 kg. de viande, telle autre variété n'a besoin que de 400 kg. Telle race de bœufs atteint à 4 ans le poids qu'une autre atteint à 2 ans 1/2. On conçoit combien l'emploi de la seconde race ou de la seconde variété grossit le gain monétaire de l'exploitant, élargissant ainsi la gamme des consommations qu'il pourra se procurer.

Un équipement foncier est également nécessaire. Sur 10 millions d'hectares environ, c'est-à-dire sur plus du quart des terres cultivables, la dispersion des parcelles, leur petitesse, leur enclavement, rendent très onéreuse l'exécution des travaux culturaux. Il est indispensable de les regrouper, de prévoir leur accès sur un chemin, si l'on veut réduire les frais d'exploitation.

Sans vouloir anticiper sur la prochaine conférence qui traitera du commerce, signalons qu'un équipement commercial doit être mis à la disposition des individus sous forme de silos, de frigorifiques, d'organes de financement. Outre



que les silos peuvent faciliter une politique d'indépendance nationale en matière de céréales, que les frigorifiques corrigent l'ampleur des variations saisonnières et améliorent l'état hygiénique des produits transformés, toutes ces organisations permettent d'éviter les brusques afflux de marchandises sur le marché et les baisses ruineuses de prix qui en résultent.

La libération vis-à-vis des choses doit s'accompagner d'une égale libération vis-à-vis des hommes. Ce domaine est moins exploré. Insistons quelque peu sur certains de ses aspects.

Signalons pour mémoire la nécessité des associations pour la vente et l'achat : en face de fournisseurs et d'acheteurs que l'évolution contemporaine a souvent concentrés en grandes entreprises, le producteur isolé se trouve manifestement en état d'infériorité ; la coopérative et le syndicat agissent comme des succédanés de la concentration ; ils rétablissent l'égalité des parties et apportent la liberté à l'ancien isolé.

Aussi importantes sont les informations de nature économique. L'agriculteur est amené fréquemment à prendre ses décisions au hasard parce qu'on n'a pas porté à sa connaissance les données de fait qui lui permettraient un calcul économique rationnel. Personne n'établit pour lui l'indice des prix agricoles et celui des prix industriels, grâce auxquels il pourrait faire le point de sa propre situation vis-à-vis de celle des autres catégories professionnelles. Il ignore ses prix de revient, ce qui donne l'allure de « revendications » à ses demandes les plus légitimes, et l'amène à prodiguer les mêmes soins aux branches de production rentables et aux branches de production perdantes. Il ne connaît pas l'état des marchés, et avec la même sérénité développe une production qui est sur le point d'être excédentaire et néglige une production encore loin du point de saturation. Entre l'homme qui marche dans la nuit et celui qui marche à la lumière du jour, lequel dispose de la plus grande liberté de mouvement ?

Les informations économiques seront rendues encore plus nécessaires par certaines des mesures que nous avons préconisées plus haut. Ainsi, les silos et les frigorifiques, en emmagasinant les excédents, régulariseront les cours, c'est-à-dire les empêcheront cette année-là de baisser ou de baisser autant qu'en leur absence. Un tel résultat, favorable dans l'immédiat pour le producteur, peut devenir pour lui une source de ruine. En effet, le maintien des cours l'incitera à continuer son effort de production comme par le passé. Or, l'excédent qu'on a dû retirer du marché peut être dû à l'une des deux circonstances suivantes : ou à une générosité de la nature qui, sur une même surface cultivée de la même façon, a permis de récolter 18 quintaux de blé au lieu de 14 qx., moyenne habituelle, ou à un effort supplémentaire de l'homme qui a étendu les superficies ou pratiqué une culture plus intensive. Dans le premier cas, le producteur n'a pas à modifier sa conduite, car les caprices de la nature sont une donnée de l'expérience. Dans le deuxième cas, l'excédent de production se renouvellera maintenant régulièrement; une baisse des prix eût provoqué une nouvelle orientation de la production; puisqu'on a privé le producteur de cette indication, il faudra la lui donner sous une autre forme si l'on veut éviter l'apparition d'un déséquilibre permanent. Il faudra lui faire savoir par des moyens appropriés que la stabilité présente des prix ne traduit pas un état d'équilibre, mais cache un déséquilibre dont il doit tenir compte.

Tels sont les principaux moyens que nous envisageons pour faire du paysan un producteur moderne disposant effectivement de toutes les ressources techniques que la science contemporaine met à sa disposition, choisissant librement entre elles parce que c'est lui qui peut le mieux les adapter aux conditions locales, obtenant ainsi les prix de revient les plus bas, orientant sa production en toute connaissance de cause parce qu'on l'a mis au courant de la situation des marchés, et servant ainsi utilement les besoins du consommateur.

## III

Si, après l'analyse, nous essayons de faire la synthèse, il apparaît que nous demandons à l'Etat d'être essentiellement un agent d'équipement. Il ne peut le devenir qu'en donnant à son action les formes spéciales qu'exigent les particularités de la vie agricole, et sur lesquelles il faut insister.

L'organisation d'un enseignement professionnel agricole est la première chose. Sur ce point, l'insuffisance de l'effort français est manifeste, et, constatation curieuse, plus l'économie dirigée accroît son emprise, et plus l'enseignement agricole diminue d'importance par rapport à l'enseignement industriel et commercial. Les sommes dépensées par tête de travailleur agricole et par tête de travailleur industriel ou commercial ont en effet été les suivantes : en 1913 : 0 fr. 76 et 0 fr. 98; en 1923 : 2 fr. 24 et 4 fr. 97; en 1933: 5 fr. 47 et 20 fr. 08. Ainsi, l'écart primitivement ne dépassait pas 33 % et atteint finalement 400 %. Dès lors, le Français apprend sans surprise que 32 départements sur 90 possèdent une école d'agriculture dite « départementale », et il doit également savoir qu'en France 2 % seulement des futurs agriculteurs fréquentent les écoles d'agriculture, tandis qu'au Danemark 2 % seulement n'en suivent pas les cours !

Mais l'enseignement est loin de suffire; par suite de la variété des conditions de sol et de climat, l'écart est trop grand entre la théorie et la pratique pour être franchi par chaque exploitant. L'Etat doit mettre à la disposition de chacun des experts capables de les y aider.

Ainsi, les traitements anticryptogamiques, si importants pour nos cultures fruitières, doivent être appliqués, pour se montrer efficaces, à des moments très précis que seules peuvent déterminer les observations attentives de spécialistes. Il est nécessaire de multiplier des « stations d'avertissement »,

où cette détermination est faite par des agronomes et qui, par radio, préviennent les arboriculteurs.

De même, pour les travaux qui exigent de recourir à l'art de l'ingénieur (construction de bâtiments, établissement de chemins, approvisionnement en eau, etc.) les indications générales que l'agriculteur trouverait dans ses livres ou ses cours resteraient sans vertu. La chose, il faut le dire, a été comprise en France. Un corps spécial d'ingénieurs, les ingénieurs du Génie rural, répond à ce besoin. Ils sont chargés de préparer, pour ceux des producteurs ou groupements de producteurs qui s'adressent à eux, de véritables devis, qui sont remis gratuitement dans la plupart des cas. C'est à l'intéressé à prendre une décision et à la faire exécuter; l'ingénieur du Génie Rural l'aide encore dans cette tâche, en se chargeant de contrôler les travaux. Voilà le type de l'administration moderne qui devrait servir d'exemple : fournir des solutions concrètes aux questions posées, sans jamais se charger de l'exécution.

C'est elle que nous voudrions voir réalisée dans un cadre plus vaste par la création de conseillers agricoles cantonaux. Il en faudrait environ 2.000, un dans chaque canton rural : c'est cette densité qui a été adoptée par le Danemark. Ces agents auraient pour tâche de donner toutes indications utiles à ceux des cultivateurs qui les consulteraient, tant pour le choix d'une variété de blé ou de pommes de terre que pour l'alimentation d'une vache laitière ou les doses d'engrais à utiliser. Grâce à leur concours, l'exploitant serait assuré de n'être plus toujours en retard d'une idée ou d'une méthode. A ceux que pourrait effrayer l'idée de créer 2.000 fonctionnaires nouveaux et d'en supporter la charge budgétaire, il suffit de rappeler qu'au Danemark ces conseillers sont recrutés par les associations agricoles, qui les paient elles-mêmes grâce aux cotisations de leurs membres. On peut penser que les paysans danois auraient depuis longtemps supprimé cette dépense, s'ils ne la jugeaient pas « payante ».

Pour achever ce tableau, essayons de décrire ce que pourrait être cette coopération de l'individu et de l'Etat dans une hypothèse concrète. Supposons que nous décidions de développer chez nous la production des légumes secs, en particulier des lentilles; nous avons intérêt, avant la guerre, à nous les procurer à l'étranger; notre pauvreté en moyens de paiement à l'extérieur a retourné la situation. Une production économique suppose qu'on aura réalisé un certain nombre de conditions favorables : choix des régions où le sol et le climat conviennent, choix des variétés adaptées, adoption de méthodes de culture convenables, possession de machines spéciales pour le battage et le nettoyage des grains, organisations spéciales pour les protéger jusqu'à la vente contre certains parasites. Du fait que l'Etat connaît par ses services l'ensemble des sols et des climats français, il pourra déterminer les régions de production et par là épargner aux individus des essais malheureux. Il pourra, par des conférences, par l'édition de tracts, par l'action des agents cantonaux, indiquer les méthodes de culture; il pourra, par l'intermédiaire des ingénieurs du Génie Rural et par des avances financières, aider la constitution de coopératives de battage et de vente. Ainsi, une répartition rationnelle des productions selon la diversité des terroirs pourra s'établir grâce à l'aide administrative et sans que jamais l'individu ait à recevoir l'ordre de cultiver ou de ne pas cultiver.

Car, et la remarque doit être faite en terminant, toute cette activité de l'Etat ne sera féconde que dans la mesure où elle respectera la liberté de choix de l'individu, car c'est le seul moyen de préserver la concurrence, moteur essentiel du progrès. Aucun monopole ne doit, en principe, être toléré; pas plus au profit d'un individu que d'un groupe d'individus, pas davantage au profit de l'Etat. Nous demandons à l'Etat de fonder des stations de recherches pour créer des variétés de plantes ou d'animaux perfectionnées, mais nous lui demandons de respecter l'initiative privée qui a prouvé sa fécondité, tant pour la sélection des blés que

pour celle de la betterave à sucre, tant pour l'amélioration des plants de vigne que pour celle des animaux à viande et à lait. Nous lui demandions tout à l'heure de désigner les terroirs où il estime devoir favoriser la culture des lentilles, mais il doit laisser l'individu libre d'en essayer dans d'autres terroirs, car il ne peut pas posséder la certitude d'avoir trouvé la solution la meilleure possible.

Au total, nous proposons une agriculture où s'établirait une division du travail entre l'individu et l'Etat. Oublieux de la sagesse des fondateurs du libéralisme économique qui avaient su faire à l'Etat une place, et une grande, certains économistes français de la deuxième moitié du XIX<sup>me</sup> siècle avaient dénié à l'Etat toute capacité économique; dans le pays de Colbert, la prétention était paradoxale. Aujourd'hui, c'est la thèse entièrement opposée qui rencontre le plus d'adhésions : l'Etat possède des aptitudes universelles et, en tout domaine, son action remplace avantageusement celle de l'individu. S'il est vrai que la France est le pays de la mesure et de l'équilibre, on nous permettra de croire que cette seconde thèse est aussi fausse que la première.

L'individu et l'Etat ont leur sphère propre d'activité, à l'intérieur de laquelle chacun est supérieur à l'autre et qu'il faut par conséquent respecter. Nous pensons que l'Etat doit aider les masses paysannes à utiliser les méthodes modernes de production, mais qu'il doit respecter la liberté de leur choix. Car cette liberté est à la fois la meilleure garantie d'un choix opportun, et une source incomparable de joie humaine : si la France est si triste actuellement que sa tristesse frappe l'étranger de passage, n'est-ce pas que chacun de nous a perdu le contrôle de sa propre activité?

PIERRE FROMONT,  
*Professeur à la Faculté de Droit  
de Paris.*

PIERRE BENAERTS

## LE COMMERCE EN ÉCONOMIE LIBÉRÉE

*Le commerce ne se libérera que s'il retrouve pleinement l'esprit de liberté et n'acquiert point celui de commis de l'État... La rénovation du commerce ne s'accomplira dans la torpeur et le renoncement, mais dans l'effort et l'action...*

C'est au cours de l'été de 1935 que j'eus la révélation de l'économie dirigée.

Un voyage nous menait par la route, de France en Italie. En deçà des Alpes, avait-on besoin d'une pièce de rechange ou d'un bidon d'essence et l'on s'arrêtait devant le premier garage. En cinq minutes, on avait satisfaction, moyennant une seule formalité : le paiement. Au delà des Alpes on obtenait également satisfaction, à cette différence près qu'il y fallait une demi-journée, des bons et une douzaine de visas recueillis dans des bureaux divers, après avoir décliné son identité, sans omettre le nom de jeune fille de ses grand-mères.

Entre les deux systèmes, le libéral et l'autre, c'est le second qui a prévalu. Mais le plus étrange peut-être en cette histoire, c'est que la question puisse se poser de savoir si le commerce doit être libéré, s'il doit, pour employer une expression à la mode, opérer sa « reconversion ».

La réponse, en effet, ne fait point de doute pour nous.

L'économie dirigée a prodigué ses soins au commerce comme aux autres activités et l'expérience permet de conclure à un échec.

Si le dirigisme était la seule victime de cet échec, nous

ne le déplorerions guère. Le malheur est que le commerce a été profondément affecté par le régime auquel il a été soumis depuis six ans. Par le jeu des circonstances ou par esprit de système, on a infligé à un organisme dont on ignorait l'exacte complexion et les réactions un traitement empirique qui en a altéré progressivement la santé. On pourrait appliquer aux méthodes dirigistes ce que Descartes disait de la médecine de son temps, dans le *Discours de la Méthode* : « Sans que j'aie aucun dessein de la mépriser, je m'assure qu'il n'y a personne qui n'avance que tout ce qu'on y sait n'est presque rien à comparaison de ce qui reste à savoir... ».

Cette ignorance du milieu sur lequel nos praticiens ès-dirigisme ont expérimenté a produit les effets que nous pouvons constater aujourd'hui. Lorsque le grand corps du commerce est bien portant, il fonctionne silencieusement. Le fait qu'il se plaint, et de façon bruyante depuis quelque temps, est le symptôme que l'organisme commence à mal fonctionner. Il souffre et la douleur est un signal d'alarme. De toute évidence, le moment est venu de changer de traitement.

Le régime appliqué au commerce depuis le début des hostilités ne diffère pas, d'ailleurs, de celui qui a régi l'ensemble des activités économiques. Il a consisté, d'une part, à encadrer et à organiser les professions sous le contrôle de l'Etat; d'autre part, à enserrer dans un réseau touffu de réglementations l'exercice de la profession, la répartition des marchandises et l'établissement des prix.

Alors que le commerce n'avait jusqu'à ce moment connu l'Etat qu'au travers de ses interventions législatives en matière douanière dans le domaine des échanges extérieurs, et en matière de concurrence sur le marché intérieur, il a dû subir désormais sa présence directe ou par organe interposé, dans presque tous les actes de sa vie quotidienne : pour créer, étendre ou transférer un fonds, pour obtenir le droit de répartition, pour justifier de ses références profes-



sionnelles, pour modifier ses marges ou ses prix, le commerçant a dû obligatoirement avoir recours à l'Etat, par l'entremise de ses préfets, de ses organismes professionnels, de ses organismes attributeurs de cartes, de ses directions ministérielles et de leurs services. Il lui a fallu fournir à l'appui des attestations, des certificats, des récépissés, des documents comptables, des justifications de sa bonne foi; il lui a fallu livrer, contrairement à tous les usages, des secrets jalousement gardés entre l'Administration des Finances et lui; il lui a fallu multiplier les démarches, accumuler les requêtes, consacrer un temps précieux à remplir de multiples formalités mensuelles, trimestrielles ou annuelles, procéder à de fastidieuses investigations dans ses propres comptabilités, opérer des ventilations délicates, en bref être aux prises incessamment avec des méthodes bureaucratiques dont il ne comprenait que rarement l'objet, mais qui se traduisaient avec une clarté aveuglante par le paiement de taxes s'ajoutant au poids de la fiscalité ordinaire.

L'Etat s'est manifesté vis-à-vis du commerçant de façon plus sensible encore, par ses agents du contrôle économique qui, tels les contrôleurs jurés et les gabelous d'ancien régime se sont introduits dans les magasins, les rayons, les arrière-boutiques et les entrepôts pour vérifier les stocks, les étiquetages, les prix, souvent en la présence d'un public peu indulgent, parfois sans précautions et sans tact. Le commerçant menacé a vécu dans l'état d'âme d'un suspect, même lorsqu'il ne fraudait point les lois, et la menace d'inquisition lui a pesé peut-être plus que la réglementation elle-même. A cette menace constante, s'est ajoutée sporadiquement celle de la privation d'activité, soit par suppression de répartitions — ce qui s'appelle la concentration des stocks en langage administratif — soit par fermeture autoritaire ou concentration d'entreprises. Bien qu'aucune élimination massive ni durable n'ait été opérée, il n'en reste pas moins que le commerce ne pardonne sa grande peur ni au régime qui l'a provoquée ni à ses instruments, en l'espèce

les Comités d'Organisation, lors même que ceux-ci se sont employés à faire échouer cette politique.

S'il a impatiemment enduré l'extension de l'intervention administrative, s'il a physiquement et moralement souffert des réglementations et des menaces de réformes, le commerce nourrit cependant une rancune plus profonde encore contre le régime d'administration de la pénurie qui, à tort ou à raison, porte à ses yeux la responsabilité d'avoir troublé les courants commerciaux établis, c'est-à-dire les relations anciennes entre clients et fournisseurs, les circuits traditionnels empruntés par les marchandises, les modalités ordinaires des achats et des ventes. L'on doit reconnaître que des aménagements étaient inévitables, eu égard à la rareté des marchandises, à la difficulté des transports, à la vigueur croissante du marché noir, mais on doit confesser aussi que l'édifice savant d'organisation échafaudé par l'Etat semble s'être ingénié à aggraver ce bouleversement, en jetant sans cesse à la traverse des efforts commerciaux des obligations nouvelles qui les paralysaient, et en accélérant la paralysie par des interdictions supplémentaires. Devant les procédés du dirigisme, on ne peut qu'évoquer la tactique célèbre de ce général d'*Ubu-Roi* qui, ayant fait tirer l'artillerie sur l'infanterie, lançait sa cavalerie dans le tas pour augmenter la confusion ! On ne parviendra sans doute jamais à démêler complètement l'amas des réglementations et des décisions de l'office de répartition des produits industriels, des comités centraux de ravitaillement, des directions ministérielles et de certains comités d'organisation professionnelle qui, ayant perdu le contact avec le réel, se sont évertués à défendre jalousement leurs prérogatives et leurs compétences, dans un esprit de spécialisation outrancière qui s'aggravait à mesure que la peau de chagrin des répartitions allait se rétrécissant. Mais on surprendra peut-être certains détracteurs en leur disant qu'au cours de ces années de crise, le rempart suprême contre cette tendance à l'égoïsme commercial a été le Comité de Direc-

tion du Comité Général d'Organisation du Commerce qui, en barrant fermement la route à maints projets qui eussent abouti à mettre tous les commerçants en carte, a défendu la dernière tranchée de la liberté.

Est-il besoin, enfin, de rappeler en quel état les hostilités ont laissé notre commerce extérieur ? Non seulement, les courants ont été détournés et réduits, mais le commerce d'importation et d'exportation y a perdu son bien le plus précieux : la liberté. C'est un moribond que la Libération a trouvé ; pour le mieux soigner sans doute, elle l'a incontinent emprisonné. Un service d'Etat monopolise la plupart des transactions, des missions officielles d'achat ou des sociétés dites d'études et de recherches se substituent aux libres relations d'affaires, la redistribution des produits rationnés importés est confiée à une société professionnelle contrôlée par l'Etat qui, par ailleurs, pour la sauvegarde de la monnaie exerce sur les sorties de change un contrôle strict et parfois agrémenté de fantaisies. Bien que, depuis le récent alignement monétaire, nos exportations aient été facilitées, la majeure partie de nos maisons de commerce ne travaillent encore qu'au ralenti et ne se relèvent que lentement d'une situation que la triple parité du franc ne contribue guère à améliorer.

De quel côté que l'on jette les yeux, le commerce français sort de la guerre dans une position affaiblie, contractée, et dans un état d'esprit fait de mécontentement et d'incertitude des lendemains. Il réclame la disparition en bloc de tout ce qui lui apparaît comme la source de ses maux, et il aspire à la Liberté, comme les cahiers de bailliage en 1789 revendiquaient la « réforme des abus » et une « Constitution », sans qu'il s'en dégagât un programme de Révolution, encore moins un plan d'action.

\*  
\*\*

Mais voici qu'à la faveur de l'arrêt des hostilités et bientôt peut-être de la paix, l'économie dépouille progressi-

vement sa gangue guerrière et obsidionale. Si l'on en croit les informations échappées des travaux de la Commission de la Constitution de l'Assemblée nationale, l'économie sera « planifiée » et comprendra un secteur public et un secteur privé. Il ne s'agit donc que de savoir dans quelle mesure le secteur privé sera libre de ses mouvements. Car l'Etat possède d'autres moyens d'intervention que la nationalisation et le socialisme.

Dans l'hypothèse cependant, où le commerce retrouverait un climat plus favorable, on peut être assuré qu'il ne sera pas pour autant maître de son destin, du moins pendant une période de réadaptation. Son activité sera subordonnée à divers éléments dont les principaux sont le pouvoir d'achat des consommateurs, le niveau de la production, les possibilités d'échanges extérieurs.

Comment le commerce pourra-t-il développer ou faire naître des besoins, malgré six années de privation, si le pouvoir d'achat des masses est absorbé par la satisfaction des seuls besoins essentiels? Si aucune marge ne subsiste pour la recherche du bien-être ou la satisfaction de ces besoins superficiels qui caractérisent le progrès d'une civilisation? Si l'absence d'épargne maintient le commerce dans un rôle de distributeur et si chaque citoyen touche de l'Intendance d'Etat sa sportule journalière?

Le débit du commerce sera, d'autre part, fonction du rythme d'accroissement de la production, de son développement synchronique ou successif dans les principaux pays: Amérique, Europe, Extrême-Orient, et des possibilités d'acheminement de ces productions vers les contrées dont la reconstruction est la plus urgente. Il ne servira de rien de remonter un appareil commercial s'il n'y a pas grand-chose à acheter et si la clientèle boude. A supposer enfin que la sous-consommation s'atténue, sait-on exactement dans quel sens s'orientera la reprise?

Les caractères de la dépense sont mouvants. Déjà, entre les deux guerres, la part consacrée aux loisirs s'était accrue

relativement plus que les dépenses somptuaires ou artistiques. Qui garantira que la génération qui grandit sous le signe du rationnement aura les mêmes goûts que ses devancières? Ne s'accommodera-t-elle pas d'un foyer plus fruste et d'installations moins luxueuses? L'avilissement de la monnaie et la fiscalité ne nivellent-ils point les classes de la société qui formaient la clientèle des commerces de luxe et d'art? Est-il sûr qu'une nouvelle couche sociale viendra les relayer? On a coutume de dire que le consommateur « commande ». Il commande plus que jamais dans la période d'après guerre où il n'est pas possible de prévoir l'usage qu'il fera de son *émancipation*.

S'agissant des conditions mêmes d'exercice du commerce, on ne peut que s'attendre à voir se résorber progressivement tout l'appareil para-administratif construit à la faveur des hostilités en matière d'organisation professionnelle, de répartitions et de contrôle économique. Le commerce en bénéficiera plus que d'autres activités parce qu'il échappera de proche en proche à toute planification. Mais il n'est pas sûr qu'il pourra reconquérir tout le terrain cédé depuis six ans : il n'y aura plus d'offices professionnels, mais il subsistera une inflation de services ministériels recueillant une partie de leur succession; il y aura beaucoup moins de questionnaires, d'enquêtes, de paperasserie administrative, de décisions réglementaires, encore que le ministre héritera directement des pouvoirs de la loi du 16 août 1940. La Direction des Prix et celle du contrôle économique seront sans doute élaguées, mais il serait prématuré d'espérer leur suppression, si l'on veut bien se souvenir qu'il existait avant la guerre, depuis 1936, un Comité National des Prix, et des lois tendant à contrôler *a posteriori* et à réprimer la hausse illicite; il est vraisemblable et souhaitable que le secteur dit « privé » supportera à cet égard une tutelle décroissante; mais elle n'a quelque chance d'être supprimée qu'avec la disparition de la pénurie et de l'instabilité monétaire.

L'économie de demain libérera, selon toute prévision, le commerce du système des cartes professionnelles donnant droit à répartition. Ainsi seront balayées les notions d'antériorité et de références qui ont donné lieu à tant de contestations; ainsi se termineront le règne de la spécialisation et le conflit entre spécialisés et non-spécialisés: la liberté du commerce ne peut s'accommoder ni de la défense des droits acquis ni d'un cloisonnement des compétences, favorisés par le décret du 9 septembre 1939 — abrogé sauf exceptions — et par les Comités d'Organisation.

On ne concevrait pas non plus qu'en un tel régime pût se perpétuer l'abus flagrant des privilèges fiscaux et des facilités d'approvisionnement accordées à certaines catégories dites prioritaires, au premier rang desquelles se situent les coopératives. L'abondance, d'ailleurs, suffira à rendre inutiles les avantages dont ces organismes bénéficient sous le rapport des répartitions. Mais elle risque de ne pas rétablir le *statu quo ante bellum*, c'est-à-dire l'égalité fiscale obtenue au prix de luttes sévères par le commerce, et sanctionnée par les décrets-lois de 1938-1939. Si nul ne s'élève, en pays de liberté, contre une mystique ou un système, quelles qu'en soient les applications, personne n'y saurait tolérer l'inégalité de traitement faussant les règles normales de la concurrence. Or, celle que font les coopératives tend à s'appuyer non sur une gestion meilleure, mais sur des faveurs et des immunités fiscales: la réglementation de guerre n'a fait qu'encourager le développement des organismes para-commerciaux à force de dispenses et de tolérances dont la raison d'être ne peut que disparaître avec les circonstances qui les ont motivées. Sinon le commerce se trouverait entraîné dans une lutte redoutable qui peut peser sur son avenir.

Il importerait aussi que fussent sapées, en dépit des résistances qu'une telle entreprise rencontrera, les institutions para-étatiques, indépendantes de la pénurie et qui, sous le nom d'offices, ont substitué une pesante machine bureau-

cratique aux transactions commerciales. Nous pensons en particulier à cet Office du Blé dont le budget administratif est de 800 millions de francs, ce qui, pour 50 millions de quintaux traités, représente par quintal une charge de 16 francs, absolument improductive, tandis que le commerce prélevait une marge de 1 % couvrant même son bénéfice, en sorte que la charge correspondante par quintal serait aujourd'hui la moitié de celle qu'impose l'existence d'un Office.

Toute l'évolution prévisible se ramène à la libération plus ou moins proche des forces qui ont été contenues arbitrairement par la réglementation dirigiste et que l'on peut résumer d'un mot : *la concurrence*.

Revenir à une politique d'abaissement des frais de l'exploitation commerciale, à égalité des services rendus ou de qualité des marchandises offertes ne doit pas être seulement, comme présentement, un objectif gouvernemental, mais une règle impérieuse pour les commerçants.

Cependant, le retour à une entière concurrence impliquerait l'abandon par l'Etat de la politique de réglementation pratiquée depuis de longues années et qui répond en certaines de ses parties aux vœux d'une importante fraction du commerce lui-même.

Cette politique de réglementation s'applique à trois données essentielles : les prix, la concurrence intérieure et le contrôle des échanges extérieurs. Dans quelles mesures les conditions économiques de demain l'influenceront-elles ?

On pourrait penser que la liberté des prix suivra nécessairement l'amélioration de la production. Ce n'est pas un corollaire obligatoire. L'institution d'une taxation des prix de la viande remonte à la plus grave crise de surproduction de ce demi-siècle, et la création du contrôle des prix a coïncidé avec une série de dévaluations monétaires sans relation avec l'état d'abondance du marché. L'intervention de l'Etat en matière de prix peut donc procéder d'autres causes que l'excès de la demande et s'inspirer de considérations sociales,

en cherchant à neutraliser au maximum les conséquences des manipulations monétaires, contrariant les effets d'une offre surabondante. Nous sommes donc fondés à craindre que l'atténuation progressive de la pénurie ne commandera pas un abandon généralisé de la réglementation des prix.

L'on conviendra, d'ailleurs, qu'une transition est nécessaire entre la réglementation totalitaire et la liberté absolue. L'art économique, comme l'art militaire, n'ignore point les avantages du repli élastique. Celui que l'on peut envisager consisterait à faire une discrimination entre les objets de première nécessité, dont l'acquisition a une forte incidence sur la dépense, et les autres. Les premiers continueraient à être soumis temporairement à la réglementation, pendant la rocailleuse étape vers la liberté. Les seconds seraient libres, la concurrence jouant sans limites. On verra ainsi non seulement fléchir les prix, après une poussée initiale de hausse, mais se contracter l'écart entre les prix de revient et les prix de vente.

On verra abrégé certains circuits commerciaux où se sont insérés légalement des intermédiaires qui ont obtenu un quasi-monopole instauré à la faveur des nécessités de la répartition et se traduisant par une cascade de marges prélevées, on verra disparaître certaines entreprises ou services de gros créés par des producteurs afin de leur permettre de s'attribuer la marge de gros. Il ne sera pas besoin d'études rationnelles et compliquées : le retour à la liberté des prix y suffira.

Car le régime actuel des taux de marque pousse le commerçant à acheter au plus cher, et le régime des marges en valeur absolue le ruinerait. Il ne s'agit pas de remplacer l'un par l'autre, mais de rétablir la liberté, profitable au consommateur et qui, de surcroît, portera un coup décisif à cette plaie économique et sociale que constitue le marché noir, dont les cours s'aligneront fatalement sur ceux du marché libre. N'observe-t-on pas déjà l'amorce d'un mouvement de baisse, à la faveur de l'augmentation des quan-



tités mises en vente dans certains secteurs ? Le retour à la liberté pour la majorité des articles créera un choc psychologique ; le public, reprenant confiance dans les possibilités du commerce régulier, s'empressera de désertier les transactions clandestines. L'opinion publique a prononcé la condamnation d'un système de fixation et de surveillance générale des prix dont tout le monde a pâti, à l'exception du marché noir.

Le desserrement de la réglementation des prix entraîne cet avantage supplémentaire de libérer un nombre appréciable de fonctionnaires et d'agents dont les capacités pourraient s'exercer de manière plus profitable au bien de la nation qu'en calculant ou en contrôlant les prix de la pâte à rasoir, des brise-jets, des entremets vanillés, des peignes en bois et des fixe-chaussettes. Ils pourraient être efficacement affectés au calcul le plus strict des dépenses de l'Etat et au contrôle sévère de sa gestion.

\*  
\*\*

Si un retour à un régime plus libéral des prix apparaît dans l'ordre naturel des choses, nous ne saurions en dire autant de la réglementation intérieure.

Dès longtemps avant la guerre — et sous un régime dit libéral — la liberté du consommateur était tempérée par une série d'interventions de la puissance publique, motivée soit pour des raisons d'ordre public, économique ou social, soit par système politique visant à défendre certains modes de commerce ou en favoriser d'autres.

Sans parler du commerce de produits monopolisés ou de ceux que l'Etat soumet à certains règlements, pour des considérations d'ordre et d'hygiène, ou de sécurité publique : pharmacie, métaux précieux, explosifs et armes, débit de boissons, commerce ambulants, on n'ignore point que l'Etat exerce ou s'efforce d'exercer sur la structure de l'appareil commercial une influence directe par des inter-

dictions ou limitations édictées à l'encontre de certaines formes de distribution, ou par le jeu de la fiscalité. Il suffira de rappeler les dispositions législatives prises en 1935 contre la vente par camions-bazars, en 1936 également contre le progrès des installations étrangères dans certains commerces comme celui de la chaussure, en 1938 à propos de l'exercice du commerce par des ressortissants étrangers.

Quant aux dispositions fiscales, elles reposent essentiellement sur la discrimination des impositions selon l'importance des entreprises commerciales, déterminées d'après divers éléments caractéristiques : locaux, nombre des employés, nombre de voitures, volume du chiffre d'affaires, nombre de succursales ou filiales.

Le principe de l'assujettissement de tout commerçant à l'impôt a toujours été respecté : la seule brèche à ce principe vient d'être faite par l'organisme de perception le plus décrié, la C.A.R.C.O., qui a exonéré de toute taxe à partir de 1945 les entreprises commerciales soumises au régime du forfait fiscal. En revanche, de profondes différences ont été introduites dans l'assiette et le taux de ces impôts communs à tous les commerçants en matière de patente, impôt cédulaire sur les B.I.C., indépendamment d'impôts particuliers aux entreprises importantes : taxe spéciale sur le chiffre d'affaires et majoration de la patente au-dessus de cinq établissements relevant d'un même patentable.

L'ensemble de ces mesures prises entre les deux guerres répond à un objectif que leur seule énumération permet de discerner assez aisément. C'est un fait que la législation de la troisième République en matière d'économie commerciale s'écarte du libre jeu des lois naturelles, c'est-à-dire de la concurrence sans frein et de l'égalité théorique des contribuables devant la charge fiscale. Et c'est un fait non moins incontestable que ces restrictions au principe du « laisser-faire, laisser-passer », ont en règle générale tendu à protéger la petite exploitation individuelle contre la concurrence et

les progrès des autres formes d'entreprises commerciales. L'on constate, enfin, que dans la plupart des cas, et ce fait n'est pas moins important, l'intervention de l'Etat n'est pas spontanée, mais provoquée ou requise par ceux qui réclament sa protection.

On est donc tenu à une certaine circonspection lorsque l'on entend communément proclamer que le commerce rejette toute réglementation pour réclamer le retour à la liberté. En réalité, la majorité du commerce introduit une discrimination dans les réglementations; celles qui lui imposent des obligations nouvelles, celles qui limitent la liberté d'action des autres. Lorsque l'on parle de retour à la liberté, entendons bien qu'il ne s'agit pas d'une suppression totale, mais du maintien des réglementations de la seconde catégorie, parmi lesquelles se rangeait le décret-loi du 9 septembre 1939 soumettant à autorisation préalable toute création, extension ou transfert de fonds de commerce. La disposition d'exception insérée dans la dernière loi de finances, excluant les sociétés anonymes du bénéfice de l'abrogation, demeure dans la ligne politique adoptée sous la troisième République.

On peut être assuré que l'unanimité ne se ferait point dans le commerce, pas plus aujourd'hui que naguère, autour d'un programme comportant la non-intervention du législateur dans le domaine de la distribution. Ceux qui réclameraient le retour à une liberté intégrale telle que la connut le commerce au dix-neuvième siècle auraient tôt fait d'être rangés parmi les partisans de la prééminence des « trust » et se heurteraient à l'irréductible opposition de la masse des petites gens dont tous les partis politiques recherchent les votes avec une constance qui s'inspire assurément d'une notion d'équilibre économique, mais également d'un souci électoral. Aucun indice ne permet de penser que la politique française en matière commerciale puisse subir une orientation nouvelle, et cesser de s'appuyer sur les données anciennes.

Dans le domaine des échanges extérieurs, des limites seront tracées pendant un temps imprévisible à la liberté pleine et entière, recommandée par les accords de Bretton Woods, en raison des nécessités de la reconstruction économique et des exigences financières. Certaines priorités subsisteront à l'importation, pour l'approvisionnement en carburants, en combustibles, en matières premières industrielles; certaines interdictions seront maintenues à l'exportation, même avec un régime plus libéral qui déjà s'amorce par des suppressions de formalités.

Si regrettables que soient ces restrictions, elles apparaissent comme le fait d'une raison d'Etat à une époque où la libre initiative risquerait de dégénérer en gaspillage de nos dernières réserves d'or et de devises. Nous ne pouvons nous offrir, pour un temps, le luxe d'acheter n'importe quoi, n'importe où et de vendre à l'étranger en tirant sur notre propre substance. Mais l'établissement temporaire d'un plan par le gouvernement n'implique pas autre chose qu'un arbitrage des besoins essentiels de la Nation et ne postule en aucune manière le maintien d'un lourd appareil de direction, ni la substitution des agents de l'Etat aux professionnels dans l'exécution des échanges. Le rôle de l'Etat est d'établir l'ordre et l'équilibre dans les relations avec l'extérieur et de faire respecter ses volontés. En dehors de ces limites réservées à l'autorité de l'Etat, le commerce peut et doit recouvrer une liberté qui est la condition même de sa reprise. Il faut renverser le système: l'interdiction ne doit plus être la règle, mais l'exception.

Dans les conditions et le climat politique que nous venons d'esquisser, est-on fondé à croire que le commerce subira de profondes modifications de structure?

C'est là le problème le plus délicat. Et c'est à ce sujet que s'affronteront le plus résolument dirigistes et libéraux, les premiers étant partisans d'une révolution, les seconds d'une évolution par sélection naturelle.

La première méthode est par définition exclue en écono-

mie libérée des contraintes, puisqu'elle repose sur l'intervention de l'Etat. Elle recueille les suffrages de tous ceux qui estiment qu'il faut « repenser le problème commercial de la distribution » dans notre pays, si l'on veut que le progrès commercial s'harmonise avec le progrès technique. Elle comporte essentiellement la diminution du nombre des fonds de commerce et l'essor de la concentration commerciale en vue de la distribution de masse.

On sait que l'expérience faite en vertu de la loi du 4 mai 1943, dans des conditions assurément faussées par les circonstances, a abouti à un échec complet. La fermeture d'après certains critères de viabilité des entreprises s'est avérée à peu près impossible. Ce qui a échoué avec la complicité des organismes chargés de la besogne ne saurait être réédité. Plus prudemment, M. Sauvy, dans son récent ouvrage *Chances de l'Economie Française* se prononce pour le procédé de diminution par voie d'extinction, « fertile, dit l'éminent économiste, dans un pays d'enfants uniques et de sans-enfants ». Nous demanderons simplement ce que peut donner ce procédé de la mort lente en regard de nombreuses créations annuelles pour lesquelles aucune autorisation n'est exigée. Un enfant de 10 ans donnerait aisément le résultat de ce problème renouvelé de celui des robinets d'un bassin.

Repoussant toute intervention, la seconde méthode n'attend de modifications de structure que de la concurrence sous tous ses aspects.

Certains fonds ont-ils été acquis à des prix excessifs, leur achat ayant été exclu de tout contrôle, où sont-ils mal gérés ? Ils ne résisteront pas à la baisse engendrée par le retour de la liberté et de l'abondance. Ils tomberont d'eux-mêmes, et le mécanisme de la faillite procédera à l'élimination nécessaire. De tels chocs en retour seront fréquents ; ils seront durs aussi pour beaucoup de ceux qui se seront aventurés à la légère, mais l'intérêt de la collectivité doit l'emporter sur les intérêts particuliers.

Une autre forme de sélection résidera peut-être dans l'apparition de nouveaux types de commerce, magasins spécialisés dans une catégorie d'articles et équipés pour un grand débit — magasins à services automatiques, qui sait ? mais plus vraisemblablement dans l'instauration ou le développement des méthodes de gestion ou de vente susceptibles de progresser si aucun malthusianisme commercial ne vient les barrer. Des procédés de standardisation des achats, sélectionnant les produits et les prix, de normalisation réduisant le nombre de types d'articles mis en vente, de coopération dans le domaine des achats et de la conduite des affaires, tous ces procédés encore à l'état embryonnaire sont capables de conférer à certaines entreprises des avantages d'exploitation. Cela ne signifie nullement que telle forme ou telle dimension d'entreprise prévaudra exclusivement; la diversité est le fait du commerce. Mais le succès ira aux entreprises les meilleures, c'est-à-dire à celles auxquelles la valeur des méthodes et la qualité de la gestion, du service rendu, assureront une supériorité incontestée indépendamment de leur taille et de leur structure juridique. Dans cette compétition, le petit commerce et le grand commerce, le circuit long et le circuit court peuvent jouer leurs chances respectives. Seuls, l'esprit bureaucratique, la routine de distribution et la mauvaise gestion seront vaincus. Mais le consommateur y gagnera. Car c'est à lui qu'il faut penser en fin de compte.

Mais le commerce ne peut s'attendre à ce que le passage du dirigisme à un libéralisme plus ou moins atténué se fasse pour lui sans souffrances. Le déchaînement de la concurrence lui sera probablement aussi dur à supporter que les restrictions et les réglementations de naguère, au point que l'on peut envisager le moment où il réclamera une protection contre l'envahissement des indésirables. Nous n'y verrions aucun inconvénient. Il ne s'agit pas de faire du commerce une « citadelle », mais d'exiger des impétrants certaines garanties morales, sinon techniques, afin d'em-

pêcher qu'il ne devienne le refuge des incapables ou des malfaiteurs, sous l'œil bienveillant de son illustre protecteur le dieu Mercure.

\*  
\*\*

Il ne suffira pas que les méthodes se rénovent au feu de la concurrence, que le retour de l'abondance fasse mourir la querelle des répartitions, que l'étatisme envahissant desserre son étreinte, pour que le commerce sorte de la crise où il s'enlise et remonte la pente ardue vers l'horizon libéral. Deux conditions encore apparaissent s'imposer à cette rénovation : une politique et une âme.

Une politique ne peut être que le fruit des contacts étroits entre le gouvernement et les organisations représentatives du commerce, rassemblées en un front unique tel que le constitue le nouveau *Conseil Interfédéral du Commerce français*.

Malheureusement, il n'y a plus de département ministériel du Commerce. La guerre n'a laissé subsister le nom de commerce que sur le fronton du portail de l'ancien hôtel de Charolais devenu depuis 1940 ministère de la Production Industrielle, et à l'intérieur de celui-ci, sous le titre de la Direction du Commerce Intérieur, une sorte d'unité de tradition. Sous le Grand Roi, il y avait un Conseil du Commerce et un contrôleur général qui avait le commerce dans ses attributions, sous tous les régimes qui se sont succédé depuis la Révolution, il y a eu un ministère du Commerce. La primauté de la Production s'est affirmée soudainement depuis six ans par l'atomisation de l'ancien ministère du Commerce.

Ses dépouilles ont été partagées entre une douzaine de ministères, une quarantaine de services, quatre-vingt-dix bureaux répartis en plus de cent immeubles. Tout le monde s'occupe du commerce — et même à l'occasion le chef du Gouvernement — mais personne ne le prend en charge.

Cet état de choses funeste qui engendre la dégénérescence de la fonction commerciale, doit trouver son terme par le regroupement de cette multitude de services épars. Les intérêts du commerce sont assez grands, les professions commerciales ont un effectif suffisant — 1.600.000 personnes — pour mériter d'être placés sous l'autorité et la responsabilité d'un ministre qui pourra se dire comme naguère « le défenseur naturel des intérêts du commerce », à l'intérieur et à l'extérieur et promouvoir une politique cohérente sur le plan intérieur et extérieur, où le commerce peut jouer un si grand rôle dans la reconstruction du pays.

Il faut enfin que, dans une économie libérale, le commerce retrouve une *âme* au sens propre d'*anima*, le « souffle » qui vivifie le corps lui-même.

Depuis quelques années, dans l'encroûtement du rationnement, des inscriptions, de la noria accablante des titres et des coupons, le commerce perd peu à peu le goût traditionnel du risque, de la responsabilité, du progrès. La mentalité du « distributeur » pénètre profondément les catégories commerciales au contact du public. Elle estompe celle de « commerçant ». Résigné, celui-ci devient un fonctionnaire qui ouvre guichet à certaines heures et à certains jours, qui ne recherche plus la clientèle mais que la clientèle sollicite et attend patiemment. Le commerce dépouille progressivement ce qui était sa force et sa raison d'être. Le commerçant tend à devenir un « rentier » économique, après les rentiers de l'Etat et les rentiers sociaux.

Demain, si l'on n'y prend garde, il s'accommodera d'être le gérant d'une société professionnelle, l'employé d'une coopérative, l'agent d'un magasin d'Etat. Demain, le chef d'entreprise ne sera que le premier de ses employés, un fonctionnaire qui aspirera à une promotion au choix en soupirant après l'âge de la retraite. Ce jour-là, le commerce sera mort. Nous entrerons définitivement dans l'âge de l'Intendance.

Le commerce ne se libérera et, dès le début, dans les



limites que j'ai indiquées, que s'il retrouve pleinement l'esprit de liberté et n'acquiert point celui de commis de l'Etat. Or, l'Etat ne cherche qu'à lui inculquer cette dernière notion. Certes le commerce assume un service : celui du consommateur, mais il ne peut, sans signer sa perte, le laisser assimiler à un « service public ». Le service public a sa grandeur et ses servitudes d'une autre espèce. Le commerce ne peut se laisser enfermer dans un statut d'employés. Il ne peut admettre que l'Etat médite, comme en témoigne un projet récent, de le river à son métier comme le serf médiéval à sa glèbe, ou le Curiale du Bas-Empire à sa fonction héréditaire.

Peut-être se plaisait-on trop à répéter avant la guerre que le commerce était un élément de stabilité politique et sociale. Cette fameuse stabilité dans un monde en pleine évolution, cette stagnation et cette absence d'imagination nous ont conduits aux crises sociales et aux désastres militaires, où nos libertés ont failli succomber. La rénovation du commerce, pas plus que celle de la France, ne s'accomplira dans la torpeur et le renoncement, mais dans l'effort et l'action. Une économie libérée peut offrir encore de belles perspectives à ceux qui, comprenant la grandeur de la liberté, voudront aider à sa libération : il n'y faut pas seulement des hommes qui se penchent sur le passé, geignent et implorent le ciel. Il y faut des hommes courageux et forts de la conviction qui les anime : « Ne manifestez pas, disait Périclès aux Athéniens, que vous soyez accablés des maux qui vous frappent. Il en est des peuples comme des particuliers : les plus illustres sont ceux dont le courage se laisse le moins affliger par les calamités et qui par leurs actions luttent le plus généreusement contre elles ».

PIERRE BENAERTS,  
*Délégué général  
du Conseil interfédéral  
du Commerce français.*



RENÉ COURTIN

## LA MONNAIE EN ÉCONOMIE LIBÉRÉE

*Rétablir la monnaie dans son antique souveraineté, c'est reconstituer l'épargne, libérer l'individu de l'État, abolir le gaspillage et l'immoralité, renouer les liens de la solidarité internationale.*

Quelques-uns d'entre vous ont lu sans doute un tout petit livre de Ramuz, une mince plaquette intitulée : *Une Main*. Ce n'est pas un roman, pas même un conte : un simple récit. La brève chronologie des impressions d'un homme, l'auteur sans doute, qui s'est cassé le bras en glissant sur le verglas, un jour de gel, comme il sortait de sa maison, pour aller tout bonnement, tout bêtement acheter un paquet de cigarettes.

Ramuz s'aperçoit alors subitement de ce que représentent pour lui son bras et sa main qui, jusqu'alors, faisaient si complètement partie de son être qu'ils ne constituaient pas pour lui une réalité spécifique. D'un coup, sa main entre dans sa vie, du fait, justement, qu'elle est devenue douloureuse et inutilisable. Voici cette main transformée en un objet et même en un personnage véritable. Chose ou être, elle est devenue étrangère et en même temps exigeante, despotique. Toute la vie du blessé va lui être subordonnée.

Peu à peu, cependant, la fracture est réduite; lentement, prudemment, l'auteur reprend l'usage de son bras qui perd à nouveau sa réalité jusqu'à s'effacer et disparaître dans le monde obscur des automatismes élémentaires.

Telle la main de Ramuz; telle aujourd'hui notre monnaie.

Les hommes d'avant 1914 avaient le bonheur de ne rien savoir de la monnaie. Le seul problème qui se posait à eux. était le problème éternel, celui qui ne disparaîtra qu'avec le dernier homme : comment se procurer une quantité suffisante de ces billets ou de ces beaux louis d'or que les spéculateurs aujourd'hui s'arrachent à plus de six mille francs quoiqu'ils aient perdu l'essentiel de leur vertu ?

Mais celui qui disposait d'une certaine quantité de monnaie était à concurrence de sa valeur maître des choses et proprement souverain. Un billet de 1.000 francs donnait à concurrence de 1.000 francs une option illimitée.

Nos pères pouvaient soit dépenser, soit épargner, et s'ils épargnaient, l'assurance leur était donnée que, sauf imprévu, ils tireraient de leur argent un revenu modeste mais régulier. Le jour où ils entendraient réaliser leur avoir, ils obtiendraient de leur capital le même pouvoir d'achat dont dix ou vingt ans plus tôt ils s'étaient privés.

Lorsqu'ils dépensaient, ils pouvaient à leur choix ou cumulativement voyager à l'étranger sans formalité, manger, se loger conformément à leur goût, se vêtir, se distraire. C'est mon ami Villey, je crois, qui dans sa causerie vous a rappelé le mot de Dostoïevsky : la monnaie, c'est de la liberté frappée.

Ce monde est maintenant englouti, et nous avons le droit de nous demander s'il émergera jamais de ce nouveau déluge.

\*  
\*\*

Peu à peu, la monnaie s'est vidée de ses attributs.

De 1914 à 1926, elle a cessé de constituer une réserve de valeur, un instrument d'accumulation. Ou plutôt, c'est un réservoir qui n'est plus étanche et dont le niveau baisse constamment.

La valeur de la monnaie a été stabilisée pendant trois ans, de 1927 à 1930. Puis elle a augmenté pour le plus grand dommage des débiteurs et de tous ceux qui exercent une activité. Enfin, depuis 1936, elle s'est amenuisée sans cesse dans une proportion qui est devenue catastrophique.

Il y a déjà quatre ans, l'Institut de Conjoncture publiait, sur l'intérêt réel du capital, une brève mais minutieuse étude que j'ai déjà eu l'occasion d'utiliser. Il ressort de ces calculs qu'un capital placé à intérêt fixe ou investi en actions de sociétés industrielles s'était, en 1941, considérablement réduit. Celui qui, depuis 1914, aurait chaque année épargné et capitalisé ses intérêts ou ses dividendes, n'aurait pu, en 1940, en liquidant tout son avoir, se procurer qu'une partie seulement des biens dont il se serait privé en 1914. Aujourd'hui, la perte doit être de plus de 80 % pour les valeurs à revenu fixe, de 50 à 60 % pour les valeurs à revenu variable. On ne sait donc si c'est par ironie que les services de publicité du ministère des Finances vantent les mérites des bons du Trésor par cette formule lapidaire : « L'argent qui travaille a droit à un salaire ».

\*  
\*\*

Mais les perfectionnements de l'économie dirigée ont causé d'autres ravages. La monnaie a perdu un autre de ses attributs essentiels : elle a cessé d'être un pouvoir d'achat universel, un commun dénominateur entre les choses. Pour les biens les plus indispensables, qu'il s'agisse de pain, de viande, de tissus ou de pneumatiques, l'emploi de la monnaie est devenu secondaire. Ce sont les tickets, les bons d'achat et la monnaie-matière qui constituent l'élément essentiel des transactions.

Les conséquences, vous les connaissez.

Le régime de la répartition autoritaire a entraîné une prolifération inouïe de fonctionnaires comme de services et des gaspillages que la société libérale avait toujours su évi-

ter. Les forces productives sont employées dans de mauvaises conditions, et des pertes considérables sont enregistrées tout au long du circuit économique.

Les produits abondent dans certaines régions, en certaines villes ; ils manquent absolument dans d'autres. Les besoins des consommateurs sont maladroitement satisfaits : l'un voudrait plus de beurre, qui se passerait volontiers de tabac et réciproquement. Pour rétablir l'équilibre, les intéressés en ont été réduits à ressusciter cette forme archaïque et barbare de l'échange qu'est le troc.

C'est là, si je puis dire, l'essence du système, mais ses séquelles ne sont pas moins graves.

La répartition et la taxation, le système des taux de marque, portent à multiplier le nombre des intermédiaires. Le détaillant lui-même a intérêt à payer cher puisque son bénéfice sera ainsi augmenté.

Quant au producteur, pour vendre au plus haut prix, il oriente ses fabrications vers les produits de luxe, gaspillant ainsi de la main-d'œuvre, alors que nous devrions respecter strictement le principe de l'économie des forces. C'est ainsi que toutes les bicyclettes sont chromées, que toutes les tasses sont ornementées de dessins et de fleurettes : elles se vendent ainsi plus cher.

Autre vice du système : la répartition et la taxation ne sont guère respectées qu'aux premiers échelons, pour les matières premières, les produits mi-ouvrés et les biens de consommation fabriqués en grande série.

Le producteur est ainsi trop souvent sacrifié à l'intermédiaire sans profit pour le consommateur, les activités fondamentales aux industries de luxe et à l'artisanat. Les loyers, le prix du blé ou de l'électricité sont étroitement réglementés, ceux des draps, des tapis, des briquets ou de l'essence de lavande ne le sont pas, ou la taxation demeure théorique.

Dans ces conditions, les animateurs, les capitaux, la main-d'œuvre abandonnent les secteurs les plus importants

mais les mieux surveillés pour se reporter sur les secteurs d'intérêt secondaire où il y a beaucoup d'argent à gagner. Qui ne connaît, par exemple, les salaires ahurissants payés dans l'orfèvrerie et la joaillerie.

En marge des règlements, c'est l'instauration générale d'un régime de faveur. Rien ne peut être obtenu sans relations ou backchich. Soumis à des tentations constantes, les fonctionnaires ne savent pas tous se défendre contre la vénalité. Tout a été dit, enfin, sur le marché noir, et je n'y reviens pas.

Gaspillage, injustice, immoralité, tel est le triste bilan qu'il nous faut dresser depuis que la règle d'or des prix a été supprimée.

\*  
\* \*

Mais le tableau reste incomplet. Jadis, les grandes monnaies s'échangeaient librement les unes contre les autres, à un taux fixe et sans formalité. Ces grandes monnaies, le franc notamment, étaient vraiment des monnaies internationales, en sorte que, malgré le développement du protectionnisme, le monde pouvait être considéré comme un immense marché où se confrontaient les valeurs matérielles et aussi les autres.

C'est l'Allemagne et les pays de l'Europe Centrale qui, en 1931, ont donné le signal de l'autarcie monétaire; et la guerre a voulu que les nations libérales, l'Angleterre et la France, soient obligées de suivre l'exemple qui leur était donné. Partout, aujourd'hui, le contrôle des changes s'oppose à la libre circulation des capitaux, des marchandises et des hommes. Nous sommes remontés de plusieurs siècles en arrière, et nos contemporains, lorsqu'ils n'ont pas le privilège d'être réellement ou fictivement rattachés à quelque ministère, voyagent aujourd'hui plus malaisément que Sterne ou Arthur Young au temps des diligences et de la navigation à voile.

Rétablir la monnaie dans son antique souveraineté, c'est donc tout à la fois reconstituer l'épargne, libérer l'individu de l'Etat, abolir le gaspillage, l'injustice et l'immoralité, renouer les liens de la solidarité internationale.

\*  
\*\*

Mais comment rétablir la monnaie ?

Dans les heures anxieuses et ardentes de l'occupation, lorsque nous travaillions à préparer la réorganisation économique de la France libérée, nous imaginions que ce rétablissement serait rapide, et qu'en une année, qu'en moins de temps peut-être, la monnaie aurait retrouvé ses principaux attributs et aujourd'hui, encore, certains, sans doute, las des réglementations et désireux d'arracher le carcan qui étouffe le pays, s'imaginent qu'il serait possible de rendre à la monnaie sa réalité par un coup de baguette magique.

Ce ne sont là que dangereuses illusions : l'échec enregistré lors de la suppression de la carte de pain et de l'assouplissement du régime de la viande nous ramène à la dure réalité. Le rétablissement de la monnaie dans une économie libérée impliquera encore de longs et courageux efforts. Chacun n'a que la monnaie qu'il mérite et, à la recherche du paradis perdu, nous n'en sommes qu'au purgatoire.

Je m'efforcerais ainsi, au cours de cet exposé, de vous indiquer comment il me paraît possible de maintenir la valeur de la monnaie, de lui restituer son rôle d'instrument universel des achats, de la rétablir dans les échanges internationaux. Comment, en bref, rendre la monnaie maîtresse par rapport au temps, par rapport aux choses, par rapport à l'espace.



## I

Pour que la monnaie puisse redevenir un instrument d'épargne, pour qu'elle conserve sa valeur dans le temps, il faut que son volume varie à chaque instant dans la même mesure que le volume de la richesse.

C'est là, vous le savez, une conception schématique, et, dans une certaine mesure, inexacte, puisque la valeur de la monnaie est fonction d'une appréciation psychologique d'ensemble dans laquelle les éléments objectifs n'interviennent que pour partie. Mais sous l'angle qui est le nôtre ici, l'approximation est suffisante.

Je ne reviens pas sur les causes qui sont à l'origine du mal, les malheurs qui nous ont accablés, les erreurs que nous avons commises; le temps nous presse, qui nous oblige à regarder seulement devant nous.

Nous sommes maintenant engagés dans une reprise économique qui, pour être lente, n'en est pas moins certaine. Les indices de la production témoigneraient d'une augmentation régulière si les restrictions dans la consommation du courant et le manque de charbon n'avaient suscité, durant quelques semaines, une baisse importante. Mais tout laisse à penser que la marche ascendante reprendra.

Malheureusement, le rythme de l'inflation est infiniment plus rapide que le rythme de la reprise. Nous glissons sur une pente savonnée dont trois chiffres suffisent à mesurer l'inclinaison. Du 2 août 1945 à la fin de janvier, la circulation a augmenté de 800 millions par jour, soit en tout de 140 milliards. D'autre part, M. Philip nous a appris qu'à défaut de mesures de redressement, le déficit budgétaire aurait été de 310 milliards pour l'année en cours.

Quoique l'opinion ait été avertie, par de trop rares spécialistes, de la gravité de la situation, elle a pris brusquement conscience, il y a quelques semaines, de l'importance du mal, et un vent de panique a soufflé sur le

pays. Beaucoup ont imaginé que la France se trouvait dans une situation semblable à celle de l'Allemagne en 1922 et que la fuite devant la monnaie était déclenchée.

Ces craintes me paraissent vaines, car le rationnement, le contrôle des salaires, des prix et des changes constituent une digue qui, malgré ces fissures, reste assez puissante pour résister à un raz de marée.

\*  
\*\*

Mais si un pessimisme excessif est hors de saison, l'optimisme serait également injustifié. Certains s'imaginent cependant qu'une technique appropriée serait à même de neutraliser l'inflation. Des contrôles suffisamment rigoureux fermeraient un circuit monétaire qui est, pour le moment, à moitié ouvert.

Ces thèses sont inacceptables. Vous connaissez le mécanisme du circuit fermé qui a été mis en fonctionnement lors de la dernière guerre, dont M. Maroni, le chroniqueur financier du *Journal des Débats*, a été le premier théoricien et qui a été depuis merveilleusement perfectionné en Allemagne par le Docteur Schacht. En bloquant tous les revenus et tous les prix, en instituant un système de rationnement universel, il est théoriquement possible d'obliger tout le pouvoir d'achat distribué en excédent à être épargné. Le mécanisme peut fonctionner indéfiniment et l'Allemagne a été bien près de réaliser pleinement ce schéma théorique.

Cependant, nous ne retiendrons pas le procédé, qui est la marque, l'instrument et le stimulant d'une économie asservie, non d'une économie libérée. Le succès a, en effet, pour condition une réglementation universelle de la vie économique et un châtement exemplaire pour tous les fraudeurs. Il implique donc que l'homme ne soit plus maître de ses épargnes et de ses consommations, en sorte que la stabilisation de la valeur de la monnaie est acquise à un prix inacceptable : la perte de toutes nos libertés.

D'autre part, cette stabilisation ne peut durer qu'un temps. La pression exercée sur la demande s'accroît en effet au fur et à mesure qu'augmentent les épargnes forcées dont le volume gonfle sans cesse. La liquidation inévitable du système ne peut aboutir qu'à une catastrophe. Par ailleurs, le désordre est tel dans notre pays que l'Administration est proprement incapable de resserrer efficacement les contrôles. Enfin, l'opinion ne supporterait pas de nouvelles entraves apportées à nos libertés.

\*  
\*\*

Nous ne pouvons donc stabiliser les prix que par des méthodes libérales. Il ne s'agit plus de stériliser un pouvoir d'achat excédentaire, mais d'empêcher la formation de cet excédent. Le problème est seulement d'accroître les recettes fiscales et de réduire les dépenses pour réaliser l'équilibre budgétaire.

Les principes ici sont clairs si malheureusement, la réalité est plus rebelle.

Il n'y a pas, il n'y a jamais, sur le plan de la pensée, d'excuses à l'inflation car, quoi qu'on dise, les charges de l'Etat peuvent toujours être supportées par le contribuable.

Ainsi que Jacques Rueff l'a démontré dans des pages lumineuses, le sacrifice imposé à la collectivité par les dépenses publiques est essentiellement constitué par le prélèvement effectué sur les revenus par l'Etat devenu partie prenante.

Avec l'inflation, le public conserve l'intégralité de ses revenus et de ses épargnes; mais il est concurrencé et dépouillé par la fausse monnaie que l'Etat distribue à ses agents et à ses fournisseurs. Le système est sans doute le plus coûteux de tous, car il ne permet pas de répartir avec équité le sacrifice imposé à la Nation.

L'inflation constitue cependant une solution facile et tentante. Nous nous défendons mal contre les illusions du

nominalisme monétaire. Un prélèvement indirect imposé par la hausse des prix ou la plus grande rigueur du rationnement paraît moins lourd que celui qui trouve son origine dans un prélèvement direct sur le revenu.

Que penser aussi de l'emprunt? Au risque de constituer une occasion de scandale, je dois confesser que je ne crois guère à ses vertus.

En sa faveur, deux arguments principaux ont été employés :

L'emprunt serait supérieur à l'impôt, en ce sens qu'il reporterait sur les générations futures des charges trop lourdes pour la génération présente, et qui, en toute justice, ne peuvent être supportées par elle. Nos enfants et nos petits-enfants bénéficieront eux aussi, nous l'espérons, de la reconstruction de notre pays. Pourquoi ce fardeau serait-il supporté par nos seules épaules?

De tous les sophismes de l'économie politique de l'homme de la rue, celui-ci est sans doute un des plus fallacieux.

Ce sont des richesses présentes, et non des richesses futures, des richesses déjà produites, du blé, du vin, du charbon, des vêtements, des chaussures, du tabac ou des places au cinéma, qui sont prélevées par l'Etat, pour être mises à la disposition des fonctionnaires, des militaires, des assistés ou des entrepreneurs chargés d'effectuer la reconstruction. Le prélèvement global est donc le même, qu'il soit effectué par l'inflation, l'emprunt ou l'impôt. Seule l'incidence est différente : alors que l'impôt prélève la richesse par force et sans compensation, l'emprunt correspond à une cession volontaire qui sera ultérieurement compensée par le paiement d'un intérêt et un remboursement. Plus léger pour la collectivité, parce que mieux réparti, il est aussi plus lourd pour l'Etat.

L'emprunt ne présente donc aucune supériorité générale sur l'impôt. On assure au moins qu'il ne manifeste aucune infériorité. L'Etat se borne à remettre en circulation une épargne. Il n'accroît pas le circuit des revenus. C'est

au moins ce que nous affirment les auteurs anglais. Mais ce nouvel argument, quoi qu'on pense, est presque aussi fallacieux que le précédent. L'emprunt, malgré les apparences, se rapproche plus de l'inflation que de l'impôt. Cette situation si généralement méconnue mérite d'être précisée.

Le schéma classique est uniquement valable lorsque l'emprunt correspond à un accroissement des épargnes; il devient erroné dans les autres hypothèses.

Considérons d'abord le cas d'un emprunt à long terme. Des épargnes ont été constituées sous forme de billets thésaurisés ou de dépôts en banque. Ces moyens d'achat, par exemple 100 milliards, ont donc été retirés du circuit. Les richesses auxquelles ils correspondaient sont ainsi demeurées disponibles.

Le résultat sera donc identique, soit que l'Etat se voie confier ces 100 milliards, soit que, ceux-ci demeurant indisponibles entre les mains des épargnants, il lance lui-même dans le circuit cent autres milliards en recourant à une avance correspondante de l'Institut d'émission.

La supériorité de l'emprunt réside seulement en ce qu'il élimine la menace — au reste plus théorique que pratique — d'une déthésaurisation des sommes épargnées.

Le cas des émissions à court terme est plus net encore : depuis 30 ans, tous les ministres des Finances, sans exception, s'ingénient à développer les comptes de dépôt au détriment de la circulation des billets. Les disponibilités accrues des banques leur permettent de souscrire des bons à court terme pour une valeur considérable. L'opération paraît avantageuse pour la collectivité puisque l'emprunt se substitue à l'inflation.

C'est là pure apparence, pure fantasmagorie : le public en portant des billets à la banque conserve entièrement ses disponibilités, mais ces billets, qui précédemment dormaient dans des coffres ou des lessiveuses, sont prêtés à l'Etat et constituent entre ses mains un pouvoir d'achat de caractère inflationniste qui sera immédiatement utilisé.

L'Etat ne dispose donc que d'un procédé correct pour accroître ses recettes : accroître les impôts. Théoriquement, rien ne s'oppose à ce que les richesses à appréhender, qui glissent si facilement entre les mains de l'Etat par le canal de l'inflation et de l'emprunt, soient requises par l'impôt : il suffirait d'une fiscalité suffisamment perfectionnée et rigoureuse. Tel est bien, du reste, le cas en Russie.

En fait, cependant, il n'est pratiquement pas possible d'alourdir sans limite la charge fiscale. Les taux, constamment relevés depuis 1914, sont à un niveau qui ne peut pratiquement être dépassé. Mais une grande partie de la matière imposable n'est pas taxée. C'est le cas lorsque l'impôt est arbitrairement calculé sur un revenu forfaitairement fixé trop bas, situation qui se rencontre notamment pour les bénéficiaires agricoles, et, par voie de conséquence, pour l'impôt général sur le revenu des agriculteurs. C'est le cas également quand le revenu n'est pas imposé ou quand la marchandise n'est pas taxée parce que les opérations présentent un caractère clandestin et relèvent du marché noir.

L'Etat s'est donc efforcé d'élargir l'assiette. C'est là malheureusement dans la situation présente, une tâche malaisée.

\*  
\*\*

D'autres illusions, en tout cas, doivent être dissipées. Certains se sont imaginés que, si les impôts sur le revenu ou la consommation ne suffisaient pas à assurer le fonctionnement des services publics, il était possible de s'en prendre au stock des richesses existantes. Puisqu'une partie du capital a été détruite, pourquoi ceux dont le patrimoine n'a pas été atteint ne consentiraient-ils pas un sacrifice au profit de ceux qui ont été dépouillés ?

Ces arguments, si simples et si frappants soient-ils, couvrent malheureusement la plus tenace et la plus dangereuse des illusions : le capital ne peut être transformé en revenu,

alors que justement c'est le revenu que l'Etat cherche à appréhender. Nous l'avons rappelé il y a un instant : les fonctionnaires, les militaires, les assurés, les entrepreneurs chargés de la reconstruction doivent finalement obtenir du blé, du vin, du charbon, des vêtements, des chaussurés, des places au cinéma, des billets de chemin de fer : que feraient-ils des maisons, des champs, des outillages que frappe l'impôt de solidarité ?

L'impôt assis sur le capital ne peut donc être prélevé que sur le revenu courant et les réserves monétaires. Si le contribuable dispose d'un revenu courant et de réserves insuffisants, il doit céder une partie de son capital contre les réserves monétaires d'autrui. Il lui faut vendre pour pouvoir payer.

Une telle opération est financièrement et socialement désastreuse. Si l'impôt est trop lourd, tout le monde est frappé simultanément. L'offre de biens est massive et n'est pas équilibrée par des demandes correspondantes; elle tombe dans le vide. Le cours des valeurs immobilières et boursières s'effondre. L'Etat ne peut plus emprunter. L'impôt sur le capital, en même temps, achève d'exproprier la bourgeoisie ancienne qui dispose encore de capitaux réels, mais n'a pas de disponibilités, au profit des enrichis de la collaboration et des trafiquants du marché noir dont la situation est inverse. Il faut rendre justice à M. Pleven qui, s'il nous a dotés d'un système effroyablement compliqué et qui, pour beaucoup d'entre nous, constitue un véritable casse-tête chinois, a fixé les tarifs et les délais de paiement dans des conditions telles que la plupart des contribuables peuvent s'acquitter — au moins ceux qui disposent de revenus professionnels. On peut se demander par contre si le raccourcissement des délais prévu par M. Philip, et adopté par la Constituante, ne va pas avoir pour conséquence un effondrement du marché et la ruine de certains contribuables.

De toutes ces considérations, il ressort en tout cas que

le plafond fiscal est à peu près atteint ; il n'est pas possible d'accroître beaucoup les rentrées, et le programme de M. Philip, avec ses modestes aménagements fiscaux, constitue le plus éloquent des aveux d'impuissance.

\*  
\*\*

Un redressement complet ne peut donc être espéré que d'une reprise de la production. Mais en attendant cette reprise, la seule façon de lutter contre l'inflation, c'est-à-dire de réduire le déficit budgétaire, est évidemment de comprimer les dépenses. Je serai beaucoup plus bref sur ce point car, s'il s'agit d'un programme essentiel pour l'avenir économique et financier du pays, il ne pose aucun problème de doctrine.

Les abus sont partout : prolifération de services inutiles, et même nuisibles ; multiplication scandaleuse du nombre des fonctionnaires ; abus de l'armée, et particulièrement de l'Intendance. Il faut porter le fer rouge partout et la technique économique est ici peu de chose. Le salut ne peut être trouvé que dans des décisions courageuses et héroïques. Prenons soin de noter que ce problème n'est pas seulement financier ; un problème financier ne fait jamais que recouvrir un problème économique. Il s'agit avant tout de libérer au profit de la Nation des forces productives qui lui sont indispensables pour retrouver la prospérité.

J'insisterai seulement sur un problème qui a donné lieu, depuis une année, à des controverses passionnées.

Vous savez ce que coûtent les subventions. Bien qu'il ne soit pas aisé de se diriger dans les labyrinthes du budget et de la Trésorerie, M. Philip a estimé le montant total des subventions à 117 milliards.

Ces subventions ont été justifiées par M. Mendès-France, leur grand théoricien, par l'argument suivant :

Le coût unitaire baissera lorsque s'accroîtra le coefficient d'activité. La subvention évitera une hausse transi-



toire des prix sur laquelle il serait malaisé de revenir lorsqu'elle cessera d'être justifiée. Les subventions constitueraient ainsi un instrument de lutte contre l'inflation.

Ce raisonnement est correct, mais à deux conditions dont aucune n'est présentement remplie :

La première est que la réduction du coefficient d'activité ne soit pas de trop longue durée. Si la subvention est accordée pour une longue période, elle gonfle le pouvoir d'achat et est un facteur constant d'inflation. Mieux vaut un rajustement immédiat des prix à la suite duquel le circuit monétaire se gonflera, mais se fermera de façon telle qu'aucune nouvelle hausse ne sera à craindre.

La subvention surtout constitue une escroquerie lorsqu'en fonction du niveau des charges, il n'est pas possible d'espérer raisonnablement une diminution subséquente des prix. Les subventions actuelles, qu'il s'agisse du charbon, des transports ou du pain, sont sans justification aucune; elles témoignent uniquement du manque de courage des Pouvoirs Publics et de l'emprise de l'esprit démagogique.

## II

Si je me suis étendu exagérément sur la politique de stabilisation de la valeur de la monnaie, je pourrai être beaucoup plus bref sur la suppression des contrôles qui entravent, sur le plan intérieur, la libre utilisation de la monnaie comme instrument universel des échanges et dont j'ai montré tout à l'heure les tares.

Pour que les contrôles puissent être supprimés, il importe que, à chaque instant, le revenu distribué soit équilibré par la valeur de la production.

On voit donc tout de suite que le problème du rationnement est commandé par le problème de l'inflation. Tant que le revenu distribué augmentera plus vite que le volume de la production, les prix auront tendance à monter. Libé-

rer les prix et supprimer le rationnement condamnerait donc à une instabilité monétaire accrue avec le risque de voir se développer la spirale infernale des prix et des salaires.

La politique de stabilisation toute relative que nous avons suivie jusqu'ici a présenté bien des inconvénients. Mais après tant de sacrifices, nous n'avons pas le droit d'y renoncer au moment où nous commençons à apercevoir le bout du tunnel.

Le jour, par contre, où l'inflation sera jugulée, il ne nous faudra pas perdre un instant pour supprimer définitivement les contrôles dont certains doivent pouvoir être prochainement assouplis. Ce retour à la liberté ne sera pas si facile, et nous nous heurterons à deux difficultés.

D'une part, l'abondance ne sera pas revenue. Les indices de la production resteront inférieurs à ceux, déjà décevants, de 1938. Les zéloteurs de l'économie dirigée ne manqueront pas de demander que les contrôles soient maintenus jusqu'à ce que la production soit remontée à son niveau normal.

Nous devons, dès maintenant, nous apprêter à repousser une semblable thèse. La production ne s'élèvera que lentement, et nous ne pouvons attendre des années pour libérer l'économie. Le redressement attendu serait du reste d'autant plus lent qu'il serait justement freiné par le maintien des contrôles.

Une autre difficulté risque d'être plus redoutable. Lorsque l'inflation sera tarie, il est possible que les prix et les salaires, comprimés par le rationnement et la direction des prix, soient à un niveau inférieur à celui qui correspondrait au volume de la circulation.

Il y aura des disponibilités abondantes qui chercheront à s'employer et qui seront facteurs de déséquilibre. Ici encore, on sera tenté de maintenir les contrôles. Cette solution sera naturellement à repousser, mais la question se posera de savoir s'il sera préférable de faire remonter les salaires et les prix pour les adapter à la situation monétaire,

ou si, au contraire, il faudra réduire la circulation pour l'adapter au niveau des salaires et des prix.

En fait, la question est peut-être plus théorique que pratique, car je pense que, sous la pression de l'opinion publique, les contrôles seront desserrés progressivement en sorte que l'adaptation se fera.

Si le problème n'était pas résolu, j'hésite à vous donner par avance une réponse : tout dépendra de l'importance de l'écart à combler.

Si l'écart est faible, mieux vaudra laisser monter les prix sans toucher à la monnaie.

Si cet écart est important, il sera préférable par contre de ne pas imposer aux détenteurs de revenus fixes un nouveau sacrifice parfaitement évitable. On sera conduit soit à une ponction monétaire du type belge, soit, mieux, à un épongeage de l'excédent de circulation par un grand emprunt de stabilisation.

Je viens d'évoquer l'expérience belge en acceptant éventuellement l'idée qu'elle pourrait être réalisée chez nous pour hâter la libération de la monnaie. Une telle expérience, en tout cas, n'est justifiable qu'en un pareil moment et pour parachever un assainissement. J'ai été de ceux qui, au moment de la Libération et dans les semaines qui ont suivi, se sont opposés de la façon la plus énergique à une telle expérience, qui eût été à ce moment totalement inefficace. Inefficace parce que la ponction n'eût pas été accompagnée d'une compression des revenus, et notamment des salaires qui étaient l'objet de hausses massives ; inefficace également et surtout, parce que l'assainissement réalisé eût été immédiatement mis en cause par l'inflation. Je demeure ainsi persuadé que la situation actuelle n'eût pas été différente si M. Mendès-France avait pu réaliser son expérience. Mais une secousse bien inutile eût été imposée à notre économie.

## III

Ici encore, aucun coup de baguette magique n'est à même de nous rendre le paradis perdu de la liberté.

De même en est-il pour les échanges internationaux et pour une raison identique.

D'étroites réglementations, ici comme partout, ont prétendu dominer les déséquilibres fondamentaux et par là même les ont aggravés.

J'ai dit tout à l'heure quels obstacles insurmontables opposait le contrôle de l'Office des Changes aux mouvements des capitaux, des marchandises, des hommes et des idées. Ces obstacles, comment parvenir à les abattre ?

L'Etat porte ici une large part de responsabilité. Jusqu'au mois d'octobre, il a maintenu un change totalement artificiel qui faisait de la France le pays le plus cher du monde. De toutes façons, nous étions trop pauvres pour pouvoir exporter beaucoup. Mais les quelques ventes que nous aurions pu effectuer étaient, de ce fait, rendues totalement irréalisables. En même temps, les conditions paradoxales dans lesquelles ils étaient placés ne permettaient pas aux industriels et aux négociants de se rendre compte des possibilités des marchés extérieurs. En vue de quelle production s'organiser pour pouvoir exporter lorsque les conditions redeviendraient normales ?

Dès le printemps de 1944, cette question me préoccupait, et à ce moment, j'ai adressé un rapport au gouvernement d'Alger. J'envisageais un ajustement immédiat du change, car je voulais encore espérer que notre territoire ne serait pas dévasté comme il devait l'être. Depuis, je n'ai cessé d'insister auprès des Pouvoirs publics, mais ce n'est que le 26 décembre qu'une décision a été acquise.

La dévaluation du franc ne m'apparaissait pas essentielle seulement pour de simples raisons de technique économique. C'était avant tout le moyen d'arracher notre pays à sa solitude mortelle et au mirage de l'Est, de l'intégrer

à l'ordre occidental, seul moyen, à mes yeux, de le ramener à des institutions démocratiques et à un idéal libéral. D'autres ont compris cet aspect du problème, et il y a là, sans doute, une des raisons pour lesquelles jusqu'au dernier jour, l'extrême-gauche a combattu la réforme.

La dévaluation est donc acquise ; mais on peut se demander si elle est suffisante. On a pu craindre un moment un glissement plus faible : 75 ou 100 francs pour un 1 dollar. Les calculs précis auxquels je me suis livré font ressortir le taux de 150 francs qui anticipe du reste largement sur la reprise économique. Les Etats-Unis, on peut bien le dire aujourd'hui, nous poussaient à cette solution rigoureuse. Elle fut écartée d'une part sur les instances de l'Angleterre qui craignait de nous voir reprendre notre place sur le marché international des produits industriels, d'autre part, pour éviter de mécontenter les syndicats et les rentiers.

Le change choisi, supportable dans les conditions présentes, me paraît devoir devenir intenable dès que les prix auront à absorber la hausse des coûts qui sera la conséquence de la suppression des subventions et de l'amortissement des outillages neufs.

De toute façon, du reste, le développement de l'inflation tend chaque jour à détériorer davantage la situation et nous en revenons toujours au même principe directeur : l'équilibre du change a lui aussi pour condition première le rétablissement de l'équilibre budgétaire.

Cette condition nécessaire n'est malheureusement pas une condition suffisante, et la liberté des échanges sera rétablie la dernière. L'insuffisance de notre approvisionnement, les tâches de la reconstruction, en bref, la nécessité d'importer des biens de consommation d'abord, des outillages ensuite, ne nous permettra pas d'équilibrer notre balance des comptes avant longtemps.

Vous savez que notre or, nos devises et même nos avoirs privés à l'étranger sont insuffisants pour nous permettre d'équilibrer même notre balance de 1946.

Des crédits étrangers nous sont indispensables pour ne pas mourir de faim. On comprend donc que le premier soin du gouvernement ait été de charger M. Léon Blum de la négociation d'un emprunt aux Etats-Unis. On parle de 2.500 millions de dollars. Ce chiffre me semble tout à fait insuffisant pour la période de vaches maigres qui nous attend. Quatre ou même cinq milliards de dollars nous seraient nécessaires pour la durée de la reconstruction.

On assure que les Américains ne seraient pas portés à une grande générosité et que nous devons nous serrer la ceinture. De toute façon, nous aurons à nous montrer parcimonieux car nous ne pouvons nous endetter sans mesure.

Il est donc nécessaire, tant que le moment critique ne sera pas dépassé, que nous n'importions pas de choses inutiles comme des automobiles de tourisme ou des appareils de T. S. F. et que nos capitaux ne fuient pas à l'étranger.

On doit cependant marquer avec force que nous sommes dans une large mesure maîtres d'abrèger les délais.

Dès que l'inflation sera jugulée, dès que le change enregistrera une parité véritable des pouvoirs d'achat, nos demandes seront solidement contenues par la modicité même du revenu national sans que l'Office des Changes ait à intervenir.

De même, il appartient à l'Etat de favoriser la formation de l'épargne, jusqu'ici pénalisée et pourchassée. Ce jour-là, les capitaux français ne chercheront plus à fuir à l'étranger, et la reconstitution de notre économie pourra être effectuée sur notre propre territoire.

\*  
\*\*

Il est temps de conclure. Le programme que je viens de tracer est simple. Il suffit pour le réaliser d'un peu de courage, d'un peu de lucidité et de beaucoup d'obstination. Mais peut-être est-ce là trop demander. Peut-être me suis-je borné, dans toute cette causerie, à exposer des vœux pieux.

J'ai été, jusqu'à il y a quelques semaines, extrêmement pessimiste. Je voyais la France indécise à la croix des chemins, hésitant à s'engager vers la liberté ou vers le totalitarisme, vers l'Occident ou vers l'Orient. Son regard m'apparaissait même étrangement tourné vers l'Est dans l'attente anxieuse de voir se lever un soleil nouveau.

Mais il me semble aujourd'hui qu'elle est en train de se défendre de ce mirage. De déception en déception, elle a appris qu'il est vain d'en appeler chaque jour d'une économie mal dirigée à une économie mieux dirigée. Elle est lasse des réglementations, des carences et des gaspillages du ravitaillement et des cartes de rationnement. Subitement, aussi, elle vient d'apprendre qu'un pays ne vit pas par la seule fabrication des billets de banque, et que le déficit budgétaire qui est à l'origine de tous nos maux doit être impitoyablement pourchassé. Enfin, d'ici quelques semaines, lorsque anxieuse, elle attendra les bateaux de blé, elle se rendra compte qu'il n'est de salut pour elle que du côté de l'Occident.

Et certes, nous nous dirigeons encore vers la liberté comme à tâtons et en titubant. Notre marche est incertaine, et, bien des fois, nous nous arrêterons, découragés, sur le bord de la route, en nous demandant si nous aurons assez de force et de foi pour poursuivre notre chemin.

Je suis de ceux qui pensent que l'évolution du monde est moins commandée par la fatalité historique que par la volonté obstinée de quelques hommes énergiques et lucides. Telle est la leçon déplorable mais lumineuse que nous a donnée l'Allemagne, telle est aussi la leçon de la Russie depuis 1917.

La seule question, je dis bien la seule, est celle de savoir si les hommes qui croient à la liberté ont moins de foi et de fidélité que ceux qui croient à la force.

RENÉ COURTIN,

*Professeur à la Faculté de Droit  
de Paris.*





PAUL NAUDIN

## LA CONSOMMATION EN ÉCONOMIE LIBÉRÉE

*La libération de l'économie ne constitue pas une fin en soi, idéalement combinée par des doctrinaires pour une satisfaction toute théorique. Pas davantage une faveur que souhaiteraient se réserver quelques privilégiés ; c'est essentiellement le rétablissement, le progrès, l'épanouissement de la consommation même.*

Peut-être avez-vous été alléchés par le titre de cet exposé, un titre clair, positif, offert comme une denrée appétissante à la portée de la main... *La consommation en économie libérée*, n'est-ce pas la faculté pour chacun de se procurer, honnêtement et selon ses moyens, tout ce qu'il veut, comme il le veut, où il le veut et quand il le veut ? Cette merveilleuse aisance, ne l'avons-nous pas connue avant la guerre ? Ne l'appellions-nous pas de tous nos vœux, quand l'oppression allemande nous en privait ? N'avons-nous pas été même un peu déçus que la libération du territoire ne nous l'ait pas rendue ? Se pourrait-il qu'elle nous fût rendue un jour ? N'est-il pas trop tôt pour oser y penser ?

Il serait facile, mais décevant et malhonnête de laisser ce titre retentir en fanfare. Rien ne torture le prisonnier affamé — une expérience colossale en témoigne, hélas ! — comme de laisser son imagination lui dépeindre d'impossibles bombances ; aussi se défend-il si bien d'y rêver qu'il les oublie peu à peu et qu'il devient enfin insensible à un

tel attrait. Simples rationnaires que nous sommes, nous avons, nous aussi, pour supporter des restrictions moins pénibles, pratiqué plus ou moins cette discipline mentale. Le temps n'est pas venu d'y renoncer tout à fait, car la consommation sera, chronologiquement, la dernière à profiter d'une libération de l'économie. Patience, donc !

Mais, chronologiquement la dernière, la consommation, qui est bien le terme mais qui est aussi l'objet même de toute activité économique, sera hiérarchiquement la première à profiter d'une libération de l'économie. La libération de l'économie ne constitue pas une fin en soi, idéalement combinée par des doctrinaires pour une satisfaction toute théorique. Pas davantage une faveur que souhaiteraient se réserver quelques privilégiés ; c'est essentiellement le rétablissement, le progrès, l'épanouissement de la consommation même. Que les consommateurs le sachent donc ; que, le sachant, ils le veuillent ; que, le voulant, ils y travaillent — et la patience à laquelle ils doivent encore se plier ne sera plus faite de passivité, elle cessera de les frapper de déchéance.

Ainsi, le titre de l'étude à laquelle nous vous invitons aujourd'hui n'éclatera pas comme le signal prématuré d'une victoire encore lointaine. Plus modestement, il appelle à une tâche ; plus modestement encore, il sonne le réveil.

Pourquoi donc ce réveil ?

Eh mais ! Parce que nous dormons, ou du moins nous somnolons dans une demi-prostration physique, dans une sorte d'hébétude intellectuelle et morale, conséquence et survivance de nos années de captivité, et que, dans cet état, nous risquons de devenir la proie de fantasmagories. La consommation, en France, souffre d'une langueur dont, à force d'habitude, elle s'est fait un dodelinant confort, qu'elle ne craint rien tant que de perdre !

Les causes et les effets de ce mal, les raisons et les moyens d'y remédier, voilà ce que nous vous proposons d'examiner ensemble, sans entrer dans la complexité de

détails qui disperseraient l'attention à l'infini, mais en cherchant à dégager quelques faits essentiels auxquels les consommateurs puissent rapporter leur surabondante expérience, et quelques idées générales auxquelles ils puissent confronter leurs propres conceptions.

## I

Inutile d'insister sur l'origine des premiers rationnements et des premiers contrôles. C'était la guerre — notre guerre; tandis que la meilleure partie de la population active passait sous les drapeaux, il fallait intensifier les productions et les importations nécessaires à la conduite des hostilités, et retrancher sur le reste. Par la loi sur l'organisation de la Nation en temps de guerre, votée dès 1938 par les deux Chambres, le Gouvernement avait reçu du pays le pouvoir de décréter toutes mesures utiles à cette fin. Les restrictions de consommation dont il décida de ce chef, jusqu'en juin 1940, ne réduisirent le train de vie général que dans de faibles proportions, on s'en souvient — trop peu même et trop tard, si l'on en croit certaines critiques formulées par la suite. Du moins ne contestait-on ni le principe ni la procédure d'une politique restrictive dont la nécessité de circonstance comme l'intérêt majeur étaient généralement reconnus.

Toutes différentes, les mesures édictées au temps de l'occupation allemande.

Depuis l'avènement du national-socialisme, la vie économique du Reich relevait exclusivement des ordres de l'Etat, du contrôle de l'Etat et des sanctions de l'Etat. Rien ne pouvait se tenter en contradiction ou seulement en marge du plan officiel, agencé pour les besoins de la guerre. Dénombrement et blocage des stocks et des devises, recensement des entreprises, du personnel, des capitaux et du matériel, organisation autoritaire de toutes les professions, contrôle des salaires et des prix, réglementa-

tion de la production, du travail, des transports, du crédit, du commerce, de l'épargne et de la consommation, telles étaient les pièces maîtresses d'une machinerie gigantesque et minutieuse dont la mystique et la police du « Parti », le vouloir-vaincre de la Wehrmacht et la propagande d'un ministère spécialisé assurèrent le fonctionnement jusqu'à la victoire des Alliés.

Quand il a occupé notre pays, l'Allemand ne s'est pas contenté de prélever sur nos ressources le tribut que l'on sait. Il a importé ici ses conceptions et ses méthodes économiques. Il les a implantées, de force, dans nos lois et nos règlements. Le dirigisme qu'il s'était imposé pour se préparer à la guerre et, par là, à une domination mondiale, il nous l'imposait, avec moins de ménagements encore, pour continuer la guerre — sa guerre.

En août 1940, nous étions nombreux, en France, à ignorer que l'alimentation humaine pût se compter en calories et que le minimum vital correspondît à 1.800 calories par jour, à la température extérieure de 16 à 18 degrés centigrades, pour l'adulte de 60 kilos, mis au repos et au lit. Personne d'entre nous ne se fût douté qu'il fût rationnel et juste de monter une administration pour répartir également ce dérisoire et mystérieux minimum. Il y avait là quelque chose qui nous heurtait dans nos traditions, nos aspirations et nos intérêts. Or, c'est en août 1940, peut-être sommes-nous quelques-uns à nous en souvenir, que ces évaluations de laboratoire et cette faribole de commentaire, de façon bien germanique, ont été diffusées dans le public, tandis que, avec un synchronisme dont nous devions admirer bien d'autres exemples au cours des quatre années suivantes, la presse s'avisait tout à coup que nous avions jusqu'alors vécu comme des goinfres, la puissance publique instituait les cartes d'alimentation, les servantes des restaurants pendaient des ciseaux à leur ceinture pour découper les premiers tickets et l'on s'interrogeait pour savoir, ô candeur ! ce que c'était que les « matières grasses ».

Sophismes scientifiques et sociologiques, propagande et règlements : l'asservissement du consommateur commençait. La durée du procès de Nuremberg ne suffirait pas à en dérouler le déplorable progrès — mais laissez-moi rappeler encore l'orchestration préalable au rationnement textile, typique elle aussi. Ne nous a-t-on pas raconté que les ménagères hollandaises étaient enchantées du système des points dont l'administration allemande les avait fait bénéficier dès son installation aux Pays-Bas ? Ne nous a-t-on pas soutenu que les points de textile aboliraient l'injuste privilège du riche oisif sur le pauvre travailleur ? L'Allemand était là, qui se moquait bien de la ménagère hollandaise comme du travailleur français, qui ne cherchait qu'à mystifier et à diviser ses victimes, pour les mieux exploiter au profit de sa détestable cause.

S'ajoutant au blocus, à la captivité de deux millions d'hommes et aux destructions des bombardements, l'exploitation économique voulue par les Allemands a littéralement accablé la consommation française de restrictions et de vexations, de misères et de désordres au déferlement desquels ne pouvaient, sous la contrainte, s'opposer que deux obstacles : d'abord l'inertie administrative, qui se couvrait de l'excuse ou du prétexte que l'économie française n'était pas préparée à un dirigisme totalitaire difficile à improviser ; ensuite, le débrouillage individuel ou collectif, avec tout ce que cela devait comporter de fraude et de tricherie. Contre-poisons salutaires aux toxiques inoculés dans notre économie, mais contre-poisons toxiques, eux aussi, et dont nous restons infectés.

Libérée des Allemands, la France n'a pas été délivrée de leur dirigisme restrictif et coercitif, parce que, les destructions matérielles s'étant aggravées, la guerre continuant et exigeant de nouveaux sacrifices, la production étant exsangue et l'aide des Alliés très limitée, il parut indispensable de maintenir les mêmes principes, les mêmes méthodes et les mêmes agencements administratifs. Certes, il

ne s'agissait plus de brimer les consommateurs pour enrichir des fruits de leurs privations le trésor de guerre de l'ennemi. Il s'agissait plutôt de les protéger contre les risques de spéculation, d'accaparement, d'enchérissement qui se seraient déclenchés si l'on avait commis l'imprudence de supprimer d'un seul grand geste tous les mécanismes de répartition et de contrôle qui, vaille que vaille, assuraient à tous un chétif minimum vital à des prix connus. Il s'agissait aussi de protéger la monnaie nationale qui aurait été emportée par le déchaînement du même risque. Appelées à d'immenses improvisations, les nouvelles autorités nationales auxquelles la France libérée souhaitait du fond du cœur la bienvenue n'avaient sans doute ni le temps ni les moyens techniques d'étudier une politique de la consommation qui ne fût ni cette abolition présomptueuse ni cette conservation paresseuse.

Etonnez-vous qu'aient persisté, dans ces conditions, les complications et les routines administratives, la résignation hargneuse du public et les pratiques illicites !

Plus d'un an après la délivrance d'août 1944, plusieurs mois après la victoire de mai 1945, les Français redevenus maîtres de leurs institutions ne se sont pas encore donné le statut économique original qui correspondrait à leurs ressources, à leurs besoins et à leur caractère national. Ils campent chez eux comme dans un blockhaus d'architecture étrangère, enlevé à l'ennemi.

Accoutumés au joug administratif, les consommateurs ne le considèrent plus comme un legs de l'occupant et comme une sujétion provisoire, mais comme une sorte de nécessité naturelle, fâcheuse mais dont on s'accommode. L'opinion — et surtout la jeunesse qui n'a guère connu d'autre régime — écoute assez volontiers les doctrinaires qui professent que ce serait, mieux encore, la condition fondamentale de toute reconstruction; de mieux en mieux, une obligation morale et sociale, trop longtemps méconnue et bafouée par l'égoïsme des classes possédantes, mais à

laquelle on ne saurait mieux faire que de rattacher désormais, et résolument, l'organisation économique de demain.

Voilà, dans leur enchaînement historique et psychologique, les causes de la torpeur que nous dénonçons à l'instant. Les esprits se sont à leur tour pliés. Ils ne cherchent pas comment lever les contraintes, mais plutôt comment les améliorer, les systématiser et les perpétuer. Six années de misère, et il faut un effort, voire une certaine hardiesse, pour relever le jugement au niveau où il se plaçait le plus communément avant la catastrophe, dessiller les yeux, voir le blanc en blanc, et le déclarer tel, le noir en noir et le dire.

Tâchons de faire cet effort.

## II

Nous rappelions tout à l'heure que la consommation est le terme de toute activité économique, le *terminus* où aboutissent toutes les lignes et d'où elles repartent; l'endroit où l'on enregistre soit la régularité du trafic, soit les retards, les pannes et les déraillements; en bref, le meilleur observatoire d'où l'on puisse juger les résultats, sinon les conditions, de l'exploitation économique; où on les juge effectivement, non pas en badauds, mais en destinataires intéressés. Parties de tous les secteurs de production, les lignes passent par les canaux de la transformation industrielle et de la distribution avant d'arriver à destination, apportant à tous la satisfaction de leurs besoins; et ces besoins, exprimés par les commandes de chacun, empruntent continuellement le même réseau pour relancer le mouvement qui les satisfera de nouveau au fur et à mesure qu'ils se renouvellent. Les stocks des usines, des entrepôts et des magasins constituent, tout le long des lignes, des avances à la consommation, dont les détenteurs se servent pour satisfaire instantanément toute commande et accélérer la circulation générale.

Cette image montre que, si la consommation de détail,

celle qui intéresse quotidiennement la totalité du public, est bien le point essentiel, il existe, tout au long du réseau, des relais qui dépendent les uns des autres. Que le convoi n'aboutisse pas à l'un d'eux, et celui-ci ne transmettra plus rien. Que ce convoi soit retenu au départ ou en cours de route, ou qu'il soit mal aiguillé, et le poste intermédiaire attendra, il fera attendre les suivants, jusqu'au terminus. Là-bas, les destinataires intéressés se plaindront, ils videront les dépôts intermédiaires, ils tâcheront de remonter jusqu'aux points de production, ils encombreront le réseau de leur va-et-vient, et la plus grande confusion sévira d'un bout à l'autre, tandis que le terminus, desservi de moins en moins et de façon toujours plus incohérente, ne sera plus qu'un poste subalterne, à demi-désert, dont les prétentions dérisoires ne commanderont plus à l'ensemble.

Notre réseau économique présente aujourd'hui ce désordre.

L'Etat a soumis la consommation d'une part à un rationnement direct et, d'autre part, aux effets de toutes sortes de restrictions imposées à la production et à la distribution. Mais, préoccupé de ménager ses intérêts par une compression systématique des prix, il est intervenu à tous les relais économiques pour limiter, pour réduire la rémunération de chacun d'eux. Intervention difficile, sans cesse recommencée, non exempte de maladresses, puisqu'elle aboutit parfois à des hausses réelles sous l'apparence des baisses édictées; intervention qui détourne sensiblement les différents relais du marché terminus, jusqu'auquel ils n'ont plus intérêt à étendre leurs opérations.

Les résultats de l'expérience économique inaugurée sous l'occupation allemande se traduisent, pour les consommateurs français, dans le fait que, à moins de commettre une irrégularité quelconque ou de s'en rendre consciemment ou non complice, nul ne peut plus, quels que soient ses moyens, se procurer ce qu'il veut, comme il le veut, où il le veut ni quand il le veut. De quelque marchandise ou service



qu'ils aient besoin, les intéressés ont été, par avance, enfermés dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

Premier cas : le nécessaire manque complètement sur le marché, que ce soit par pénurie, par interdiction de vente ou par dérobade des vendeurs.

Deuxième cas : le nécessaire se trouve bien sur le marché, mais en quantité inférieure aux besoins, que ce soit par contingentement officiel ou par insuffisance des livraisons.

Troisième cas : le droit de s'en porter acquéreur est réservé, moyennant formalités, de façon exclusive ou par priorité, à d'autres catégories de personnes.

Quatrième cas : l'offre du marché, de qualité trop haute ou trop basse, ne correspond pas au besoin réel.

Cinquième cas : le prix fixé excède la part des ressources normalement affectée au genre de dépense considéré.

Sixième cas : l'acquisition impose des déplacements, des faux-frais et des délais.

Septième cas : l'acquisition se heurte à l'une ou l'autre des combinaisons qui rassemblent deux ou plusieurs des difficultés précédentes.

Huitième cas : une exception plus ou moins fortuite permet un achat immédiatement conforme aux besoins.

Sauf erreur, ces huit cas embrassent la totalité des rapports que le consommateur consciencieux entretient avec le marché, c'est-à-dire avec des fournisseurs professionnels, à la fois respectueux des règlements et insoucieux de favoriser aucun client. Tout cela s'appelle privation, restriction, excès de dépense, perte d'énergie, perte de temps, sujétion, incertitude et préoccupation quotidiennes; qu'ils parviennent ou non à compenser ces dommages, tous et toutes en passent par là : le client ordinaire, acheteur au détail; l'acheteur professionnel des matières et objets nécessaires à l'exercice de son métier; et la consommation industrielle.

La sinistre plaisanterie des 1.800 calories par jour continue; d'après les statisticiens, les populations de la Grèce et de la Tchécoslovaquie l'endurent aussi, tandis que les citadins d'Allemagne et d'Autriche, d'Italie et d'Espagne, de Finlande, de Roumanie et de Bulgarie ne toucheraient que 1.500 calories par jour au maximum et que les Anglais, les Danois, les Suédois et les Suisses disposeraient de rations supérieures aux 2.500 calories au niveau desquelles les spécialistes de l'alimentation humaine situent la bonne ration journalière. Les attributions de viande fraîche sont plus limitées que jamais, les légumes rares, les poissons introuvables, et l'on se souvient que les primeurs et les fruits n'ont fait, la saison dernière, que la plus fugitive apparition sur les marchés réguliers.

Même avec des bons, accordés dans des cas exceptionnels et sur justification, on encourt d'innombrables déboires à la recherche de vêtements, de linge ou de chaussures, de bicyclettes ou de pneumatiques; le rationnement textile empêche pratiquement qu'on se fournisse en tissus d'ameublement. Certains articles, les tapis, par exemple, atteignent des prix inabordables. Pour l'équipement domestique, ne s'offrent guère que des articles d'un luxe réel ou prétendu, qui rebutent la bourse et souvent le goût. La maroquinerie, qui se reprend à présent, grâce à la levée de prohibitions qui la paralysaient, a présenté, malgré elle, des articles proprement inutilisables. Plusieurs autres industries, encore astreintes à n'employer que des matières de rebut, livrent une camelote qui ne résiste pas au premier usage. A l'acheteuse dix fois échaudée qui, enfin, trie les marchandises offertes pour choisir simplement la moins mauvaise, le marchand reproche de se montrer trop exigeante.

Les travaux d'entretien et de réparation, dont l'extrême usure de tout équipement privé quintuple le besoin, s'exécutent en retard et lentement, avec des produits obligatoirement défectueux. Obligé de forger lui-même des pièces de rechange introuvables chez les constructeurs, le ser-

rurier s'étonne naïvement de l'impatience éprouvée, en plein hiver, par des clients dont les portes battent au vent depuis des semaines. Le cordonnier refuse de se charger de nouveaux ressemelages — et on en a vu afficher obligeamment ce conseil : « Ressemelez vos souliers vous-mêmes »...

Les conserveurs perdent des tonnes de légumes et de poissons parce qu'ils touchent, de la répartition officielle, des métaux impropres à la fabrication de leurs boîtes. Les éditeurs se voient allouer des papiers de formats impropres à la réimpression des livres scolaires. Les usagers du charbon réceptionnent des lots de qualités quelconques, qui ne correspondent pas aux nécessités de leurs exploitations et dont ils ne peuvent tirer qu'un parti déplorable; ainsi, les chemins de fer usent aujourd'hui 95 kilos de charbon par tonne transportée sur un kilomètre, au lieu de 74 kilos avant la guerre. Tout cela, parce que l'État, soucieux de contrôle, substitue aux gens de métier qui savent passer les commandes, des agents qui ne s'y entendent pas.

Tout fournisseur dépend d'autres fournisseurs. Ne recevant plus satisfaction de ce côté, il ne peut plus donner satisfaction. De bout en bout, la puissance publique a, par système, rebroussé tous les intérêts qui composent le mécanisme de la production et des échanges. Les hommes d'Etat et les fonctionnaires qui, depuis six ans, s'évertuent à contrarier l'initiative, la concurrence et le profit, ne se sont jamais demandé dans quel chaos tomberait la fonction publique si quelque force extérieure détraquait malignement les ressorts de la hiérarchie, de l'avancement et de la retraite. Ils n'ont jamais compris que, par l'aimantation contraire des prescriptions administratives, tous les rouages économiques ont été déviés de leur course. Au lieu de s'enclencher et de s'actionner les uns les autres au service constant des consommateurs, ils se sont faussés et grippés. Les effets accumulés d'une seule et même erreur de psychologie retombent, de toute leur masse, sur les malheureux consommateurs.

A eux de se débattre pour subsister, et d'accomplir d'abord toutes les formalités légales qui procurent les titres officiels, carnets, cartes, tickets, autorisations et bons, sans lesquels ils n'auraient d'autre droit que de mourir. Chaque foyer délègue à la corvée quelqu'un des siens. Les solliciteurs des mêmes titres et des mêmes renouvellements, des mêmes radiations ou validations, inscriptions et réinscriptions, se pressent devant les guichets officiels aux jours et heures prescrits, comme ils se retrouvent dans d'autres files d'attente, au marché quotidien. Les femmes s'y dévouent principalement, même celles qui ont à exercer une profession ou un métier. En ville, la journée des ménagères est, à peu de chose près, remplie en 1946 des mêmes tribulations qu'en 1942, lorsque, dans un courageux petit livre où il se refusait expressément à se faire l'apologiste du système qui engendre de tels résultats, le professeur Louis Baudin la décrivait ainsi :

« La Parisienne... se lève de grand matin pour obtenir le rare fromage de régime, achète le journal afin de connaître non pas les nouvelles décevantes, mais les informations au sujet des tickets et des lettres dont le sens mystérieux est brusquement révélé par un communiqué de l'administration, puis, munie de ses sacs à provisions, elle arpente les rues par tous les temps. Il lui faut courir chez ses fournisseurs, se faire inscrire chez l'un à l'heure voulue, s'assurer chez l'autre que son tour n'est pas passé, faire queue chez le marchand de légumes qui a reçu « quelque chose », vérifier que le fruitier reste démuné, bien que la nouvelle d'un arrivage ait couru chez les concierges du quartier, interroger la dame inconnue qui vient de traverser la rue avec des pommes dans son filet et se précipiter à la source ainsi découverte, acquérir, grâce à quelques achats peu utiles et coûteux, les bonnes grâces du fournisseur aigri par une réglementation obsédante. A certaines dates, elle doit se rendre chez le médecin qui lui remettra le certificat nécessaire à la délivrance de la carte de régime de sa vieille mère,

obtenir le visa de cette pièce au commissariat de police, faire de longues queues à la mairie pour les cartes de régime, les bons de vêtements, de chaussures, de charbon, de pétrole, les changements de catégorie des enfants, etc. Pour peu que le médecin de famille, le commissariat et la mairie soient éloignés, ce sont des heures que ces déplacements nécessitent, faute de moyens de transport. Entre temps, elle bat le rappel des amis en vue des trocs, prévoit la fabrication de conserves familiales, se rappelle au souvenir de cousins éloignés retirés à la campagne. Elle surveille aussi d'un regard anxieux les compteurs à gaz et à électricité dont les aiguilles se rapprochent trop vite du chiffre à partir duquel les amendes seront infligées ou même la consommation sera « coupée ». C'est un miracle qu'elle trouve le temps suffisant pour s'occuper du ménage, de la cuisine, du raccommodage et des enfants. Pour elle, ni congé, ni jour de fête. Chaque instant fait surgir de nouveaux soucis et les moindres défaillances : le tour que l'on laisse passer chez le commerçant, le ticket que l'on perd, l'erreur que l'on commet, sont punies de la pire des sanctions : la faim. »

Ce dévouement, qui mérite un hommage d'admiration et de gratitude, se paie trop souvent de la santé des personnes qui le déploient; il exclut toute étude, toute activité désintéressées, il coûte cher. Une nation n'a pas le droit de l'exploiter indéfiniment pour durer, mais le devoir de le démobiliser pour qu'il retourne à d'autres missions, plus positivement fécondes. L'énergie humaine, à la fois force physique et courage à l'action, constitue la ressource primordiale. Qu'elle cesse donc, au plus tôt, de s'épuiser en de vains simulacres ! Le temps des simples particuliers représente une valeur essentielle non seulement pour l'activité économique, mais aussi pour la vie entière du pays, pour son âme et son développement à venir. On disait naguère : « Le temps c'est de l'argent. » Modernisons la formule : « *Le temps, c'est la première des matières premières.* » Eh bien ! à ceux qui l'auraient transformée en tra-

vail, en pensée, en inventions, en œuvres d'art, ou simplement en repos régénérateur, l'organisation dirigiste le dérobe, heure par heure et pour n'en rien faire.

Pendant, en marge du marché régulier qui déçoit autant par ses complications que par son insuffisance, l'insatisfaction générale en a créé d'autres : le marché gris, d'abord, marginal mais licite et que nous définirons, si vous le voulez, comme celui des échanges privés entre rationnaires, semblables à ceux que les pensionnaires se font selon leur appétit et leur gourmandise ; nous y rattacherons aussi les approvisionnements par colis individuels, qui nourrissent des dizaines de milliers de foyers mais encombrant les services de transports de leur masse hétérogène. Et puis le marché noir, où l'offre et la demande contractent, contre toute injonction de l'autorité, leurs accords clandestins. Dès la fin de 1940, les premières privations, la crainte d'en endurer de pires, la rébellion instinctive contre les exigences allemandes et le souci de lutter de vitesse contre les pillages de l'occupant ont amorcé un mouvement qui, depuis lors, a évolué parallèlement à la réglementation officielle, s'amplifiant chaque fois que celle-ci s'étendait, s'effaçant quand celle-ci disparaissait.

Le marché noir propose à peu près tout ce qui manque au marché régulier. Il supplée aux insuffisances de quantité et de qualité, il n'inflige aucune formalité, parfois même il ajoute à ses fournitures quelques services accessoires. Marchandises rares ; articles de fabrication prohibée, productions mises à l'écart en raison d'une taxation trop stricte ; biens susceptibles de servir à des trocs, soultes ou gratifications ; objets d'occasion ; surplus, freintes et détournements de denrées contingentées, voilà son assortiment, sans oublier les cartes de rationnement, authentiques ou fausses, dont il tient aussi la Bourse. Tantôt préparé par une rétention systématique, comme ce fut le cas pour les titres de transport, tantôt, et le plus souvent, improvisé sur l'insistance des acheteurs et sous le feu de leurs enchères, comme

ce fut le cas pour les produits fermiers, il est le rendez-vous des infractions et compromissions, des plus bénignes aux plus graves.

Des consommateurs, il accepte des marchandises ou des services, mais, en principe, il ne leur demande que de l'argent, plus ou moins selon que la demande s'accroît ou décline et que l'offre évolue à l'inverse. A ce trait, certains observateurs ont caractérisé le marché noir comme un marché libre, dont les cours varient automatiquement avec l'offre et la demande. Peut-être cette appréciation aura-t-elle contribué au discrédit moral dont on essaie d'autre part de frapper le libéralisme économique. En réalité, si le mécanisme classique de formation des prix joue en marché noir, c'est sur une toute autre base qu'en marché libre. Le trafiquant entend se prémunir contre les risques d'amendes, de confiscations ou de transactions pécuniaires auxquels il est exposé, amortir ceux auxquels il a succombé. La clandestinité empêche l'établissement des cours moyens, par lesquels une concurrence ouverte corrige immédiatement les cotations extrêmes. Les acheteurs ne disposent d'aucune garantie, d'aucun recours contre les fraudes dont ils sont coupables et victimes à la fois. Toutes ces caractéristiques vicient les prix du marché noir qui, s'ils excèdent les taxes officielles, dépassent aussi les taux auxquels se stabiliserait un marché libre.

Les prétextes d'égalité et de justice dont on a décoré la consommation dirigée n'ont pas résisté un seul instant à la pression des faits. Il n'existe d'égalité entre les consommateurs que lorsqu'ils ont tous un seul marché à fréquenter, le même prix à payer pour les mêmes prestations. Or, nous dénombrons jusqu'à présent trois marchés et trois sortes de prix. Et la puissance publique a créé un quatrième secteur avec les coopératives, et cantines privilégiées par des priorités d'approvisionnement et des avantages fiscaux. Le marché ressemble à un arbre anémié par la pénurie, que le

jardinier dirigiste soigne par la greffe systématique de plantes parasites qui lui disputent la sève.

Le désordre matériel engendre un désordre moral pire encore. Le consommateur scrupuleux, pauvre et sans relations est sacrifié. Les autres se débrouillent. Tout devient matière à sollicitations et à compromissions. Les lois sont bafouées. L'autorité s'enlise, impuissante, dans les détails de la vie économique auxquels elle s'est imprudemment étendue. Elle se déconsidère par ses contradictions, par les faiblesses de ses agents. Les journaux débordent de récits pittoresques et scandaleux. Cette semaine, nous avons, dans le genre facétieux, cette histoire du sacristain normand qui sonne le tocsin pour avertir les villageois que les agents du contrôle économique arrivent dans la commune, et, dans le genre immonde, la découverte d'un « gang » de fonctionnaires, organisé pour le trafic des permis de circuler. Chronique inépuisable, écoeurante à la longue, et qu'on voudrait voir disparaître avec les causes du mal.

### III

Il n'a guère été traité, sous un titre jusqu'à présent trompeur, que de la consommation en économie dirigée. Mais cet examen de la situation de fait aura déjà évoqué quelques-unes des raisons qui commandent de la libérer. Il le faut pour la santé physique et morale, il le faut pour le bien-être et pour l'activité générale de la population. Nous ne sommes plus captifs, à présent. Nous avons recouvré nos moyens de connaissance et d'action. Nous pouvons nous en servir, à la différence du prisonnier dont les rêves se déploient vainement dans le vide sans s'appliquer à rien. Nous devons même nous en servir pour nous montrer dignes de l'indépendance recouvrée. Rien n'excuse, désormais, une passivité passée de saison. A nous, le souci de notre santé, le soin de notre bien-être, la disposition de notre activité !

Le régime de la consommation dirigée ne nous convient



pas, puisque nous ne l'avons pas instauré de nous-même, puisqu'il nous offense et que nous l'offensons continuellement.

Ici deux objections se lèvent.

« Eh quoi ? dira-t-on, n'a-t-on pas vu des exemples qui ont réussi, d'une économie dirigée dans toutes ses fonctions, consommation comprise ? Vous exagérez quand vous concluez, d'échecs particuliers, à une impossibilité. Eh quoi ! dira-t-on encore, ignorez-vous la pénurie dont souffre le pays et que l'étranger, trop éprouvé lui-même, ne compensera point ? Croyez-vous que l'œuvre gigantesque de la reconstruction n'exige pas autant d'unité dans les conceptions, autant de discipline dans l'exécution, que la conduite même de la guerre ? Vous retardez quand vous invoquez aujourd'hui les mérites d'une liberté économique qui ne valait qu'en des temps d'abondance et de facilité. »

Quels sont donc ces exemples qui ont réussi ? Ne parlons plus de l'exemple allemand : personne ne soutiendra que le totalitarisme nazi ait donné à l'Allemagne la prospérité économique, ni la paix ; et nous sommes édifiés sur les effets de la contamination dont notre pays a été atteint. Invoquerons-nous les exemples des pays alliés ? La Grande-Bretagne, oui, pour son effort de guerre, s'est imposé les contraintes d'un dirigisme très poussé, mais elle y a procédé en pleine conscience civique, dans le cadre de ses institutions, avec le concours lucide et constant de toutes les classes sociales, avec un réalisme et un sens pratique dont attestent les résultats obtenus. Les Etats-Unis, oui, ont aussi suspendu les libertés économiques, mais pour une durée limitée, au terme de laquelle ils ont ôté les cales et desserré les freins. Seule, l'Union Soviétique possédait et conserve une organisation entièrement étatique de l'économie, mais qui correspond à une situation géographique, ethnique et sociale, à une étape de développement historique et d'équipement technique dont il n'existe aucune équivalence dans notre propre pays. L'histoire nous offre aussi une expérience exem-

plaire, en Amérique précolombienne, chez les Incas du Pérou, auxquels M. Louis Baudin a consacré un maître livre. Chaque Indien recevait des fonctionnaires publics sa part de terrain, d'outils et de travail, ses deux vêtements uniformes dont l'un pour les jours ordinaires et l'autre pour les fêtes; il ne pouvait composer ses repas à sa guise et devait les prendre toutes portes ouvertes pour faciliter la tâche des contrôleurs qui circulaient entre les cases, aux heures prescrites. Il n'a jamais tant souffert que lorsque le conquérant espagnol a bousculé le régime séculaire auquel il devait ce train de vie conforme à sa nature indolente et servile, mais évidemment opposé au caractère indépendant et raisonneur, au goût de la diversité et de la nouveauté que nous nous connaissons.

Quant à la pénurie présente, à celle qui menace, elles obligent, assurément à de grandes précautions, dont le soin incombe à la puissance publique. Mais, à force d'administrer la pénurie, de manière à en répartir les effets sur l'ensemble de la consommation, on peut craindre que les agents de la puissance publique n'oublient qu'ils n'ont pas à la faire durer, mais à la faire disparaître et à se retirer, une fois cette tâche accomplie.

D'autre part, s'il faut évidemment des précautions, pour atténuer les rigueurs de la pénurie actuelle et prévenir les désordres d'une pénurie menaçante, ces précautions doivent être prises à bon escient, en temps et lieu. En temps et lieu : quelques mesures élémentaires, ajustées à un point judicieusement choisi du circuit économique, revisées périodiquement selon les variations de la conjoncture, empêcheraient les gaspillages que l'on redoute à juste titre, sans qu'il soit besoin d'enserrer la consommation dans un réseau d'universelles et perpétuelles tracasseries. A bon escient : ces affaires de politique économique ne se résolvent pas selon des vues théoriques et dans le silence du cabinet. Pas davantage dans la confusion des querelles partisans. Elles nécessitent le concours et la responsabilité de tous ceux qui ont qualité

pour en connaître, et notamment des professionnels compétents. De même, la reconstruction.

C'est le seul moyen de dégager nettement l'intérêt de la consommation et les procédés propres à le satisfaire, puisque chaque activité professionnelle est cliente des autres, donc consommatrice, et que toutes, quelles qu'elles soient, issues des besoins de leur propre clientèle, en possèdent l'expérience et n'ont d'autre raison d'être que d'y pourvoir au mieux.

Si nous voyons pourquoi libérer la consommation, il reste à chercher comment y parvenir.

#### IV

Le premier moyen de libérer la consommation française est d'ordre psychologique. Hélas oui ! j'en demande pardon aux impatients qui aimeraient se saisir, tout de suite, d'un moyen concret.

Le consommateur n'a pas à se révolter contre la tutelle où le maintient encore la sollicitude officielle, mais à savoir que c'est une tutelle, à en demander et à en revoir les comptes, à en obtenir la levée par un comportement bien avisé. Illusion, chimère ? Peut-être, si vous considérez la consommation comme la masse inorganique des acheteurs au détail, auxquels aucune institution ne donne de conscience collective (encore qu'existent des ligues, dont certaines assez agissantes, d'usagers ou d'abonnés, de locataires ou d'assurés). Peut-être pas si, au sein de cette masse, les organisations syndicales de producteurs et de distributeurs se solidarisent avec les consommateurs. J'aperçois là de très vastes perspectives dont voici seulement une esquisse.

Dans une première direction, les entreprises seraient engagées à adopter, par rapport à leur clientèle, une curiosité des besoins réels, une ingéniosité, un empressement qui ont existé en d'autres temps et qui ont à peu près disparu avec l'ankylose de l'économie. Pour chacun des secteurs du marché, les motifs généraux, les occasions et les procédés

particuliers de cet entraînement pourraient faire l'objet de monographies précises, d'expériences intéressant le public et qui susciteraient l'imitation d'abord, l'émulation ensuite. Il y a trop longtemps que la clientèle boude et qu'elle attribue ses déboires, non sans raison parfois, à la désinvolture de ses fournisseurs plutôt qu'aux servitudes supportées par ceux-ci. Elle ne changera pas d'elle-même ni sans cause.

Aux professionnels d'établir le contact, d'inspirer confiance et de s'arranger pour pouvoir, agissant dans une deuxième direction, représenter, avec une compétence et une autorité renforcées, les intérêts de leur clientèle devant leurs propres fournisseurs et devant les Pouvoirs publics. Enfin, comme le troisième objet de leurs efforts concertés, l'information (qu'on appelle aussi l'éducation) des consommateurs serait particulièrement opportune, pour expliquer les restrictions subsistantes, les mesures de transition entre l'économie de guerre et l'économie de paix, pour orienter les achats et modérer la poussée spéculative dont un début de reprise les enfiévrerait peut-être. Cette initiative, qui relève des méthodes de la publicité collective dont les administrations et les professions fournissent en ce moment, dans les pays anglo-saxons, d'excellents exemples, rencontrerait peut-être un certain scepticisme initial, mais elle gagnerait bientôt les sympathies des consommateurs français qui la préféreraient au mépris dans lequel ils ont été trop longtemps tenus. Un peu d'imagination, beaucoup d'activité, une entière bonne foi, il ne faudrait pas davantage pour préparer le marché aux diverses étapes de sa libération.

L'opinion ne se contentera pas de promesses et de recommandations, elle demandera des actes. Or, en épousant résolument les intérêts de leurs clients, les entreprises ont beaucoup à essayer, ne serait-ce que pour retirer de la circulation les mauvaises qualités et les malfaçons que le règne de l'*ersatz* germanique y avait introduites.

On ne respectera pas les consommateurs tant qu'on leur vendra encore des ces caricatures d'utilité qui les irritent et

les rejettent vers les sollicitations du marché noir, ces outils qui cassent, ces meubles qui se disloquent, ces stylographes qui ne tiennent pas l'encre et ces buvards qui l'étalent sur le papier, ces colles qui ne collent pas, ces semelles qui prennent l'eau, ces cirages qui ternissent, ces savons qui tachent, ces fermoirs qui baillent, ces jouets détruits dès l'effusion reconnaissante avec laquelle les enfants les reçoivent. Il faut en finir avec les conserves alimentaires à consommer dans la quinzaine, comme avec les ventes de fruits verts ou de fruits blets. Si l'acheteur préférerait l'abstention pure et simple à l'inévitable déception, cette sorte de grève supprimerait sûrement le mal. Mais n'y comptons pas trop ; invitons plutôt les acheteurs professionnels des objets manufacturés à repousser systématiquement tout ce qui s'avère impropre à l'usage, et les manufacturiers eux-mêmes à renoncer aux matières comme aux procédés de fabrications vaines.

Cela n'implique nullement, dans notre pensée, condamnation d'aucune qualité, même médiocre, qui soit utilisable. Au contraire, l'un des moyens pratiques de soulager les consommateurs consisterait à pousser à fond la vente de tout ce qu'il y a de passable dans les fabrications d'attente ou de remplacement pour leur permettre de « tenir » jusqu'à la réapparition de qualités supérieures. C'est un problème de soudure, en somme, aux données techniques et commerciales, que nous conseillerions volontiers aux gens de métier de considérer comme l'un des tests auxquels on reconnaîtra leur valeur et leur sens de l'intérêt général.

Pourquoi, d'ailleurs, les organismes syndicaux travailleraient-ils en vase clos ? Pourquoi ne pas établir des contacts avec des représentants de la clientèle ? Voilà une révolution discrète, mais peut-être féconde, une manière de solidariser des intérêts qui finissent par se méconnaître et par s'opposer, à ne se rencontrer jamais que dans la discussion du prix. Dans un peuple libre et de bonne volonté, qui désire forger à neuf son destin, l'idée fera peut-être du chemin.

Elle ne dépend que de personnes privées et ne confère aucune charge supplémentaire à l'Etat.

L'Etat ne compte plus ses attributions, il s'en attribue chaque jour de nouvelles, au point d'inspirer à tous ceux qui le vénèrent le genre d'inquiétude qui vous saisit devant un ami qui dilapide sa force physique ou son bien. Bornons-nous à poser, en passant, la question de savoir si c'est bien servir l'Etat que de lui demander incessamment quelque chose et d'attendre tout de lui ? Si ce n'est pas le servir mieux que d'agir par soi-même aussi loin que possible et de lui apporter des solutions toutes prêtes, du travail tout fait ?

Le voilà qui s'attelle à une planification d'ensemble. Probablement, dans les projets qu'il combine ainsi, voudra-t-il prévoir quelques dispositions pour ranimer la consommation. Mais qui le guidera ? De quelles garanties disposera-t-il, de la part des consommateurs, et quelles garanties leur donnera-t-il en retour ? Pourquoi ne pas organiser des consultations méthodiques, pour l'avantage immédiat des savantes personnalités commises au sein des plans économiques et pour le profit ultérieur des marchés de consommation ? On comprend parfaitement pourquoi les mesures économiques étaient édictées arbitrairement au temps de l'occupation. On ne comprendrait pas qu'elles le fussent à l'avenir. Si nous souhaitons une bonne intelligence entre la consommation et l'économie active dont elle dépend, souhaitons-la pareillement entre l'économie tout entière et les experts de l'administration. Il est regrettable que ces liens n'aient été noués plus tôt, mais rien n'empêche de les nouer à présent.

Dès avant la libération du territoire, les experts avaient prévu, très judicieusement, que le pays aurait à importer de l'étranger, préférablement à toute autre chose, des biens d'équipement, du matériel technique pour l'industrie, l'agriculture, les transports et les travaux publics, afin de reconstituer au plus tôt son outillage, d'où allaient suivre sa production et, finalement, l'approvisionnement de son mar-

ché. De fait, les commandes que l'Etat a passées au dehors ont principalement porté sur ces biens d'équipement. Elles n'ont pu être toutes satisfaites, il s'en faut de beaucoup, et l'homme de la rue s'est alors demandé, non sans myopie, peut-être, s'il n'eût pas mieux valu tailler un peu plus largement la part des biens de consommation, aliments, articles d'habillement et de ménage, afin d'aider la masse de la population à se reprendre ? La question ne se pose plus à présent, car l'exiguïté des crédits dont le pays dispose et la faiblesse du franc dévalué ne permettent plus la recherche d'un tel adjuvant, trop coûteux, et dont des marchés que l'on croyait exportateurs ne sont pas prêts à céder autant qu'on l'imaginait.

Une fois tournée cette page des importations, qui restera blanche ou à peu près dans les plans intéressant la consommation, les experts n'auront plus à compter que sur les ressources du pays et de ses territoires d'outre-mer. Qu'ils se méfient, grand Dieu ! des statistiques, des extrapolations, des théories toutes faites ! Qu'ils s'entourent de l'expérience professionnelle pour faire leurs choix : disons plutôt, pour nous rassurer davantage, des expériences professionnelles, qui ne rendent pas toutes le même son et suggèrent, par leur diversité même, les solutions d'arbitrage. Car il va s'agir de discerner plusieurs secteurs de consommation et d'entreprendre, sans rater, une série d'essais décisifs.

En premier lieu, il convient de reviser, au fur et à mesure que revient l'abondance, les prohibitions édictées pour des raisons de pénurie. Notez que cette revision s'opère dès à présent, mais obscurément, au bénéfice de fabrications peu spectaculaires. Il y faudrait, en temps opportun, davantage de publicité. Hélas ! la seule libération du marché qui ait claironné haut et clair laisse l'amer souvenir d'une erreur, d'une imprudence, d'une fausse manœuvre. J'ai nommé la libération de la consommation du pain, décidée à dater du 1<sup>er</sup> novembre dernier pour être

rapportée deux mois plus tard et remplacée par des restrictions plus strictes qu'auparavant. Est-il raisonnable d'espérer que cette faute servira de leçon, qu'elle évitera toute nouvelle légèreté de ce genre et qu'elle persuadera les Pouvoirs publics de la nécessité de consulter les gens de métier ?

L'abondance ne lèvera pas toute seule et le marché ne jouira pas d'une bien large aisance s'il l'attend passivement sans développer la production ni activer la distribution. Chacun comprend la nécessité de produire davantage. Après de très grandes difficultés, dues notamment à l'insuffisance d'électricité, elle-même consécutive à la sécheresse, la production industrielle reprend et voici qu'elle atteint, dans l'ensemble, d'après les chiffres communiqués à la Presse, les deux-tiers de ce qu'elle débitait en 1938 (année d'ailleurs très médiocre, à considérer comme la plus récente référence antérieure à la guerre, mais non comme une norme). Le public doute d'un progrès qu'il ne suit pas des yeux; il ignore la complexité des opérations intermédiaires entre l'allumage d'un haut fourneau et la vente d'objets manufacturés en acier, entre l'importation de balles de laine ou de coton et l'exposition de vêtements dans la vitrine d'un marchand de nouveautés. Mais dès que le commerce recevra les fabrications en cours, le scepticisme tombera.

Il est même à craindre que la « peur de manquer » qui caractérise plus que jamais le comportement des consommateurs français, ne provoque une ruée vers les premiers arrivages. Il y a tant de besoins différés! Tant de motifs et tant d'excuses à cette éventuelle précipitation! Le goût du stockage individuel ou familial qui, chez nous, a toujours étonné les observateurs étrangers, s'est fortifié durant les années de misère qui ont prouvé, au delà de toute prévision, l'utilité des réserves traditionnellement « serrées » dans les armoires, les caves et les greniers. Les dévaluations monétaires et les déboires des épargnants ren-



forcent encore la tendance à « mettre de côté » non plus des espèces ou des actions, mais des marchandises, qui paraissent aujourd'hui le plus sûr des placements. A un moment où, précisément, la reconstruction du pays nécessite de très amples et très longs investissements, le prurit de stockage présente un double danger, celui d'enrayer la reprise de la consommation et celui d'absorber des disponibilités dont l'épargne, qui les attend, serait définitivement privée.

Il convient donc que la politique financière encourage l'épargne virtuelle et l'incite à s'investir, de manière à rationaliser les achats spéculatifs de biens de consommation et à modérer ainsi l'emballement redouté.

D'autre part, il sera toujours possible de maintenir provisoirement, en se contentant de les élargir, les contingents dont l'abolition soudaine semblerait risquée. En observant alors le comportement du public, on verra si la demande épuise les contingents nouveaux et à quelle cadence, si elle se renouvelle, si elle entretient encore une activité de marché noir ; ou bien si, au contraire, la demande se satisfait des nouveaux contingents au point d'en laisser une fraction constamment disponible et de ne plus chercher de supplément hors des marchés réguliers. On se réglera là-dessus pour différer ou pour décider la libération complète. Les Américains appellent « décontrôle contrôlé » la technique administrative par laquelle, dès la proclamation de la victoire sur le Japon, ils ont aboli le dirigisme du temps de guerre dans la plupart de ses dispositions, ne conservant que celles qui permettent de suivre les effets ainsi produits et de conjurer tout désordre. L'expression mérite d'être retenue.

En Belgique, où un extraordinaire effort de production et une importation plantureuse ont ramené l'abondance, on constate que nombre de marchandises sont restées quelque temps où restent soumises à des rationnements, mais de façon si large que le consommateur ne s'en aperçoit





des choses dont nous soyons fiers et que nous ambitionnions d'acquérir, d'imiter, de surpasser.

\*  
\*\*

Le moment est venu de conclure — avec autant de regret d'avoir si longtemps retenu votre attention que d'avoir dû négliger de nombreux aspects du sujet le plus vivant et le plus attachant. La consommation est notre droit, notre vie matérielle, le résultat et la condition de notre activité. Avec réalisme, avec civisme, nous devons la plier, le temps qu'il faut, à toute servitude justifiée ; mais nous ne nous connaissons pas de raison ni de mystique qui puisse nous plier à des servitudes arbitraires et permanentes. Dans ces conditions, il est temps de la démobiliser.

Entretenir la patience en donnant un sens aux disciplines nécessaires et en supprimant les règlements superflus ; éveiller chez les consommateurs un espoir de mieux-être et justifier cet espoir par des améliorations concrètes de leur sort ; créer, non par des artifices de propagande, mais par une application méthodique, les conditions morales et matérielles d'une reconversion économique à laquelle participeraient tous les Français ; faciliter le travail, simplifier la vie quotidienne, voilà une noble tâche, à laquelle, dans un pays délivré d'une oppression de cauchemar, les autorités ne se déroberont certainement pas si la population la réclame et entreprend, d'elle-même, la part qui lui en revient. Il appartient à tous ceux qui pensent ainsi et qui se sentent une responsabilité quelconque au sein de l'économie française de commencer, de payer d'exemple et de persévérer contre tout déboire. Peut-être ne récolteront-ils pas eux-mêmes tous les fruits de leurs efforts, que cueilleront les générations à venir ? La tâche n'en est pas moins exaltante, au contraire !

PAUL NAUDIN,  
*Directeur général*  
*du Comité d'Action*  
*Économique et Douanière.*

HENRI SOLENTE

## LA RECONSTRUCTION INDUSTRIELLE EN ÉCONOMIE LIBÉRÉE

*La concurrence capitaliste se montre inégalable parce que la sélection à laquelle elle conduit est basée sur le rendement, abstraction faite de toute considération politique. Dès qu'on la supprime, on tombe dans un conformisme routinier.*

Dans un livre prophétique, *Les Possédés*, écrit quand la Russie cherchait encore sa voie, Dostoïewski fait dire à son héros: « Nos conceptions actuelles viennent de notre oisiveté, de cette aimable oisiveté seigneuriale, instruite et capricieuse. Pourquoi tout ce tapage autour de je ne sais quelle opinion publique qui viendrait à prendre naissance « chez nous » ; serait-ce brusquement que celle-ci nous est tombée du ciel de but en blanc? Comment se fait-il que l'on ne comprenne pas que pour acquérir une opinion, il est nécessaire avant tout de se la procurer par le labeur, son propre labeur, sa propre initiative, sa propre expérience? Sans effort, on n'arrive à rien. Mettons-nous au travail et peignons pour avoir une opinion personnelle. Or, comme nous ne travaillerons jamais, ce sont ceux-là mêmes qui jusqu'à présent ont travaillé pour nous qui auront également pour nous une opinion, c'est-à-dire cette même Europe toujours, ces mêmes Allemands, nos maîtres depuis deux siècles. »

J'ai l'impression que ce qu'on pouvait dire autrefois de la Russie s'applique maintenant à la France, où depuis déjà de nombreuses années nous nous refusons à faire l'effort





en redonnant à son industrie la possibilité de travailler avec profit.

3. — *Orienter l'industrie de manière qu'elle soit adaptée au monde de demain.*

Faut-il, par exemple, s'engager dans la voie qu'avait suivie la Belgique avant la guerre en renonçant à la fabrication d'automobiles sur son territoire en échange d'avantages que les Etats-Unis accordaient à ses dentelles et à ses céramiques? Faut-il que la France se spécialise dans certaines productions complémentaires de productions d'autres pays industriels? Faut-il, au contraire, qu'elle se réserve la production des principaux produits qui peuvent lui être nécessaires en temps de paix ou en temps de guerre?

Cet aspect du problème est des plus délicats et nous y reviendrons dans quelques instants.

\*  
\*\*

Le problème de la reconstruction étant posé, il y a plusieurs manières de l'aborder.

1) On peut d'abord chercher à le résoudre par l'application sur le plan national des principes de physique et d'arithmétique élémentaires dont se servent les enfants pour résoudre les problèmes de réservoirs. Cela conduit à analyser l'effort à accomplir pour reconstruire les destructions que nous avons subies. Cette analyse met en valeur les besoins en main-d'œuvre, énergie, équipement et matières premières. Ensuite, il faut chercher à grouper ces éléments de manière à assurer la répartition des disponibilités dans le temps et dans l'espace. Une telle méthode permet d'arriver à des conclusions précises sur quelques points primordiaux d'ailleurs, à savoir qu'il nous faut importer 30 à 40 millions de tonnes de charbon par an et 2 à 3 millions de travailleurs. Mais des résultats quantitatifs ne peuvent être obtenus que



si on sait exactement ce qu'on veut reconstruire, et c'est précisément là que les grandes incertitudes commencent.

2) Se plaçant maintenant du point de vue de l'architecte, on peut chercher ce que devrait être la France future et passer du présent à l'avenir par une série de plans quinquennaux qui aboutiraient à orienter tous les efforts individuels sur l'accomplissement d'une tâche commune d'intérêt grandiose.

Cette conception est très séduisante, d'autant plus que c'est celle qui a été appliquée en Russie à partir d'octobre 1928 avec des résultats remarquables.

Il importe d'abord de remarquer que les problèmes de la Russie et de la France sont incommensurables. En Russie, il s'agissait d'équiper le plus rapidement possible un immense territoire homogène possédant des ressources naturelles et humaines énormes. Les problèmes pouvaient donc se traiter par grandes masses et les idées simples prévaloir, car le prix de revient intervenait peu du fait même de l'importance des moyens. En France, il s'agit de remettre en état un pays dont l'équipement est à peu près terminé et dont le développement s'est échelonné sur des dizaines d'années; pays qui est relativement pauvre en main-d'œuvre et en ressources naturelles et où par conséquent le prix de revient a une importance primordiale; pays qui, en outre, est extrêmement divers par son sol, son climat, sa population et ses ressources. Dans un tel pays les développements futurs ne sont judicieux que dans la mesure où ils prolongent le passé, ce qui exige pour chaque champ, pour chaque usine, une étude individuelle, et où les idées simples sont forcément simplistes. A moins donc de compter pour zéro tout ce qui existe, ce qui entraînerait d'une manière définitive un effroyable appauvrissement du fait du peu de richesses naturelles dont dispose la France, il faut se résigner à tirer le meilleur parti possible de ce qui existe, et cela exclut toute centralisation et tout plan grandiose.

Il faut ensuite remarquer que toutes les données essen-





qui ne soit basée sur des hypothèses qui sont peut-être vraies, mais dont rien à l'heure actuelle ne permet d'affirmer qu'elles ne soient gratuites.

Or, quand nous constatons la fâcheuse déviation des mœurs qui sévit à l'heure actuelle, nous sommes tentés de nous rallier à ce que Du Pont de Nemours soutient dans sa préface aux œuvres des physiocrates, où il remarque que c'est toujours au nom de l'intérêt général que ceux qui cherchent à s'approprier le bien d'autrui dissimulent leurs manœuvres obliques et qu'ainsi c'est toujours au nom de l'intérêt général que s'accomplissent les grandes escroqueries financières ou politiques.

3) Est-ce à dire qu'il ne faut rien faire parce qu'on ne sait pas où l'on va ? Certainement non. Il faut agir, agir le plus possible, dans tous les domaines possibles, parce que toute création, si minime soit-elle, produit des intérêts composés et permet demain à une nouvelle création de venir s'ajouter, qui n'aurait pu prendre naissance autrement. Mais cela suppose que le gouvernement fera ce qu'a fait le capitalisme quand il a permis à l'homme d'utiliser à son profit les forces naturelles. Il faut que le gouvernement utilise les forces naturelles et que toute activité créatrice ne soit pas paralysée comme c'est le cas à l'heure présente. C'est en se plaçant de ce point de vue que nous allons maintenant étudier le problème de la reconstruction.

\*  
\*\*

Il faut d'abord recréer à tous les échelons des chefs ayant l'esprit d'entreprise. Nous avons vu précédemment que déjà avant guerre la crise économique, par la régression qu'elle entraînait, avait réduit et le nombre et la qualité des chefs. Depuis, la guerre est survenue et la crise des cadres est devenue aiguë.

a) Cette crise est d'abord d'ordre physique. Pendant six ans la France est restée sous une cloche à vide où les,

individus ont été sous-alimentés physiquement et intellectuellement. La sous-alimentation intellectuelle a été particulièrement grave parce que la personnalité humaine se constitue à l'aide de chocs répétés d'idées et que lorsque les idées ou bien disparaissent ou bien sont soumises à une propagande insidieuse et tenace, la personnalité se dissout progressivement.

Remarquons, en outre, que la nature de l'homme se partage entre deux instincts fondamentaux, celui de vivre et celui de s'évader de la vie. Le premier est celui qui l'entraîne vers l'avenir, le second le livre aux stupéfiants de toutes natures et au culte du passé. Depuis six ans, la guerre et ses conséquences ont amené une rupture d'équilibre entre ces deux instincts au profit de la tendance à l'évasion de la vie. Pour ces raisons il se produit une sorte d'aspiration du néant à laquelle le public s'abandonne sans défense, et tout le monde veut être fonctionnaire ou s'en aller au loin dans les pays qui paraissent refuge.

Si cette analyse est exacte et si notre crise est à base de sous-alimentation physique et intellectuelle, la guérison viendra de l'amélioration du ravitaillement dont on ne saurait exagérer l'importance, et d'une reprise des contacts intellectuels avec l'étranger. Signalons dans cet ordre d'idées la pratique qu'avaient avant guerre certaines sociétés anglaises de payer le voyage des Etats-Unis à ceux de leurs employés qui voulaient aller s'y instruire pendant leurs vacances. De tels contacts ne peuvent qu'être très productifs et sans doute montreront-ils que les conceptions que, sous la cloche à vide, nous nous sommes formées de l'existence ne sont quelquefois guère plus que des hallucinations d'esprits fatigués.

b) La crise des cadres est morale, elle a pris naissance en 1936, à l'avènement du Front Populaire, et n'a fait que se renforcer depuis la Libération. Elle ne tient pas au fait que les ouvriers s'intègrent de plus en plus dans la vie de





de tout gouvernement qui voudra aborder l'avenir avec des chances de succès sera de revenir à des taux qui se comparent à ceux qui ont été pratiqués avec succès en Allemagne et en Russie.

A partir de ce moment-là, les gens énergiques et imaginatifs auront de nouveau intérêt à créer des richesses nouvelles alors qu'actuellement le travail honnête permet tout juste de végéter. Ou bien les gens s'endorment, ou ils s'adonnent à la fraude.

\*  
\*\*

Il ne suffit pas de créer des vocations d'entrepreneur ; il faut entretenir le goût de l'effort et faciliter les éliminations des éléments incapables ou malchanceux. Dans cette tâche, la concurrence capitaliste se montre inégalable parce que la sélection à laquelle elle conduit est basée sur le rendement, abstraction faite de toute considération politique. Dès qu'on la supprime, on tombe dans un conformisme routinier.

Mais tout producteur n'a qu'une idée, celle de supprimer cette concurrence. Adam Smith disait autrefois : « Il est rare que des gens de même métier se trouvent réunis, fût-ce pour quelque partie de plaisir ou pour se distraire, sans que la conversation finisse par quelque conspiration contre le public ou par quelque machination pour faire hausser les prix ». La forme moderne de ces machinations, ce sont les ententes, le corporatisme, la coordination, etc.

Pour qu'il y ait concurrence, il faut d'abord qu'il y ait au moins deux producteurs qui puissent satisfaire au même besoin du consommateur. Cette évidence paraît condamner à elle seule toutes les nationalisations parce que, à partir du moment où une industrie est nationalisée, le consommateur se trouve livré sans défense à des monopoles avec toutes les conséquences qui en résultent.



Si nous considérons, par exemple, le cas des houillères françaises ou de la métallurgie, il est parfaitement concevable qu'une seule entreprise en assure l'exploitation dans de bonnes conditions, puisque aux Etats-Unis l'*United States Steel* a une capacité de production d'acier qui est deux fois et demie supérieure à celle de la France et doit produire à peu près autant de charbon que la France. Mais aux Etats-Unis, l'*United States Steel* n'est qu'une entreprise parmi beaucoup d'autres, très puissantes également, et la concurrence se charge de réveiller l'activité de la gestion quand elle a tendance à s'endormir, ce qui est déjà arrivé plusieurs fois au cours de son existence. Si en France nous avons une seule grosse entreprise de houillères, de métallurgie ou d'électricité, le danger sera non pas que la gestion de cette entreprise dépasse les forces humaines, mais que cette gestion se sclérose peu à peu et que des pertes considérables ne soient réalisées par rapport à ce qui aurait pu être obtenu en libre concurrence. Ces pertes résulteraient de deux chefs :

D'abord, le monopole étant libre de ses prix de vente, le prix de revient monte, d'où consommation excessive de biens et services pour obtenir un résultat déterminé.

D'autre part, dans un monopole, le délai d'exécution ne compte pas. Peu importe qu'il dure six mois de plus ou de moins. Quand il s'agit de besoins permanents tels que ceux qui sont assurés par les P. T. T., une telle conception n'a pas grande importance; le prix de revient du monopole est un peu plus élevé que celui d'une exploitation privée, mais à la longue l'équipement est tout aussi bon. Par contre, lorsqu'il s'agit de besoins variables en nature et en quantité, comme sont les besoins satisfaits par l'industrie, cette incapacité du monopole d'agir rapidement ne peut pas ne pas provoquer des pertes irréparables parce que, bien souvent, les besoins qui n'auront pas été satisfaits rapidement auront disparu irrévocablement.

Si pour rétablir la concurrence il faut qu'il y ait pluralité de producteurs, il faut également qu'il y ait liberté des prix, car c'est par la variation des prix que s'exerce la concurrence. Il est vrai qu'avec la rigidité des salaires, la viscosité de la main-d'œuvre, l'importance des immobilisations et des charges d'amortissement qui en résultent, la liberté des prix n'a plus le même caractère régulateur de la production qu'il pouvait avoir autrefois. Mais c'est quand même seulement par cette liberté que la concurrence peut s'exercer.

Cette liberté des prix s'impose encore pour d'autres raisons : à partir du moment où c'est l'Etat qui fixe les prix, c'est l'Etat qui détermine la différence entre le prix de vente et le prix de revient, c'est-à-dire le bénéfice. Si un bénéfice existe, ce n'est que parce que l'Etat le veut bien. Pourquoi alors ce bénéfice appartiendrait-il plus aux actionnaires qui ont fourni le capital, qu'aux ouvriers qui fournissent le travail, qu'à l'Etat qui permet à l'entreprise de réaliser un bénéfice? Cette impossibilité d'imputation du bénéfice ne peut conduire à la longue qu'à l'appropriation de tous les moyens de production par l'Etat. A partir du moment au contraire où les prix sont libres, l'imputation du bénéfice ne se fait plus en considération de raisons théoriques, mais résulte d'un état de fait. Ou bien il y a un bénéfice et ce bénéfice va aux actionnaires, ou bien il n'y en a pas et les actionnaires ne reçoivent rien et perdent même éventuellement leur mise initiale.

On peut donc affirmer que l'existence de la concurrence est indispensable à l'efficacité de la production et qu'à partir du moment où elle disparaît, le capitalisme individuel n'a plus de raison d'être. Pour qu'elle joue, il ne suffit pas que l'Etat adopte une attitude de laisser faire et de laisser passer ; il faut qu'il soit toujours sur la brèche dans sa lutte contre les monopoles et se serve de l'arme la plus efficace qui soit à sa disposition : la baisse des droits de douane.

\*  
\* \*

La reconstruction industrielle nécessitera des capitaux frais considérables. Une partie de ces capitaux proviendra de l'émission d'obligations. Mais tous les organismes de crédit, qu'ils soient d'Etat ou privés, ne consentent à garantir une émission d'obligations de société que si le capital de cette société correspond à sa dette obligataire. Par conséquent, environ la moitié de l'argent frais devra provenir d'émissions d'actions. Mais pour que ces émissions se placent, il faut que le public souscrive.

A quelles conditions le public souscrit-il des actions nouvelles ? Il faut que le rendement net qu'il peut en escompter soit supérieur au rendement net des obligations industrielles puisqu'une action est soumise à des risques que ne subit pas une obligation. Le rendement net des obligations industrielles étant de l'ordre de 4,1 %, il faut donc que le rendement net escompté des actions nouvelles soit de l'ordre de 4,7 %.

Si on admet qu'une entreprise industrielle ne distribue guère plus de 60 % de ses bénéfices, et quand on tient compte que les bénéfices sont frappés d'abord par le B.I.C. (24 %), ensuite par l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (30 %), un calcul très simple montre que pour qu'une action nouvelle rapporte 4,7 % net, il faut que l'argent qu'a procuré l'émission des actions considérées rapporte, après tous amortissements et provisions, 15 % avant B.I.C.

Sauf dans des cas exceptionnels, un tel rapport est exclu. On en déduit que la fiscalité à laquelle sont soumises les sociétés interdit le financement par émission d'actions, et par conséquent interdit le financement dans son ensemble puisqu'une partie de ce financement doit être assuré par des émissions d'actions.

Il est vrai qu'actuellement beaucoup de sociétés procèdent à des augmentations de capital, ce qui semblerait

contredire le raisonnement précédent. Mais, en fait, si ces augmentations de capital se placent, d'ailleurs en général difficilement, c'est parce que les sociétés émettent une action nouvelle au pair pour une action ancienne qui, généralement, vaut dix fois le pair. Grâce à ce délayage, le capital nouveau peut être rémunéré aux frais du capital ancien.

Si on veut que le financement de la reconstruction industrielle soit possible, il faut que les taux en vigueur soient réduits d'une manière massive et qu'on revienne par exemple aux taux qui étaient pratiqués en 1924 et 1925, quand l'industrie française a connu une réelle prospérité, soit :

B. I. C. ....	9 % c. 24 % actuellement
Impôt sur le revenu des valeurs mobilières .....	12 % c. 30 % actuellement

Si l'Etat n'arrive pas à réduire ses dépenses au niveau qu'il faudrait, on conçoit que de tels taux se révèlent insuffisants pour alimenter le gouffre du Trésor. Il faudra alors franchir le pas et suivre l'exemple de la Russie dont, pendant les trois années 1938-1940, les deux tiers des ressources budgétaires ont été fournis par l'impôt sur les transactions.

Nous voyons donc que dans le cas des sociétés comme dans le cas des individus, les taux des impôts sur le revenu se trouvent à des niveaux tels que leurs incidences bloquent toute initiative privée et compromettent gravement la reconstruction industrielle du pays.

\*  
\*\*

Pour que la reconstruction industrielle se fasse, il faut qu'avec les ressources dont elles disposent, les entreprises puissent passer des commandes qui soient exécutables, c'est-à-dire qui ne tombent pas sur un marché déjà saturé

de commandes par manque d'équipement, de main-d'œuvre ou de matières premières.

Sinon il se produit une hausse des prix, le marché noir se développe et un embouteillage général se crée, analogue à celui qui a existé en France en 1939-40. Pour éviter cette concurrence des acheteurs, deux conditions :

1) Les frais généraux du pays doivent être modérés. Ils correspondent en effet à un prélèvement sur la masse totale des produits à répartir, prélèvement qui ne peut être affecté à des fins plus productives. Or la productivité des frais généraux suit la loi du rendement décroissant, de sorte que très rapidement ils deviennent des dépenses totalement improductives.

L'expérience montre que le total du budget ordinaire qui, en gros, correspond aux frais généraux du pays, ne doit pas excéder en temps normal 20 % du revenu national sous peine d'écraser l'économie. Dans la période actuelle où la tâche qui attend le pays est lourde et où il faut économiser au maximum au profit de la reconstruction, cette proportion devrait être ramenée à 15 %.

Comme les prix sont environ au coefficient 4 1/2 par rapport à 1938, comme en 1938 les prix étaient eux-mêmes au coefficient 8,3 par rapport à 1914, le coefficient actuel de hausse des prix par rapport à 1914 est d'environ 40. Comme d'autre part on peut estimer que rapidement le revenu national réel remontera au niveau du revenu national de 1914, qui était d'environ 40 milliards de francs-or, on peut compter dans un délai pas trop éloigné sur un revenu national de 1.600 milliards de francs actuels.

Cela veut dire que le total du budget ordinaire, en incluant dans ce total les dépenses militaires et le service de la dette, devrait être compris entre 240 milliards et 300 milliards de francs actuels, suivant qu'on admet qu'il représente 15 % ou 20 % du revenu national.

Ces chiffres doivent être considérés comme des impératifs catégoriques de tout effort d'assainissement définitif.

2) Il ne faut pas que le volume des revenus distribués dépasse de beaucoup la valeur des biens produits. Sinon, comme le propre des revenus est de chercher à se dépenser, il y a concurrence des acheteurs. Or, l'excédent des revenus distribués sur la valeur des biens produits est constitué par :

- le déficit budgétaire ;
- les ressources que les individus ou les sociétés se procurent par l'emprunt ou par découverts bancaires.

Pendant la guerre la cause essentielle du déséquilibre était constituée par le déficit budgétaire. Quand on compare le graphique du total de la Dette publique et les graphiques des prix, on constate qu'il y a une corrélation parfaite.

Le raisonnement et l'expérience sont donc d'accord pour montrer qu'il faut supprimer le déficit budgétaire et financer le plus possible la reconstruction au comptant. Financer la reconstruction au comptant signifie par autofinancement quand il s'agit des entreprises, par l'impôt quand il s'agit des dépenses qui sont à la charge de l'Etat. Cette idée choque si l'on raisonne en termes purement financiers parce qu'il est orthodoxe de dire qu'on peut financer l'équipement au moyen d'emprunt. Mais elle apparaît inéluctable quand on raisonne en termes économiques, lorsqu'on cherche à empêcher que la saturation des marchés ne vienne bouleverser toute l'organisation du pays par le marché noir et les embouteillages qu'il cause.

La réalisation de ces deux conditions fondamentales ne peut s'obtenir qu'au prix d'une révision complète des dépenses publiques, dans un état d'esprit très différent de celui qui a existé jusqu'à maintenant. Il ne s'agit pas de procéder par continuité en prescrivant aux différentes administrations de faire le plus d'économies possible, méthode qui n'a jamais rien donné, mais de décider *a priori* la somme qu'on désire dépenser, puis de choisir parmi toutes

les parties prenantes celles qui sont le plus indispensables à la vie du pays.

\*  
\*\*

Pour que la reconstruction industrielle se fasse, il faut enfin que les activités individuelles ne soient pas paralysées par la bureaucratie comme c'est le cas actuellement. Pour lutter contre cette bureaucratie, il faut en analyser les causes.

1) D'abord il y a l'incroyable prolifération des administrations qui a résulté de la superposition de plusieurs régimes. Chacun de ces régimes avait ses bénéficiaires et chaque fois qu'un nouveau régime surgissait, les anciens bénéficiaires non seulement ne disparaissaient pas, mais essaïmaient.

C'est ainsi que chacun a présent à l'esprit des abus plus ou moins graves qui n'ont aucune espèce de justification et dont la suppression ferait pousser un soupir de soulagement.

Cette prolifération coûte cher parce que les bénéficiaires ont les dents longues et ne se contentent pas des appointements normaux des fonctionnaires. Mais le gaspillage des deniers publics qu'elle provoque est encore bien moins funeste que les répercussions de l'existence même de ces parasites. Il leur faut justifier leur existence et cette justification, ils la trouvent en faisant du papier et en cherchant à soumettre à cette paperasserie tout leur entourage. Et on en est arrivé au point que seuls peuvent agir ceux qui font comme s'il n'y avait plus d'Etat ni d'administration.

Si cette analyse est exacte, le remède est simple. Il se trouve dans la limitation des dépenses de l'Etat à laquelle nous faisons allusion précédemment. Si les crédits disparaissent, les parasites seront forcés de devenir producteurs et la paperasserie se dégonflera.

2) Il y a une autre cause plus grave à la paralysie des affaires provoquée par l'administration. C'est l'idée directrice même de l'économie dirigée en vertu de laquelle chaque individu a une place déterminée sur l'échiquier de la vie économique en vertu de laquelle sa compétence est étroitement délimitée.

Une telle organisation est inéluctable dès qu'il y a centralisation, mais elle conduit à une rigidité de l'organisme qui le rend inapte à toute adaptation. Les questions qui se posent ne sont en effet jamais parfaitement tranchées. Elles ressortissent alors à la juridiction de plusieurs autorités. Le résultat est que le dossier se perd; on en renvoie un deuxième; il se perd de nouveau, et ainsi de suite. A supposer qu'on finisse par s'occuper de la question, chacun de ceux dont dépend la décision est assez puissant pour empêcher les autres d'agir, mais impuissant à faire aboutir à lui seul. Le résultat est qu'il est absolument impossible d'obtenir une décision dès qu'elle sort le moins du monde de l'ordinaire.

Si cette analyse est exacte, la paralysie des affaires ne cessera que le jour où on rétablira l'autorité souveraine du chef d'entreprise sur tous les facteurs de la production, ce chef d'entreprise n'étant responsable que du résultat en argent de sa gestion. De même que la famille est l'institution qui permet le mieux d'élever les enfants, de même l'entreprise est l'organisation qui permet le mieux de s'adapter aux besoins de la vie.

\*  
\*\*

Après cette rapide revue des entraves qui s'opposent à la reconstruction, la signification du titre de cette conférence apparaît pleinement. Il s'agit de la France libérée de toutes les crasses qui sont le résidu de deux guerres affreuses, crasses qui la défigurent et la paralysent.



Cette libération est-elle possible ? En apparence non. Elle ne peut en effet venir des fonctionnaires qui, malgré leurs mérites éminents, sont voués à l'impuissance et peuvent tout au plus limiter les dégâts causés par leurs ministres. Elle ne peut pas venir de ces ministres qui, malgré leurs mérites et leur conscience, ne peuvent que suivre les directives de leurs partis. Elle ne peut venir de ces partis qui sont prisonniers de leurs mystiques.

On peut donc se demander si nous ne sommes pas entraînés par la Fatalité historique qui nous conduit, les yeux grands ouverts, vers un précipice parce que nous n'osons pas sortir de notre ornière.

Et néanmoins nous sommes optimistes parce que nous sommes en démocratie et qu'en démocratie, le jour où l'opinion publique se rend compte des nécessités de la situation, ce jour-là elle impose des rétablissements qui auraient paru impossibles quelques mois plus tôt. Toute la question est donc que la démocratie soit correctement renseignée. C'est ce qu'il appartient à chacun de faire dans la mesure de ses moyens.

HENRI SOLENTE,  
*Ancien ingénieur  
des Manufactures de l'État.*



CHARLES RIST

## LA RECONSTRUCTION DU COMMERCE MONDIAL

*Je souhaiterais donc que les Pouvoirs publics nous affirment une fois pour toutes que l'on s'oriente sans hésitation vers cette liberté du commerce extérieur, que les restrictions que l'on est obligé d'y mettre encore sont l'effet momentané d'une nécessité regrettable et que l'administration a hâte autant que nous-mêmes de voir cesser.*

Je me trouve aujourd'hui dans une situation assez embarrassante. Ma conférence fait suite à une série d'exposés extrêmement brillants. La libération de l'économie de guerre a été envisagée devant vous sous tous ses aspects par des hommes particulièrement compétents. Mon ami Courtin et M. Solente ont déjà abordé des points auxquels ma conférence, par un biais un peu différent, doit inévitablement toucher. J'aurai donc besoin de toute votre indulgence.

Mais surtout, lorsqu'il s'agit de commerce international, ce titre général, « Pour une Economie libérée » présente une équivoque. Car ce n'est pas d'aujourd'hui que le commerce international est limité, contrôlé, et dans une certaine mesure enchaîné. Les entraves qui l'enserrent datent de bien avant la guerre. Les dix années qui ont précédé la date fatale de 1939 l'ont ligoté de manière de plus en plus étroite. Sous le nom de contingentements on a vu reparaître les vieilles prohibitions d'autrefois que l'on croyait définitivement disparues; sous le nom de con-

trôle des changes la libre circulation des capitaux a été plus complètement supprimée qu'à aucune époque antérieure.

Sans doute la guerre a ajouté à ces gênes des restrictions bien plus graves. En réalité, le commerce international a pendant un temps disparu. Aujourd'hui encore, ce commerce est étroitement dirigé. J'en dirai quelques mots tout à l'heure. Mais, lorsque nos alliés américains parlent de le libérer, ils entendent par là non seulement une libération des entraves les plus récentes mais aussi de celles d'avant guerre contre lesquelles ils n'ont cessé de protester. Ces entraves, notons-le, sont nées moins de l'initiative des gouvernements que de leur obéissance trop humble aux pressions de groupes d'intérêts — et c'est de cette libération générale que j'ai l'intention surtout de vous parler aujourd'hui. Je le ferai d'autant plus volontiers que je n'aurai à cet égard qu'à reprendre des idées que j'ai défendues depuis longtemps et à me souvenir des batailles nombreuses que j'ai livrées, sans grand succès d'ailleurs, contre le système en vigueur.

Auparavant quelques mots ne seront pas inutiles sur le commerce international lui-même. On a tant parlé d'autarcie depuis quelques années qu'à force de répéter le mot la réalisation de la chose même a fini par perdre un peu de son invraisemblance. C'était un des slogans du national-socialisme. L'Europe nouvelle, groupée en un faisceau, devait pouvoir se passer soit de l'Empire britannique, soit des Etats-Unis, soit de la Russie.

J'ai reçu un jour la visite d'un ingénieur national-socialiste. C'était quelques mois avant la libération. Il m'a posé cette question non sans un peu d'emphase : « Est-ce par un décret de la destinée que le monde anglo-saxon doit éternellement nous fournir de matières premières? Nous pensons, nous nationaux-socialistes, qu'il n'en est rien et qu'avec un peu de bonne volonté l'Europe pourrait s'affranchir de cette dépendance. » Je me suis borné à lui montrer mes chaussures

de cuir, mon vêtement de laine, ma chemise de coton et je lui ai demandé si l'Europe telle qu'il la concevait pouvait fournir du coton, de la laine et du cuir. « Il ne s'agit pas, lui ai-je dit, d'un décret de la providence, mais d'un fait géographique auquel aucune combinaison politique ne pourra remédier. »

A vrai dire — et c'est sans doute ce que voulait dire mon interlocuteur que je n'ai plus revu — il ne s'agit pas seulement de faits géographiques, il s'agit aussi de faits chimiques. Il n'y a plus de monopole exclusif des matières premières. Depuis trente ans nous créons nous-mêmes des matières premières avec du bois, avec du verre, avec des produits plastiques. La laine, le coton et la soie ne sont plus les monopoles d'aucun pays. Encore faut-il trouver pour les matières artificielles elles-mêmes les produits primitifs, bois, fibres végétales, qui doivent leur servir de base et ces produits ne se trouvent pas partout. Pour le moment, en tous cas, les Etats-Unis, l'Argentine, l'Australie sont des fournisseurs de matières premières dont personne ne peut songer à se passer.

La vérité c'est que la notion d'autarcie est une notion profondément réactionnaire au sens étymologique du terme. Elle imagine que le monde peut revenir à une situation où il n'y aurait ni avions, ni chemins de fer, ni bateaux à mazout, où des territoires immenses comme l'Australie, la République Argentine, le Brésil, le Canada, les Etats-Unis, la Russie même, ne seraient ni colonisés ni exploités, où l'immense réseau télégraphique et téléphonique du globe n'existerait pas et où les habitudes de vie, le confort, le niveau d'existence, seraient ceux encore du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle avec une population mondiale égale au quart ou au cinquième de ce qu'elle est devenue au cours des cent cinquante dernières années.

Ce que représente le commerce international pour un pays comme la France, deux ou trois chiffres vous le montreront.

En cent ans, entre 1880 et 1930, la population française s'est accrue d'environ 20 %. Par contre, le revenu individuel par habitant a presque triplé, calculé en francs d'autrefois. Or, pendant cette même période, les échanges entre la France métropolitaine et le reste du monde se sont multipliés presque par 19. Les importations par tête d'habitant qui étaient de 15 francs en 1880 ont passé à 255 un siècle après. En 1930, un quart ou un cinquième du revenu d'un Français moyen était composé de produits étrangers soit directement achetés, soit mêlés, en tant que matières premières, machines ou demi-produits, aux marchandises françaises. Un siècle auparavant ces mêmes produits étrangers ne représentaient qu'un trentième environ de ce même revenu. Les mêmes calculs faits pour les pays étrangers donneraient les mêmes résultats ou des résultats plus frappants encore. Et bien entendu, les exportations françaises se sont accrues dans la même proportion que les importations. En d'autres termes, la caractéristique des cinquante dernières années c'est d'avoir intégré les économies nationales dans une économie mondiale de plus en plus envahissante.

Un pays ne peut plus, sans se ruiner, essayer de se séparer de cette économie mondiale et cette évolution ne pourra que s'accroître dans l'avenir, car sa cause essentielle ne fera que s'accroître elle aussi. Cette cause, c'est la prodigieuse diversification des produits dans le monde, due elle-même au développement des inventions scientifiques de toute espèce. A chaque époque il y a eu des hommes pour penser que ces inventions étaient arrivées à leur maximum. M. Keynes se plaisait à dire que, quand tous les Américains auraient un appareil de radio et une automobile il n'y aurait plus d'expansion industrielle. Au moment où il parlait ainsi se préparait dans le silence des laboratoires l'utilisation de la force atomique, laquelle, nous disent de grands physiciens comme le duc de Broglie, représente pour le monde un changement comparable à celui que la découverte du feu a dû représenter pour l'homme des cavernes.

Cette diversification des produits explique l'incroyable développement du commerce international au cours des cinquante dernières années. Car c'est une idée primitive dans son simplisme que d'imaginer ce commerce comme se déroulant essentiellement entre pays agricoles et pays manufacturiers. En fait cette catégorie d'échanges ne représente au plus que 30 % du commerce qui se fait dans le monde. Les hommes n'échangent pas seulement des bananes et des pommes contre des machines et des meubles. De pays à pays l'échange se fait entre matières premières et matières premières, entre produits alimentaires et produits alimentaires, entre produits fabriqués, machines et pièces de machines et produits fabriqués. Une analyse, même superficielle, du commerce extérieur français montre qu'il en est ainsi pour nous, et tout récemment, cette même démonstration a été faite pour le monde entier par des statistiques concluantes.

En un mot, la division du travail entre les peuples, en dépit de toutes les mesures douanières, a pris une intensité et une complexité infiniment plus grandes qu'autrefois en même temps que la consommation des hommes dans le monde entier se diversifiait d'une manière inconnue jusqu'ici, et cela sous l'impulsion de facteurs qui, à peine la guerre terminée, vont reprendre toute leur puissance.

La question n'est donc pas de savoir si et quand il y aura de nouveau un commerce international, mais uniquement comment la France s'assurera la place la plus grande possible dans un commerce international dont l'expansion et l'accroissement, par rapport à ce qu'il était avant guerre, sont d'ores et déjà une absolue certitude.

A cette question il y a deux réponses. L'une concerne l'immédiat : comment libérer l'économie des entraves spéciales que la guerre et les nécessités de la reconstruction lui imposent ? L'autre concerne l'avenir plus lointain : comment, une fois cicatrisées les principales blessures qui

défigurent entre notre économie, organiser pour l'avenir le système durable de nos relations commerciales ?

\*  
\*\*

Parlons d'abord du problème immédiat. Ici je ne voudrais pas passer pour un utopiste et laisser croire que dans ma pensée on puisse dès aujourd'hui introduire une pleine liberté. En particulier, lorsqu'il s'agit d'*importations*, hâtons-nous de reconnaître que tant que devises étrangères et tonnage maritime resteront déficients il est impossible de concevoir que l'on puisse laisser n'importe qui importer n'importe quoi. Le régime des licences d'importations, licences accordées suivant un certain plan — que je n'ai ni à approuver ni à critiquer, ne le connaissant pas — s'impose encore pour de nombreux mois. Tant que nous manquerons de charbon, de locomotives, de wagons, de machines, tout le monde sera d'accord pour reconnaître que la limitation des moyens de paiement extérieurs nous impose l'établissement d'un programme.

Cependant, même ici certaines observations s'imposent et nous demandons que ce programme soit fixé en rapport avec les réalités certaines et non pas seulement avec la logique apparente. Par exemple nous entendons dire, et nous lisons un peu partout, que le premier soin de l'économie française doit être de reconstituer son outillage et qu'en attendant cette reconstitution les consommateurs doivent serrer leur ceinture. Un livre paru pendant la guerre résumait cette conception dans la formule suivante : « Pas d'importation de chocolat tant que la flotte marchande n'est pas constituée ». Eh bien, cela n'est pas si simple. Les consommateurs, en réclamant, non pas exclusivement mais en première ligne des objets consommables, aliments, vêtements, chaussures, ne font pas preuve seulement d'une légitime impatience, mais expriment une très juste pensée économique. Car si le premier souci aujourd'hui doit être



de faire baisser le coût de la vie, ou tout au moins d'enrayer sa hausse puisque de sa hausse ou de sa baisse dépend le prix de revient de la plupart de nos produits, le seul et unique moyen de réaliser cet objet essentiel est d'introduire en France des denrées de consommation. En dépit de la logique apparente de nos prédicateurs d'austérité c'est le cri général du public qui correspond ici avec la sagesse économique ; et pour le dire en passant, l'austérité que l'on affiche et que l'on nous prêche me paraît dans beaucoup de cas trop bien d'accord avec certains intérêts particuliers dès à présent soucieux de protéger notre marché contre toute concurrence étrangère, même à lointaine échéance, pour que ces protestations rendent un son aussi cristallin que celui qu'exigerait la pure vertu.

Voilà pour l'importation.

Par contre, en ce qui concerne l'exportation, le régime des licences devrait et pourrait dès maintenant être singulièrement élargi en attendant qu'il soit abandonné. L'administration l'a bien senti puisque, depuis le 10 février dernier, elle a libéré un certain nombre de produits de l'obligation de la licence et du contrôle préalable.

Je sais bien ce qui préoccupe l'administration. Il s'agit pour elle de s'assurer que les devises provenant de l'exportation seront remises à l'Office des Changes et que chaque exportation comportera effectivement un accroissement des devises. J'ose penser qu'avec le tonnage limité dont nous disposons il ne doit pas être impossible d'exercer aujourd'hui un contrôle douanier tel que les formalités imposées aux exportateurs puissent être rapidement réduites.

En matière de livres par exemple, — c'est une denrée qui sous un faible volume a une grande force de rayonnement — le système en vigueur ne permet pas à nos libraires de recevoir à l'avance le paiement en France des livres expédiés. Il exige qu'ils se fassent payer en devises. Cela signifie que chaque libraire doit faire crédit à son acheteur étranger jusqu'à ce que celui-ci ait versé à l'étranger le prix

des livres en monnaie de son pays. Voilà déjà qui limite l'exportation. Faut-il dire, en outre, pour montrer la lourdeur du système, que toute expédition par commissionnaire exige une déclaration d'exportation et quatre factures remises à l'Office des Changes? Or n'est-il pas évident qu'un Office des Changes aussi surchargé, et sans l'intervention duquel aucune exportation ne peut avoir lieu, doit, avec la meilleure volonté du monde, se trouver bientôt débordé? De sorte que l'exportation, dès qu'elle dépassera un certain volume, se trouvera freinée par les complications administratives elles-mêmes.

Mais je ne veux pas entrer dans les détails. C'est le rôle des professionnels de discuter ces points avec l'administration. Je me bornerai à dire ceci : nous avons parfois l'impression que, dans le domaine du commerce extérieur comme dans beaucoup d'autres, une certaine tendance s'affirme qui voit dans le dirigisme inséparable de la pénurie un système ayant des vertus propres et qui devrait, même dans l'abondance retrouvée, se perpétuer. Nous comprenons parfaitement qu'au lendemain des destructions subies par la guerre il ait fallu hiérarchiser les besoins avant de les satisfaire, demander au public la prolongation d'une longue patience, exiger de lui une certaine discipline, jusqu'à ce que les grandes forces productrices du pays — charbon, électricité, transports — aient été remises en marche. Mais dès que nous descendons de ces grands besoins généraux aux besoins plus spéciaux de l'industrie nous prétendons que ce qui doit régler les priorités sont seulement les besoins spontanés de la consommation. Or, nous avons entendu affirmer souvent que dorénavant c'était un plan sorti du cerveau des techniciens ou des spécialistes qui devaient choisir entre les productions essentielles et celles qui l'étaient moins. Eh bien, nous supplions les Pouvoirs publics de renoncer à cette conception, de bien vouloir considérer le consommateur et l'industriel ou le commerçant qui cherche à satisfaire ses besoins non pas comme des fantaisistes dangereux

mais comme les véritables soutiens et les vrais directeurs de l'économie. C'est eux, en définitive, qui diront si les produits pharmaceutiques ou le cinéma, la toile, la soie ou le coton correspondent le mieux à leurs besoins et toute direction de l'économie qui ne se baserait pas sur ces besoins aboutirait simplement par défaut de vente des produits, à créer des ruines et des faillites. Il ne suffit pas qu'une branche de production apparaisse comme désirable *in abstracto* pour qu'elle soit viable. Cela est vrai tout particulièrement en matière de commerce extérieur. Le succès des grands pays exportateurs est toujours venu du soin avec lequel ils étudiaient les besoins de leurs acheteurs étrangers et cherchaient à les satisfaire. La notion de débouchés est la seule qui convienne à l'organisation du commerce extérieur comme du commerce intérieur.

Je souhaiterais donc que les Pouvoirs publics nous affirment une fois pour toutes que l'on s'oriente sans hésitation vers cette liberté du commerce extérieur, que les restrictions que l'on est obligé d'y mettre encore sont l'effet momentané d'une nécessité regrettable et que l'administration a hâte autant que nous-mêmes de voir cesser.

\*  
\*\*

Voilà pour le futur immédiat.

Mais vous n'ignorez pas que les entraves au commerce international ne datent pas de cette guerre. Dans les dix années qui ont précédé celle-ci s'était institué entre les principaux pays, et surtout en Europe, un système non pas de simple protectionnisme mais de contingentement, de restriction, de prohibition, de contrôle des changes, rappelant les pires pratiques du passé. Lorsque l'on parle du rétablissement du commerce international et de sa libération, il faut donc immanquablement parler aussi de ses entraves d'avant la guerre qui ont pesé sur les relations monétaires et diplomatiques des grandes nations et n'ont pas été une

des moindres causes des ressentiments et des dissentiments qui ont séparé les grands Etats. Vous savez que sur ce point nos amis et nos alliés ont déjà pris position. Parmi les buts de paix des Etats-Unis et de l'Angleterre la suppression des entraves au mouvement des capitaux comme des marchandises a été proclamée à plusieurs reprises. Quelle va être à cet égard la position de la France? Et d'abord devant quelle situation internationale va-t-elle se trouver? Cette situation peut, je crois, se décrire en très peu de mots :

Les pays belligérants — et ce sont toutes les nations du monde moins l'Allemagne — se trouvent divisés en deux groupes :

1° D'un côté ceux qui, abrités contre l'ennemi par l'Atlantique ou la Manche, ont pu et ont dû même développer au maximum leurs équipements industriels et leur agriculture.

2° De l'autre, les pays qui, étant occupés par l'ennemi, privés par la réquisition d'une partie de leur main-d'œuvre, ont vu leurs moyens de production réduits et leurs moyens de communication partiellement détruits par les besoins militaires de leurs alliés.

D'un côté les Etats-Unis, les grands pays de l'Amérique du Sud, le Canada, l'Afrique du Sud, les Indes, la Grande-Bretagne, l'Australie, et de l'autre toute l'Europe occidentale depuis la Norvège jusqu'à la France et l'Europe méridionale et centrale, depuis la Pologne et l'Ukraine jusqu'aux Balkans et à l'Italie. D'un côté tous les produits, de l'autre, une situation où la production est devenue des plus difficiles, en tous cas des plus restreintes. Enfin, par un paradoxe qui montre combien la guerre a des résultats absurdes, par un paradoxe qui renverse toute la situation ancienne, les mêmes pays qui ont les marchandises sont les seuls qui ont les moyens de les payer.

Or cette situation doit, je le crains, entraîner un renforcement de la concurrence internationale, avec pour conséquence nécessaire une baisse généralisée des prix, baisse

qui s'étendra nécessairement à l'ensemble des marchés. Au fur et à mesure que les Etats anciennement occupés reprendront leur production, celle-ci se trouvera en effet, en concurrence avec la production accrue des pays à large développement dont personne ne peut attendre qu'ils ramènent leurs moyens de production accrus au niveau d'avant guerre.

Il faudrait, pour vous dissuader de l'affirmation que je viens d'énoncer, passer en revue devant vous l'ensemble des marchés. Il me faudrait, pour la présenter avec toutes les nuances avec lesquelles elle aurait besoin de l'être, faire une revue — tout à fait hors de mes intentions ou même hors de mes facultés — des grands produits du monde. Je ne le ferai pas ici. Je voudrais vous donner un exemple qui me paraît typique de la situation qu'on rencontrera, peut-être pas demain, mais après-demain sur presque tous les marchés : c'est celui du marché du caoutchouc.

Au cours de la guerre aucune industrie n'a été plus bouleversée que l'industrie du caoutchouc. Vous savez que ce sont les Indes Néerlandaises qui en produisaient et pour une plus petite partie notre Indochine. L'occupation japonaise est arrivée, il a fallu substituer une industrie à la production normale et naturelle du latex et aux Etats-Unis est née cette immense industrie du caoutchouc synthétique dont les Allemands ont eu l'initiative, qui a pris, en un temps très bref, une extension extraordinaire. D'après les derniers chiffres publiés à Londres, les usines américaines de caoutchouc synthétique peuvent produire 1.200.000 tonnes par an. Au lendemain de la guerre, on s'est aperçu que les plantations de caoutchouc avaient subi des dommages facilement réparables, et d'ici un an nous verrons sur les marchés mondiaux une production caoutchoutière artificielle et naturelle dont le total équivaut au double du caoutchouc produit et offert dans le monde avant la guerre.

Dans ces conditions, que va-t-il se passer? L'Amérique ne va pas d'un jour à l'autre réduire sa production de caoutchouc synthétique. D'autre part, les Indes Néer-

landaises ne peuvent pas renoncer à une culture qui fait vivre des populations entières. Nous allons donc assister à une recherche de débouchés, donc à une invasion. — comme on a pris l'habitude de le dire dans une expression qui n'a pas tout à fait sa place en économie politique — d'où inmanquablement, baisse de prix et nécessité pour quelques entreprises, celles qui produisent, avec le prix de revient le plus élevé, de se replier. Les résultats d'ensemble, on peut l'entrevoir dès maintenant : abaissement du niveau des prix, emploi plus nombreux et plus varié du caoutchouc dans une série d'industries, donc, au total, amélioration de la situation pour les consommateurs avec beaucoup d'à-coups et de difficultés pour une partie des producteurs. Voilà ce qui se passera pour le caoutchouc. Les éléments du problème ont été étudiés récemment à Londres, c'est pourquoi nous pouvons en parler avec des données plus précises qu'en d'autres points. Mais ce qui se passe pour le caoutchouc va se passer pour les principaux produits agricoles et industriels.

Nous ne nous rendons pas compte à quel degré certains pays d'outre-mer ont accru leur puissance de production.

Par exemple, le Canada a subi une vraie révolution industrielle. Il a produit pendant la guerre toutes les formes, toutes les variétés de produits naturels, nickel, aluminium, magnésium, cuivre, plomb, amiante, bois. Il a pris, au point de vue manufacturier, une position de tout premier ordre. Le nombre de ses ouvriers dans ses usines a presque doublé, de sorte qu'au lendemain de la guerre, nous allons avoir en face de nous un grand pays industriel, admirablement équipé, qui jusqu'à présent ne jouait dans le commerce mondial que le rôle d'un grand fournisseur de blé, de bois et de quelques minerais. Cela n'est pas tout. Vous savez que certains pays sont, par suite du bouleversement même de la guerre, obligés de faire des exportations qui n'étaient, autrefois, pas nécessaires. La Grande-Bre-

tagne se trouve dans cette situation ayant été obligée d'acheter dans ses Dominions, y compris les Indes, et de recevoir chez elle une foule de produits qu'elle n'a pas pu payer. On estime qu'à la fin de 1944, la Grande-Bretagne avait ainsi contracté vis-à-vis de ses Dominions et de ses colonies une dette de près de 3 milliards de livres sterling, c'est-à-dire une dette à peu près égale à la moitié de celle imposée à l'Allemagne après la dernière guerre. En outre, l'Angleterre a vendu aux Etats-Unis, au Canada, à l'Afrique du Sud, aux Indes une partie de son portefeuille de placements étrangers existant au début de la guerre. Si bien que les revenus qu'elle en tirait auront diminué d'environ soixante pour cent par rapport à l'avant-guerre. Il résulte de cette constatation une grave conséquence qui est la suivante :

L'énorme surplus d'importations sur ses exportations (930 millions de livres sterling pour les importations et 450 pour les exportations) que l'Angleterre payait, en partie, avec les revenus de ses placements à l'étranger, elle va devoir le payer dorénavant en produits, si elle veut maintenir son standard de vie. En un mot la Grande-Bretagne, si elle veut importer une quantité de produits égale à celle d'avant guerre, *devra exporter beaucoup plus de marchandises.*

Au même moment les Etats-Unis ont tellement accru leur puissance de production qu'un de leurs économistes déclarait naguère qu'il leur fallait un supplément d'exportation d'environ 8 milliards de dollars pour pouvoir utiliser l'accroissement de leurs moyens de production, sous peine de chômage à l'intérieur.

Voilà la situation dans laquelle nous nous trouvons : accroissement rapide de la concurrence des grands pays sur tous les marchés et nécessité de voir les prix baisser avec toutes les conséquences d'une telle baisse sur l'initiative et l'esprit d'entreprise des industriels.

Je sais bien que certaines théories récentes très en vogue, surtout dans les pays anglo-saxons, nous affirment

que les gouvernements d'aujourd'hui disposent de moyens tels qu'ils sauront prévenir une baisse des prix semblable à celle que nous avons subie après la première guerre mondiale. La science économique aurait fait depuis 25 ans des progrès tels qu'elle serait en mesure de prévenir une crise nouvelle et une sage direction donnée à l'épargne pourrait assurer ce que l'on appelle le « plein emploi ». Je ne partage pas ces espoirs. Toutes les grandes guerres, depuis cent cinquante ans ont toujours été suivies d'une baisse sensible de prix. Je ne puis oublier qu'en 1918 et en 1919 des voix nombreuses et compétentes affirmaient que la baisse des prix ne se produirait pas. Je ne vois pas comment l'on réussirait à empêcher que l'accroissement des forces productives et l'afflux des marchandises ne pèsent sur tous les grands marchés et ce poids doit nécessairement provoquer un rajustement, à mes yeux inévitable, du niveau mondial des prix. C'est une des données du problème auquel certainement nos industriels devront attacher la plus grande importance, la plus grande attention.

\*  
\*\*

De ces données, quelles conclusions tirer? Je ne veux pas vous retenir trop longtemps sur ces sujets arides et je n'essayerai pas de les aborder autrement que dans leurs grandes lignes, si j'ose dire, par leurs sommets.

Les producteurs seront condamnés à une recherche énergique de la réduction de leurs prix de revient. C'est un travail qui pour eux est toujours à recommencer. La technique pose à chaque heure des problèmes nouveaux et cette poursuite des prix de revient les plus bas est certainement aujourd'hui celle qui apparaît le plus nettement comme le devoir de tous les entrepreneurs dans tous les pays. Elle est proclamée dans tous les discours officiels, en Angleterre, aux Etats-Unis et ailleurs comme en France. Les améliorations d'outillage qu'on réclame partout, les améliorations



techniques que le nouveau Plan doit nous fournir n'ont pas d'autre but, d'autre objet, que de permettre un abaissement aussi rapide que possible du prix de revient.

Ces améliorations et ces progrès se feront d'autant plus rapidement, d'autant mieux que les chefs d'entreprises disposeront d'une plus grande liberté dans leurs initiatives. Une industrie entravée, contrôlée, obligée de subir des formalités de toutes espèces, n'a pas la liberté d'esprit nécessaire au renouvellement de ses forces productives. La recherche des débouchés, qui est un des éléments primordiaux de l'expansion commerciale, exige des décisions rapides et non pas des contrôles trop nombreux. L'abaissement du prix de revient, condition indispensable de la reprise de notre commerce extérieur, demandera de longs et durs efforts qui ne peuvent réussir que dans une atmosphère d'indépendance et de liberté.

En ce qui concerne les Pouvoirs publics, il faut abandonner, à mon avis, l'espoir de résoudre tous les problèmes par l'établissement de nouveaux contingents ou le relèvement des droits de douane. Bien entendu, je ne pense pas que l'on puisse revenir d'un seul coup à ce qu'il est convenu d'appeler le « libre échange ». D'abord parce qu'il n'a jamais existé et quand nos Alliés américains nous demandent d'élargir les entraves qui nous enserrent, ils ne pensent pas à l'établissement du libre échange. Par contre, ils nous demandent d'abandonner le système des contingents. Il faut bien reconnaître que ce système n'a pas empêché la crise de 1930 ni l'abaissement des prix qui a suivi. J'espère beaucoup que l'idée de rétablir ce système pour parer à des invasions même momentanées de produits ne reviendra pas dans l'esprit des Pouvoirs publics. J'espère, en particulier, que l'expérience des clearings aura suffisamment démontré l'impuissance de ce procédé pour revigorer une industrie qui a besoin d'expansion.

En ce qui concerne la politique positive, je crois que, dans un proche avenir, la formule qui devra

dominer est celle qui se résume dans un mot déjà ancien, celui de « fédération ». Au lieu de chercher à interdire l'accès de leur territoire aux marchandises étrangères, les Etats commerçants doivent se considérer comme économiquement fédérés. En fait, dès à présent, dans une très large mesure, les choses se passent comme s'ils l'étaient effectivement et les accords commerciaux qui ont demandé au cours des années d'avant guerre tant d'efforts ne sont qu'un moyen d'extérioriser cette fédération spontanée qui s'est établie entre les différentes nations. Le charbon et le fer sont complémentaires mais ne se trouvent pas dans les mêmes pays. Les machines et les portions de machines se fabriquent dans les pays les plus divers pour aboutir à un seul produit. Ceux qui sont mêlés à la vie industrielle savent mieux que personne de quels éléments variés et empruntés à toutes les nations du monde se compose aujourd'hui l'outillage dont ils se servent pour leur fabrication. Rien n'empêche, à mes yeux, que cette situation de fait soit systématisée et que l'on envisage dès l'abord quelques pays comme formant un ensemble industriel et agricole dans lequel chaque région aurait sa tâche particulière. Je pense surtout à des fédérations régionales, aussi larges que possible, sans me faire d'illusion qu'à l'heure où nous sommes l'ensemble des pays puisse être ainsi groupé en une seule fédération.

A l'intérieur de ces fédérations régionales, il s'agirait d'organiser consciemment une division de travail, non plus *a priori*, mais sur des bases existant dès à présent. Qu'on le veuille ou non, cette division du travail s'impose, mais elle peut être réalisée avec plus ou moins de brusquerie ou de rudesse, avec l'assentiment de ceux qui, sous une forme ou sous une autre, devront y consentir. C'est donc à une division du travail accentuée, planifiée qu'il faudra arriver. La division du travail est tellement complexe aujourd'hui que, pour l'organiser entre les entreprises, il faut l'initiative des intéressés eux-mêmes qui, seuls, connaissent

assez les détails de leur fonctionnement pour pouvoir tracer les lignes d'une entente telle que je la conçois. Les gouvernements n'auraient plus qu'à sanctionner les ententes de ce genre. Le rôle du gouvernement consistera à favoriser, à soutenir, au besoin à imposer un système d'échanges préparés par les intéressés eux-mêmes à l'intérieur d'une même région. Et alors l'Etat devra rester l'arbitre souverain et, moins que personne, je ne voudrais lui dénier le droit d'exercer ce rôle avec toute l'énergie nécessaire en imposant aux intérêts dissidents le respect des règles de l'intérêt général.

\*  
\* \*

Il me resterait à parler de deux autres conditions auxquelles je me bornerai à faire brièvement allusion tant leur nécessité est évidente.

Pour que le commerce international puisse reprendre, la première condition est le rétablissement d'une monnaie internationale et cette monnaie, je le dis malgré toutes les attaques auxquelles je sais que ce truisme expose ceux qui le répètent, cette monnaie internationale, c'est l'or. Cela provoque beaucoup d'objections en particulier dans le monde anglo-saxon à l'heure actuelle. Il est une chose assez curieuse, c'est que l'idée de l'étalon-or soulève dans certains esprits une sorte de phobie. Je ne puis la comparer qu'à cette phobie de la vaccination qui s'est emparée à un certain moment du public anglo-saxon, quoique la découverte de la vaccination fût anglaise. L'origine de l'étalon-or c'est la Grande-Bretagne, c'est elle qui l'a créé et qui l'a imposé et aujourd'hui, tout à coup, elle découvre que l'or est un mauvais instrument de paiement international. On en a cherché beaucoup d'autres, on n'en a trouvé aucun. Et les accords de Bretton Woods ont, en fait, introduit avec subtilité et d'une manière pas trop apparente le retour à l'étalon-or. Je me borne à dire qu'il n'y a pas de commerce international

possible sans une monnaie internationale permettant de comparer les prix d'un pays à l'autre.

Enfin, pour rattacher les pays ruinés à l'économie internationale, avant qu'ils ne puissent entièrement se soutenir eux-mêmes, il faudra leur fournir pendant quelque temps les moyens d'achat nécessaires. C'est tout le problème des crédits qui se feront soit d'Etat à Etat, soit d'industrie à industrie, soit de banque à industrie. Vous penserez certainement que ce n'est pas le lieu ni le moment d'en parler. Mais ce dont je suis convaincu c'est que, comme dans toutes les crises antérieures, les crédits constitueront le pont qui mènera peu à peu de l'économie internationale de guerre à l'économie internationale de paix.

\*  
\*\*

Tels sont les quelques points essentiels qu'il faut avoir présents à l'esprit quand on parle de la reprise du commerce international.

Je voudrais encore ajouter un seul élément à ceux que je viens d'énumérer un peu trop longuement.

Il y a dans la reprise de nos échanges non seulement des éléments techniques à considérer mais aussi des éléments moraux. Les gouvernements ont pris l'habitude, depuis de nombreuses années, de réclamer pour leurs mesures économiques et financières le concours et la confiance du public. Avec raison ils estiment qu'aucune mesure technique ne peut réussir sans l'atmosphère morale qui crée cette confiance. Eh bien, permettez-moi de le dire, la confiance doit être réciproque. Par là, je veux dire que les hommes qui sont déjà les agents actifs de notre commerce extérieur, que ces hommes de l'ingéniosité et de la diligence desquels dépend si étroitement l'acquisition des moyens de paiement et d'approvisionnement de la France, je dis que ces hommes doivent être encouragés par la confiance des gouvernements et de l'opinion.

Il n'y a pas de pays aujourd'hui où le commerce extérieur soit absolument libre. Il n'y a pas de pays où l'on ait pu passer sans transition de l'économie de guerre à l'économie de paix. Mais, pour rendre ce passage plus facile il faut que ceux qui ont la grande tâche de renouer les fils détruits du commerce extérieur, sentent que, dans cette tâche, ils sont soutenus, appuyés, encouragés par les Pouvoirs publics. C'est à cette condition seulement qu'ils accompliront cette tâche avec toute l'énergie et l'activité nécessaires.

CHARLES RIST,  
*Membre de l'Institut.*



## TABLE DES MATIÈRES

*INTRODUCTION* de M. JACQUES LACOUR-GAYET

<i>Servitude ou Liberté économique ?</i> par M. LOUIS BAUDIN	11
<i>Économique et Morale,</i> par M. DANIEL VILLEY	27
<i>Les difficultés du Libéralisme économique de 1929 à 1939,</i> par M. ANDRÉ MARCHAL	47
<i>L'Agriculture en Économie libérée,</i> par M. PIERRE FROMONT	63
<i>Le Commerce en Économie libérée,</i> par M. PIERRE BENAERTS	79
<i>La Monnaie en Économie libérée,</i> par M. RENÉ COURTIN	99
<i>La Consommation en Économie libérée,</i> par M. PAUL NAUDIN	121
<i>La Reconstruction industrielle en Économie libérée,</i> par M. HENRI SOLENTE	149
<i>La Reconstruction du Commerce mondial,</i> par M. CHARLES RIST	171

CET OUVRAGE, IMPRIMÉ  
PAR L'AGENCE ÉCONOMIQUE  
ET FINANCIÈRE, A ÉTÉ TIRÉ  
SUR LES PRESSES DE L'IM-  
PRIMERIE UNION, 13, RUE  
MÉCHAIN, PARIS.

*Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 1946. N<sup>o</sup> 1733 1 - 179 É.*